



EVALUATION FINALE INDÉPENDANTE DU PROJET CONJOINT
**« COMMUNICATION ET SENSIBILISATION
POUR LA COHÉSION SOCIALE EN RCA »**



TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|-----------|--|------------|
| ACRONYMES ET ABREVIATIONS | 4 | 2.4 Durabilité | 51 |
| LISTE DES TABLEAUX | 6 | 2.5 Catalytique/Innovation/Sensibilité au temps | 53 |
| LISTE DES FIGURES ET IMAGES | 6 | 2.6 Critères transversaux : Genre, Équité et Droits humains, Inclusion du handicap, Sensibilité au Conflit et Environnement | 55 |
| RESUME | 7 | CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS | 59 |
| INTRODUCTION | 15 | Conclusions | 60 |
| i. Historique et contexte de l'évaluation | 16 | Recommandations | 64 |
| ii. Aperçu sur le projet | 21 | Bonnes pratiques et leçons apprises | 69 |
| I. ETENDUE DE L'ÉVALUATION ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE | 28 | ANNEXES | 70 |
| 1.1 Objet et champs d'application de l'évaluation | 29 | Annexe 1 : Principales parties prenantes de l'évaluation | 71 |
| 1.1.1 Objectifs de l'évaluation | 29 | Annexe 2 : Termes de référence (Tdrs) | 75 |
| 1.1.2 Champs d'application de l'évaluation et principaux utilisateurs | 29 | Annexe 3 : Liste des personnes interrogées et des sites visités | 87 |
| 1.1.3 Principales parties prenantes de l'évaluation | 30 | Annexe 4 : Liste des réalisations visitées | 98 |
| 1.2 Démarche méthodologique | 30 | Annexe 5 : Liste des documents consultés | 99 |
| 1.2.1 Cadre méthodologique/conception de l'évaluation | 30 | Annexe 6 : Instruments de collecte et d'analyse des données | 101 |
| 1.2.2 Critères d'évaluation et questions clés | 31 | Annexe 7 : Plan de prise en compte des droits de l'homme et l'égalité des sexes | 108 |
| 1.2.3 Phases et calendrier de l'évaluation | 33 | Annexe 8 : Grille d'analyse des critères d'évaluation | 109 |
| 1.3 Difficultés rencontrées, mesures de mitigation et limites méthodologiques | 34 | Annexe 9 : Analyse du budget | 112 |
| II. RESULTATS DE L'ÉVALUATION | 36 | Annexe 10 : Biographie des évaluateurs et/ou justification de la composition de l'équipe | 113 |
| 2.1 Pertinence | 37 | Annexe 11 : Matrice d'évaluation | 114 |
| 2.2 Efficacité | 40 | Annexe 12 : Cadre de résultats | 126 |
| 2.3 Efficience | 48 | | |

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

| | |
|----------------|---|
| AGR | Activités Génératrices de revenus |
| APPR | Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation |
| APSUD | Action for Population and Sustainable Development |
| BM | Banque Mondiale |
| CEMAC | Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale |
| CLPR | Comités locaux de Paix et de Réconciliation |
| CP | Comité de pilotage |
| CPC | Coalition des Patriotes pour le Changement |
| CVJRR | Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation |
| DDR | Démobilisation, de désarmement et de réinsertion |
| DH | Droits de l’Homme |
| DIH | Droit International Humanitaire |
| EDEN | Emergency Network |
| FFOM | Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| GERAAS | Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System |
| GNUE | Groupe des Nations Unies pour l’Evaluations |
| HCC | Haut Conseil de la Communication |
| HRDDP | Human Rights Due Diligence Policy |
| IDH | Indice Humain de Développement |
| IDG | Indice de développement genre |
| IIG | Indice d’Inégalité de genre |
| MINUSCA | Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine |

| | |
|---------------|---|
| MICS | Enquête par grappe à indicateurs Multiples |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement économique |
| ODD | Objectifs de Développement Durable |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| OSC | Organisation de la Société civile |
| PBSO | Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PBF | Fonds pour la consolidation de la paix |
| PRH | Plan de Réponse Humanitaire |
| RCA | République Centrafricaine |
| RCPCA | Plan national de relèvement et de la consolidation de la paix en RCA |
| RDC | République démocratique du Congo |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| RICOM | Réseau Interinstitutionnel de Communication |
| SFCG | Search for Common Ground |
| SMART | Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini |
| TdC | Théorie de Changement |
| UA | Union Africaine |
| UNDAF | Plan cadre des Nations unies pour le développement |
| UNFPA | Fonds des Nations unies pour la Population |
| UNICEF | Fonds des Nations unies pour l'enfance |
| VBG | Violence Basée sur le Genre |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|-----------|---|
| Tableau 1 | Résultats et produits du projet |
| Tableau 2 | Parties prenantes au processus de conception et de mise en œuvre du projet |
| Tableau 3 | Critères d'évaluation et questions clés |
| Tableau 4 | Echantillon rencontré par catégorie d'acteurs et par sexe |
| Tableau 5 | Taux de réalisation des cibles par indicateur de produit |
| Tableau 6 | Taux de réalisation des cibles d'indicateur de produit par agences récipiendaires |
| Tableau 7 | Taux de réalisation du budget du projet conjoint par rubrique |

LISTE DES FIGURES ET IMAGES

| | |
|----------|---|
| Figure 1 | Théorie de changement du projet |
| Figure 2 | Analyse comparative prévisionnel et réalisé |
| Figure 3 | Atelier de couture et de tricotage association amitié Paoua |



RESUME

EVALUATION FINALE INDÉPENDANTE DU PROJET CONJOINT « COMMUNICATION ET SENSIBILISATION POUR LA COHÉSION SOCIALE EN RCA »

Ce document est le rapport final de l'évaluation finale indépendante commanditée par ONU Femmes, bureau de Bangui (RCA). Elle a été exécutée de juillet à octobre 2021.

Vue d'ensemble de l'objet d'évaluation

L'objet de l'évaluation est le projet conjoint « Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA » financé à hauteur de **\$3,557,390.00 USD** par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et mis en œuvre conjointement par ONU Femmes, UNFPA et SFCG sur une période de 24 mois (Juin 2019-juin 2021) dans les villes de Bangui, Bambari, Bangassou et Paoua. Le projet a pour objectif général de contribuer au retour à la paix définitive en République centrafricaine et à la création des conditions favorables au développement durable par la participation massive des femmes et des jeunes à la vulgarisation des différentes initiatives de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale. Il s'inscrit en droite ligne du processus de mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation signé à Bangui le 06 février. Il appuie les efforts du Gouvernement en matière de vulgarisation de l'APPR et cadre directement avec la stratégie de communication pour la vulgarisation de l'APPR élaboré par le Ministère de la Communication et des Médias. Il est une initiative complémentaire au projet d'Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable qui visait à contribuer à un environnement propice à l'apaisement et la consolidation de la paix en RCA à travers 03 résultats majeurs : (i) Appui à la

médiation de haut niveau politique ; (ii) Appui à la mise en commun des approches nationales et locales de médiation ; (iii) Une communication améliorée sur les efforts du Gouvernement et du peuple centrafricain.

Le projet s'aligne sur les priorités du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA 2017-2021) et appuie le Gouvernement Centrafricain dans le processus de vulgarisation de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) signé à Bangui le 6 Février 2019 tout en renforçant la contribution du Système des Nations Unies dans le cadre de l'UNDAF+ (2018-2021). Le projet est articulé autour de trois (03) résultats :

(R1) D'ici la fin du projet, les populations ciblées (hommes/femmes/jeunes) ont une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA,

(R2) D'ici la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et autres processus de relèvement et

(R3) Les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués-es dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix.

La théorie du changement qui sous-tend le Projet est que : « **SI** la population centrafricaine, spécifiquement les femmes et les jeunes a une meilleure compréhension des enjeux de l'APPR et une participation accrue dans sa mise en œuvre et de son suivi ; **ALORS**, le sentiment de l'appropriation de l'APPR par la population sera renforcé et les communautés seront préparées à jouer pleinement leur rôle actif dans les processus de cohésion sociale et de réconciliation nationale pour une paix durable ». L'examen documentaire ainsi que les entretiens réalisés avec les parties prenantes clés

permettent d'attester que la théorie du changement et la logique d'intervention du projet sont cohérentes, réalistes et fondées sur des preuves. En effet, la TdC établit un lien logique entre (i) une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA par les populations ciblées (hommes/femmes et jeunes) ; (ii) une meilleure intégration des aspirations des jeunes et des femmes dans la mise en œuvre de l'APPR ; et (iii) une implication des ex-combattants, des autorités

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION POUR LA COHÉSION SOCIALE EN RCA

Objetif :

Contribuer au retour à la **paix définitive en République centrafricaine** et à la création des conditions favorables au développement durable par la participation massive des femmes et des jeunes à la vulgarisation des différentes initiatives de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale



Résultats :

R1. Les populations ciblées (hommes/femmes/jeunes) ont une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA

R2. Grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et autres processus de relèvement

R3. Les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués-es dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix



Théorie du changement :

SI la population centrafricaine, spécifiquement les femmes et les jeunes a une meilleure compréhension des enjeux de l'APPR et une participation accrue dans sa mise en œuvre et de son suivi ; **ALORS**, le sentiment de l'appropriation de l'APPR par la population sera renforcé et les communautés seront préparées à jouer pleinement leur rôle actif dans les processus de cohésion sociale et de réconciliation nationale pour une paix durable



Durée :

24 mois (Juin 2019-juin 2021)

Lieux :

Villes de Bangui, Bambari, Bangassou et Paoua

Agences récipiendaires :

ONU Femmes

UNFPA

Search for Common Ground

Budget global :

3,557,390.00 USD, financé par le PBF

ONU Femmes : 1 786 900 USD

UNFPA : 743 650 USD

SFCG : 1 026 840 USD

politiques et administratives, des leaders religieux et communautaires dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires et la consolidation de la paix en RCA.

Les parties prenantes sont composées des représentants du gouvernement, des Organisation de femmes et de jeunes, des Agences récipiendaires et des ONGs de mise en œuvre. Les bénéficiaires directs sont constitués des radios communautaires et de la radio nationale, des organisations de femmes et de jeunes, des comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR), des leaders traditionnels et religieux, ainsi que des journalistes.

Le budget global du projet d'un montant de **3 557 390 USD** est reparti comme suit entre les 03 agences récipiendaires : ONU Femmes (1 786 900 USD), UNFPA (743 650 USD) et Search for Common Ground (1 026 840 USD).

Objectifs de l'évaluation et portée

L'évaluation finale du projet fait partie de l'accord signé entre les parties prenantes. Elle s'inscrit dans le cadre des lignes directrices du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et des Agences onusiennes responsables de la mise en œuvre du Projet qui recommandent des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des Projets/Programme. Elle se situe dans un processus d'apprentissage et de redevabilité et implique également la responsabilité des parties prenantes au projet.

Elle a pour objectif de procéder à une analyse des réalisations et de déterminer à quel point le projet a contribué à la consolidation de la paix en RCA et dans le domaine particulier de la réconciliation afin de générer des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et à faire des recommandations constructives en vue de renforcer les programmations futures.

De manière spécifique, les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions les plus pertinentes en matière de consolidation de la paix ; 2) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales du pays ; 3) la question de savoir si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée de l'ONU dans le

pays ; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que le conflit et la sensibilité au genre dans le pays ;

- Évaluer dans quelle mesure le projet a contribué concrètement à la réduction d'un facteur de conflit en RCA ;
- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-prix ;
- Évaluer si le soutien fourni par le projet a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), a permis de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits ;

L'évaluation couvre toutes les interventions du projet exécutées de mai 2019 à juin 2021 dans les 04 localités de mise en œuvre (Bangui, Bambari, Bangassou et Paoua). Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les parties prenantes à la conception et la mise en œuvre du projet, en l'occurrence **ONU Femmes, UNFPA, Search for Common Ground, les Partenaires Techniques et Financier (notamment le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix) et le gouvernement de la RCA.**

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation a été conduite en conformité avec les normes et standards du GNUE pour les évaluations, les critères de **pertinence**, de **cohérence**, d'**efficacité**, et de **durabilité** du Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (CAD/OCDE), ainsi que les critères propres du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (catalytique, sensibilité au temps, tolérance au risque et innovation). Elle prend également en compte les orientations sur l'intégration des droits humains et l'égalité des sexes selon le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), ainsi que les critères de sensibilité au conflit, l'inclusion/handicap et l'environnement.

La méthode d'évaluation a combiné des approches quantitatives et qualitatives de recherche, incluant une revue documentaire, des entretiens avec les

MÉTHODOLOGIE



Approches quantitatives et qualitatives de recherche, incluant une revue documentaire, des entretiens avec les personnes ressources clés, et des observations directes

- 163 personnes dont 93 femmes (57%) consultées
- Environ 60 structures et d'organisations rencontrées
- 13 sites de réalisations d'activité communautaires et d'AGR visités

CRITÈRES D'ÉVALUATION

PERTINENCE

EFFICIENCE

COHÉRENCE

DURABILITÉ

EFFICACITÉ

CATALYTIQUE, INNOVATION,
SENSIBILITÉ AU TEMPS

DROITS HUMAINS ET
ÉGALITÉ DE SEXES

personnes ressources clés, et des observations directes. L'analyse globale s'est faite sur la base des constats empiriques soumis à une comparaison croisée des données issues des différentes méthodes de collecte (secondaires et primaires) et sources, tout en intégrant un recoupement sexospécifique. L'évaluation a été conduite en 03 phases complémentaires : (i) une phase préparatoire, (ii) une phase de collecte et de debriefing des principaux constats et (iii) une phase d'analyse des données et de rapportage. La méthode d'échantillonnage raisonnée a été adoptée pour le choix des cibles à interviewer et les sites à visiter. Les données primaires ont été collectées à travers des entretiens semi-structurés individuels (de 15 à 30 mns) et de groupes (45 à 60 mns) à l'aide des guides d'entretiens spécifiques. **Au total 163 personnes dont 93 femmes (57%) ont été consultées, une soixantaine de structures et d'organisations rencontrées et 13 sites de réalisations d'activité communautaires et d'AGR visités.**

Le niveau de réalisation de chaque critère d'évaluation a été apprécié à travers la méthode du calcul des coefficients. Cette approche a consisté dans un premier temps à attribuer selon le poids considéré de chaque question clés pour un critère donné, une note sur une échelle de 05. Dans un second temps, sur la base des informations récoltées, une note de performance inférieure ou égale à son poids a été attribuée à chaque question clés. Une sommation des notes attribuées a été faite et rapportée sur 05 pour obtenir le degré de performance du critère considéré.

Constations et conclusions les plus importantes

Constations

Pertinence : Le degré de performance du critère de pertinence est estimé à 96%. (1) Le projet conjoint communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA était aligné sur les priorités nationales, celles de l'UNDAF et des ODD, et approprié par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix du pays ; (2) Le projet était approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis, et répondait aux lacunes en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix en RCA ; (3) Les composantes du projet étaient en adéquation avec l'objet des agences récipiendaires et complémentaires aux autres initiatives dans le domaine de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA.

Efficacité : Le degré de performance du critère d'efficacité est estimé à environ 82%. (4) Les résultats attendus du projet ont été globalement atteints et contribuent sensiblement à l'atteinte des objectifs de cohésion sociale, de l'UNDAF et des ODD dans les zones cibles qui cependant ne couvrent pas les zones périphériques qui concentrent les risques sécuritaires ; (5) Dans l'ensemble les cibles de produits escomptés par le projet ont été obtenus avec un niveau de contribution appréciable de chaque agence récipiendaire, nonobstant les multiples facteurs qui ont influencés la mise en œuvre. Toutefois, des notes d'insatisfaction par rapport à la qualité de certains produits sont observables ; (6) La gestion et la coordination du projet étaient relativement appropriées pour assurer la production des extrants attendus. Des insuffisances, notamment en ce qui concerne la fourniture des ressources, la gestion de l'information, la coordination et le suivi évaluation

de la mise en œuvre ont dans une certaine mesure impacté la gestion et la coordination du projet.

Efficiace : Le degré de performance du critère d'efficiace est estimé à environ 84%. (7) Les ressources du projet, en particulier humaines et financières étaient en adéquation avec les objectifs d'intrants et d'extrants du projet ; (8) Les approches et mécanismes de gestion des ressources et de ciblage du projet étaient appropriés et opérationnels permettant de garantir une assez bonne utilisation des ressources et l'atteinte des résultats ; (9) Le caractère conjoint du projet entre ONU Femmes, UNFPA et SFCG et les partenariats développés avec d'autres agences des Nations Unies ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources.

Durabilité : Le degré de performance du critère de durabilité est estimé à environ 86%. (10) La conception et la mise en œuvre du projet ont donné lieu à plusieurs perspectives de continuité des activités et de pérennisation des acquis qui pourraient cependant être menacées par le manque de motivation des acteurs parties prenantes ; (11) Le projet conjoint a suscité plusieurs changements en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix au niveau local et national susceptibles d'être durables.

Catalytique/Innovation/Sensibilité au temps : (12) Le projet conjoint était dans une certaine mesure financièrement et programmatiquement catalytique et a aussi été utilisé pour étendre d'autres initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix ; (13) L'approche du projet était assez innovante à travers son caractère participatif et inclusif et son ciblage principalement centré sur les femmes et les jeunes, jusqu'à lors très peu formellement impliqués dans les processus de gestion des conflits et de consolidation de la paix en RCA ; (14) Le projet conjoint est venu à propos pour traiter des facteurs de conflit liés essentiellement à la non appropriation du contenu de l'APPR et au sentiment d'exclusion de certaines composantes sociales du processus de mise en œuvre et de suivi.

Critères transversaux (Genre, Equité et Droits humains, Inclusion du handicap, Sensibilité au Conflit et Environnement) : Le degré de performance d'ensemble des critères transversaux est estimé à environ 80%. (15) Les principes d'égalité des sexes, d'équité et de droit de l'homme ont été intégrés de manière substantielle dans les objectifs et les processus de conception et

de mise en œuvre du projet. Cependant, le projet en mis en lumière la stigmatisation des jeunes filles par leurs consœurs femmes, toute chose qui constitue un risque pour la promotion de l'égalité des sexes ; (16) Les efforts du projet pour assurer la prise en compte du handicap dans la mise en œuvre des activités n'ont pas été assez perceptibles et n'ont plus suffisamment rapportés ; (17) Le processus de mise en œuvre du projet a bénéficié d'une stratégie sensible au conflit qui a permis d'éviter de créer ou d'exacerber des tensions potentielles dans un contexte post crise ; (18) Le projet n'a pas développé de stratégie spécifique en rapport avec l'impact de ses interventions sur l'environnement qui du reste ne présentait pas potentiellement de conséquences majeures.

Conclusions

Dans l'ensemble, le projet conjoint « Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA » a atteint son objectif d'appuyer le Gouvernement Centrafricain dans le processus de vulgarisation de l'APPR. A travers une implication et participation massive des femmes et des jeunes à la vulgarisation de l'APPR et de différentes initiatives de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale, le projet a apporté une contribution appréciable pour un retour définitif à la paix et à la création des conditions favorables au développement durable en république centrafricaine.

Conclusion 1 : Les principaux facteurs de conflit et de consolidation de la paix ont été pris en compte par le projet qui du reste était parfaitement aligné sur les politiques et stratégies nationales et le cadre de programmation des Nations Unies en la matière.

Conclusion 2 : Le projet conjoint a contribué concrètement à la réduction de plusieurs facteurs de conflit (méconnaissance du contenu de l'APPR, non implication de toutes les composantes de la population, notamment les femmes et les jeunes, stigmatisation de certains groupes et communautés) dans ses zones cibles, en dépit d'un contexte de mise en œuvre marqué par une situation sécuritaire restée volatile et la survenue de pandémie de la COVID 19. A l'échelle de la RCA, cette contribution apportée par le projet dans seulement 04 localités cibles du pays qui plus uniquement dans les centres urbains, reste cependant relativement modeste pour enclencher une dynamique globale de changement pour une paix et un développement durable.

Conclusion 3 : Dans l'ensemble, la stratégie de mise en œuvre du projet, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation ont été relativement efficaces et efficaces. L'approche conjointe et de partenariat du projet a été assez pertinente, permettant de toucher le maximum de cibles, d'étendre l'intervention du projet à d'autres initiatives de consolidation de la paix et de délivrer à moindre coût. Cependant, dans le cadre des emplois et des AGR créés, les jeunes à risque, notamment ceux déscolarisés et les ex-combattants n'ont pas été prioritaires.

Conclusion 4 : Le soutien fourni par le projet a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS) et a permis de mettre un accent spécifique sur la participation des

femmes aux processus de consolidation de la paix. Il a également promu l'autonomisation économique et la participation effective des jeunes aux processus de consolidation de la paix. Toutefois, ce soutien reste limité au regard des besoins et des contingences dans le contexte centrafricain

Conclusion 5 : Le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits, permettant dans un contexte sécuritaire volatile et de latence des conflits communautaires d'éviter d'exacerber la situation mais plutôt de contribuer à l'apaiser. Cependant, l'approche du projet a été peu sensible à la prise en compte des autres aspects transversaux, en l'occurrence le handicap et la durabilité environnementale.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS



Recommandation 1 :

Améliorer le ciblage des bénéficiaires des AGR en accordant davantage une priorité aux jeunes non scolarisés et déscolarisés, cibles les plus à risque et qui devraient être celles qui perçoivent le plus les dividendes de la paix : (i) définir des indicateurs pertinents de ciblage des jeunes à les plus à risque, (ii) définir une stratégie et des mécanismes formels d'incitation et d'adhésion des jeunes à risques et (iii) définir des cibles claires afin de permettre un bon suivi et évaluation des changements.



Recommandation 2 :

Assurer l'implication et la participation effective des faitières des organisations de femmes et de jeunes, ainsi que les ministères en charge de la femme et de la jeunesse dans toutes les initiatives de vulgarisation de l'APPR et de consolidation de la paix ciblant prioritairement les femmes et les jeunes: (i) impliquer les faitières dans tout le processus de conception des projets, (ii) impliquer les faitières dans la mise en œuvre et le suivi évaluation et (ii) clarifier au préalable les rôles et responsabilités et une communication permanente.



Recommandation 3 :

Assurer la réparation et ou le remplacement des ouvrages et matériel défectueux identifiés dans le cadre de l'évaluation du projet : (i) impliquer le ministère en charge de l'hydraulique et l'UNICEF dans l'inventaire des besoins en réparation/remplacement, (ii) situer les responsabilités des entreprises et étudier les perspectives de réparation/remplacement et (iii) mobiliser les ressources à travers des partenariats ou un financement additionnel pour les réparations/remplacements.



Recommandation 4 :

Adapter les mécanismes de pilotage des projets conjoints au contexte de crise et à la pluralité des parties prenantes afin d'assurer une meilleure efficacité et efficacité : (i) limiter le nombre de comités de pilotage en instituant des rencontres semestrielles pour tenir compte de la lourdeur de mobilisation des acteurs et des coûts et (ii) instituer des rencontres techniques trimestrielles en lieu et place de rencontres mensuelles ; (iii)

instituer des rencontres de coordination mensuelles entre les acteurs de mise en œuvre afin d'améliorer l'efficacité et les synergies d'action.

Recommandation 5 :



Améliorer la visibilité à travers la mise en place d'une stratégie et des mécanismes harmonisés et formels de communication sur le projet : (i) élaborer une stratégie et un plan de communication assorti d'outils de communication astreints à chaque partenaire de mise en œuvre et (ii) être en place au niveau de la coordination un mécanisme et des indicateurs de suivi de la communication des différents partenaires de mise en œuvre.

Recommandation 6 :



Conduire systématiquement une étude de base avant ou au démarrage du projet afin de disposer d'indicateurs et des cibles contextualisés et factuelles, réalistes et réalisables : (i) mener une étude de base et (ii) réviser les indicateurs initiaux afin de les adapter au contexte de mise en œuvre du projet au moment de son démarrage.

Recommandation 7 :



Capitaliser les acquis et mettre à l'échelle les activités du projet avec un accent particulier sur les zones périphériques qui enregistrent encore des incidents sécuritaires résiduels : (i) assurer une large diffusion des résultats, des bonnes pratiques et leçons apprises du projet, (ii) valoriser l'expertise des volontaires et relais communautaires, (iii) renforcer les capacités des radios communautaires à travers des équipements et la formation des professionnels et (iv) étendre le projet à un plus grand nombre de localités.

Recommandation 8 :



Renforcer et élargir les opportunités d'autonomisation économique des femmes et des jeunes : (i) mettre en place des mécanismes de suivi accompagnement des initiatives d'autonomisation financées dans le cadre du projet pour assurer la durabilité, (ii) réaliser des sessions de formation au métier en vue d'accroître l'employabilité et l'auto emploi des bénéficiaires, (iii) améliorer les niveaux de financement afin d'accroître la viabilité des projets et (iv) assurer le suivi accompagnement des bénéficiaires.

Recommandation 9 :



Développer des initiatives et des approches pour adresser la problématique de la stigmatisation des jeunes filles par les autres femmes : (i) approfondir la compréhension de la problématique et concevoir des modules de sensibilisation et de communication sur le phénomène et (ii) conduire des campagnes de sensibilisation et de communication sur la problématique à l'endroit des organisations de femmes.

Recommandation 10 :



Intégrer systématiquement dans tout projet des stratégies et approches formelles sensibles à tous les aspects transversaux, notamment l'inclusion/handicap et la durabilité environnementale : (i) définir des indicateurs clairs et des cibles à atteindre et (ii) être en place des stratégies et des mécanismes d'incitation et de suivi de la prise en compte effective des aspects liés à l'inclusion/handicap et la durabilité environnementale.



PRINCIPALES LEÇONS APPRISSES

- 1 Dans un contexte de crise comme celui de la RCA, l'opérationnalisation des mécanismes de pilotage reste tributaire de leur pertinence et réalisme ;
- 2 L'utilisation et la gestion commune des infrastructures communautaires par les différentes communautés constituent des facteurs favorables de brassage et de cohésion sociale ;
- 3 L'implication et la responsabilisation des jeunes et des femmes sont des facteurs de succès des initiatives de sensibilisation et de communication pour un changement de comportement les concernant ;
- 4 Les consultations à la base sont des facteurs de mobilisation, d'adhésion et de participation des communautés permettant d'identifier leurs besoins et préoccupations prioritaires, ainsi que des solutions pertinentes et durables ;
- 5 L'engagement des partenaires nationaux permet de mieux contribuer aux priorités nationales dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet à travers la prise en compte ou la réorientation de certaines thématiques.



INTRODUCTION

Le présent rapport d'évaluation finale indépendante du projet « Communication et sensibilisation sur la cohésion sociale en République Centrafricaine (RCA) » est réalisé dans le cadre du processus de redevabilité et d'apprentissage de ONU Femmes et des autres agences récipiendaires. Il est le résultat de consultations inclusives et participatives avec l'ensemble des parties prenantes de la conception et la mise en œuvre du projet.

Le rapport présente le contexte de mise en œuvre du projet, l'approche méthodologique de travail, les principaux constats et conclusions, ainsi que des recommandations dans la perspective d'améliorer les futures interventions dans les domaines de la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

I. Historique et contexte de l'évaluation

Historique

Depuis son accession à l'indépendance en août 1960, les premiers dirigeants de la RCA ont tâché de renforcer l'indépendance politique par le renforcement institutionnel et le développement social et économique, tout en adoptant le style de gouvernance clientéliste et autoritaire du pouvoir colonial.

Après la chute de Bokassa en 1979, la RCA s'est empêtrée dans une myriade de conflits aux alliances éphémères entre dirigeants politiques, milices, groupes d'autodéfense, bandits et acteurs étatiques. L'échec des accords de paix et des programmes de Démobilisation, de désarmement et de réinsertion (DDR) a conduit à une polarisation du pouvoir, une insécurité grandissante, à la généralisation de l'impunité et à l'augmentation des disparités sociales et de la discorde sociale. Les différentes crises politico-militaires qu'a connues le pays depuis plus de deux décennies ont progressivement détruit le tissu sociopolitique du pays.

Contexte politique

Le conflit militaro-politique débuté en 2012 et qui s'est poursuivi en 2013 a connu plusieurs épisodes. Le conflit a atteint son paroxysme en 2013 avec deux guerres civiles consécutives utilisant la tactique de la terre brûlée. La coalition musulmane de la Séléka, a pris le contrôle d'une grande partie du pays et le pouvoir à Bangui. Une coalition de groupes d'autodéfense chrétiens et animistes, les Anti-Balaka, s'est ensuite rebellée contre la Séléka, chassant de nombreux musulmans du pays. Un régime de transition a été mis en place, mais le pays a été dévasté et la population profondément traumatisée.

Depuis 2013, plusieurs accords de paix et de réconciliation ont été conclus entre les parties au conflit. On peut citer entre autres : (i) l'accord de Libreville (Janvier 2013), (ii) la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et l'Accord de Brazzaville (Juillet 2014), (iii) l'Accord de paix en Centrafrique aussi appelé Pacte Républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine signé le 11 mai 2015 à Bangui lors du Forum National de Bangui entre gouvernement de transition, les principaux partis politiques du pays et 10 groupes armés ; et (iv) l'Accord de paix en Centrafrique ou Entente de Sant'Egidio signé le 19 juin 2017 à Rome sous l'égide de la communauté catholique de Sant'Egidio entre le gouvernement centrafricain et quatorze groupes armés centrafricain. Tous ces accords, qui ont été muets en matière de Genre et particulièrement silencieux à l'égard des femmes, se sont soldés par des échecs et n'ont pas permis un retour à une paix durable en RCA.

En 2015-2016, le retour à l'ordre constitutionnel et l'élection de Faustin-Archange Touadéra à la présidence a marqué l'opportunité d'un redressement en RCA. Sous le leadership du Président de la République, l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) en RCA, négocié à Khartoum du 24 janvier au 5 février 2019, a été signé à Bangui le 6 février 2019 par les 14 groupes armés et le Gouvernement. L'APPR a conduit à une stabilisation significative du Nord-Ouest plus densément peuplé, où le DDR a fait des avancées ; il a aussi mené à des réformes législatives telles que l'adoption d'une loi de décentralisation et la création d'une commission de paix et de réconciliation. Il est à noter que l'APPR en plus d'engager les parties à résoudre pacifiquement les différends et les groupes armés à désarmer,

comprend également deux autres dispositions notables, à savoir la création d'unités spéciales mixtes de sécurité réunissant certains combattants issus de groupes armés et des formations de l'armée, et la formation d'un « gouvernement inclusif ». Par ailleurs, l'APPR bénéficie d'un soutien international fort à travers le Panel des Facilitateurs¹ de l'initiative pour la paix et la réconciliation en RCA. Les Nations Unies, l'Union Européenne et d'autres partenaires sont engagés pour la mise en œuvre réussie de l'Accord.

L'APPR reconnaît l'importance de l'implication des femmes et des jeunes dans les processus de paix et les mécanismes de relèvement et de consolidation de la paix en RCA. Néanmoins, cette avancée notable ne doit cependant pas faire perdre de vue la réalité constante selon laquelle les femmes et les jeunes sont sous représentés dans les instances de prise des décisions en RCA y compris dans la mise en œuvre des processus de paix et de relèvement. En effet, le gouvernement inclusif post Accord de Paix ne comptait que 07 femmes sur 39 et aucun jeune. Aucune femme ni aucun jeune conseiller spécial en charge des Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (USMS), aucune femme ni aucun jeune chargé de mission au Ministère du Désarmement, de la Démobilisation, de la Réinsertion et du Rapatriement, à peine 01 femme et aucun jeune sur les 13 personnalités nommées par le Président de la République à la Primature après la signature de l'Accord.

Après la signature de l'APPR, plusieurs organisations de la société civile ont dénoncé le caractère exclusif du Dialogue entre le Gouvernement et les 14 principaux

1 Le panel des Facilitateurs est présentement constitué des Représentants de la RCA, de l'UA, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL), de l'Angola, de la République du Congo, du Gabon et du Tchad. Sa mission est de (i) convoquer les rencontres avec les parties prenantes, de modérer les discussions et présider la plénière des rencontres directes entre parties ; (ii) de faciliter la recherche de consensus et de compromis entre les parties centrafricaines et de se tenir en permanence à leur disposition pour faciliter le dépassement des blocages le cas échéant ; (iii) de faire observer et veiller au respect des principes directeurs figurant dans la Feuille de Route pour la paix et la réconciliation nationale en RCA et régissant l'engagement et le comportement des Parties ; (iv) de communiquer sur les avancées du processus du dialogue, à travers les canaux appropriés, avec les Institutions habilitées et la société civile centrafricaines, les partenaires de la communauté internationale et les mass-médias.

groupes armés, car l'Accord s'est fondé sur le principe de la cooptation. La mise en œuvre de certaines dispositions de l'Accord s'est également vite heurtée à plusieurs obstacles. Les divergences d'interprétation concernant les structures de commandement des unités mixtes de sécurité et la réticence des groupes armés à engager des combattants dans un désarmement pérenne ont entravé leur formation. L'idée d'un gouvernement inclusif s'est avérée particulièrement controversée. Après de multiples tractations, les groupes armés se sont vus confier de nombreux postes ministériels, ainsi qu'au sein des gouvernements locaux dans des zones sous leur contrôle, ce beaucoup à Bangui ont considéré comme une concession inacceptable faite aux groupes armés. En outre, de nombreuses critiques que font les leaders d'opinion sur le contenu de l'Accord dans les médias (Radio, presse écrite et cybernétique), les rumeurs ainsi que les incitations à la haine constituaient un obstacle majeur dans la mise en œuvre de l'APPR. Le déclenchement de la crise électorale de décembre 2020 par la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) suite à la décision de la cour constitutionnelle d'invalider la candidature de l'ex-président François Bozizé a mis à mal la mise en œuvre de l'Accord de Paix.

Contexte géographique, démographique et social

La République Centrafricaine est un pays enclavé au cœur de l'Afrique qui partage les frontières avec le Tchad au nord, le Soudan au nord-est, le Soudan du Sud à l'est, la République démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo au sud, et le Cameroun à l'ouest.

Selon des projections du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2003 (RGPH03) en 2020, la population s'élève à 5 464 000 millions d'habitants². La structure démographique de la population centrafricaine révèle une dominante féminine (50,95% de la population totale contre 49,04% d'hommes) et jeune (49,8% ont moins de 18 ans). L'espérance de vie à la naissance est de 56 ans pour les hommes et de 57 ans pour les femmes. L'indice synthétique de fécondité est de 4,3 enfants par femme.

2 Les projections de la population totale par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales national de la statistique (ICASEES), 2020.

La RCA demeure l'un des pays les plus pauvres au monde avec de nombreux défis à relever sur le plan du capital humain. En 2019, l'Indice de Développement Humain (IDH) du pays se situait à 0.397 (0.351 pour les femmes, contre 0.438 pour les hommes)³, inférieur à la moyenne des pays du groupe à développement humain faible, établie à 0.513, et inférieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne, établie à 0.547. Elle se classe tout en bas du classement de l'Indice de développement humain de l'ONU (188ème rang sur 189 pays). La RCA est classé en 2019 dans le groupe 5 selon l'indice de développement genre (IDG de 0.801) et 159ème sur 162 pays dans l'indice d'Inégalité de genre (IIG de 0,680).

Le taux d'alphabétisation des adultes⁴ (15 ans et plus) était de 37,396 % en 2018. Selon l'enquête par grappe à indicateurs Multiples (MICS6 – RCA), 2018-2019, le taux d'analphabétisme était de 75,1 % chez la femme et 52,6% chez l'homme, ce qui signifie que 8 femmes chefs de ménages sur 10 sont analphabètes. En 2018, le taux d'achèvement du primaire en RCA n'est que de 46 % pour les filles contre 68 % pour les garçons, soit un indice de parité de 0,68 (c'est-à-dire que moins de 07 filles achèveraient le fondamental 1 pour 10 garçons).

L'accès des populations centrafricaines aux services sociaux de base reste problématique. En 2010, 86%⁵ de la population centrafricaine n'avait pas accès aux services de santé et cet état n'a pas changé avec le temps. La mortalité maternelle s'est aggravée avec le conflit, passant de 850 pour 100 000 naissances vivantes en 2010 à 880 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2018. Ce taux représente le 2ème taux le plus élevé au niveau mondial (UNICEF 2018). La couverture en eau potable et en assainissement en RCA reste l'un des plus faibles d'Afrique. Le taux d'accès à l'eau potable était de moins de 30% en 2015 avec un taux de 31,8 % en milieu urbain et 27,6% en milieu rural. Le taux de couverture national en service d'assainissement de base reste inférieur à 30 % en 2018.

La population centrafricaine reste profondément marquée par les crises récurrentes enregistrées par le

pays. Selon les estimations, 6 300 personnes, dont un grand nombre de civils, ont été tuées depuis le début de la crise en décembre 2012⁶. Selon le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) 2021, désormais un Centrafricain sur quatre est déplacé à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Selon le PRH publié en 2021, plus de la moitié de la population centrafricaine devrait avoir besoin d'assistance humanitaire et de protection dont 1,9 millions de personnes présentant des besoins aigus liés à leur survie physique et mentale.

Contexte économique

La longue période de conflits politico militaires a confronté la RCA à de grands défis liés notamment au ralentissement du développement économique et à l'augmentation de la pauvreté. Selon les institutions de Bretton Woods, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), **la crise militaro-politique a ralenti la croissance économique de la RCA de 3,7% en 2018 avant de rebondir à 4,8 % en 2019** avec l'amélioration de la situation sécuritaire ayant permis la reprise de l'activité économique. Cependant, **il est reparti à la baisse en retombant jusqu'à 0,4% en 2020 consécutif aux effets de la pandémie à COVID19** sur la quasi-totalité des secteurs économiques, notamment le commerce, l'hôtellerie, les mines et l'agriculture. **Le solde budgétaire est passé d'un excédent de 0,2 % du PIB en 2019 à un déficit de 2,2 % du PIB en 2020.** Le pays a également connu une détérioration modérée de la balance du compte courant, **de -5,0 % du PIB en 2019 à -5,7 % du PIB en 2020.** Ce déclin reflète une baisse des exportations due à la déréglementation de la production et de la demande mondiale liée à la pandémie.

La pauvreté reste endémique en RCA. Selon les dernières estimations **près de 71% de la population centrafricaine en 2018 vivait en dessous du seuil de pauvreté** (1,90 dollar par jour, en parité de pouvoir d'achat). Cette pauvreté a davantage un visage féminin. Dans les zones rurales du pays, **le taux de pauvreté atteint 81% chez les femmes, contre 69 % chez les hommes**⁷. Les femmes qui vivent en milieu rural n'ont pratiquement pas de revenus monétaires dignes de ce nom, l'essentiel de leurs activités étant

3 Rapport sur le développement humain 2020, PNUD.

4 Institut de statistique de l'UNESCO/Site de la Banque Mondiale.

5 DSPPC, 2010.

6 Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021.

7 Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021.

consacré à la fourniture de produits et de services nécessaires à la survie de la famille (Banque Mondiale 2019). Les petites activités de revente de produits agricoles et d'élevage servent à financer des besoins marchands de la famille.

Beaucoup de contraintes entravent le développement économique de la femme centrafricaine. Il s'agit notamment des pesanteurs socio culturelles, de sa condition de mère avec son corollaire de charges domestiques, de son difficile accès à la terre et à son faible accès aux financiers. Cependant, la femme reste résiliente. Elle est présente dans tous les secteurs productifs de l'économie et domine l'économie informelle. Elle fait vivre la plus large partie de la population par de petits commerces de produits vivriers, de produits de première nécessité, de vêtements bon marché, financée en grande partie sur fonds propres ou à travers des tontines (Kélémba).

Situation de la femme en Centrafrique, participation à la vie publique et politique

Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été engagées et réalisées par le gouvernement de la République dans le cadre politique, institutionnel et juridique en vue d'améliorer le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits humains. Cependant, malgré les avancées obtenues, la mise en œuvre de ces initiatives reste entravée par plusieurs blocages.

La RCA continue d'enregistrer une prévalence relativement élevée de pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles, dont notamment le lévirat, le sororat, la mutilations génitales et les rites de veuvages. De même, la prévalence des mariages de mineurs en RCA est assez élevée et concerne 23,8% d'entre elles avant l'âge de 15 ans, 56,9% avant 18 ans⁸. Par rapport à la division du travail, la femme est toujours perçue comme une ménagère à qui reviennent de fait toutes les activités domestiques de la famille, toutes choses qui lui laissent peu de temps pour ces activités d'émancipation et de production. En lien avec la production, les pesanteurs culturelles attribuent principalement à la femme le simple rôle d'ouvrière non rémunérée.

8 Rapport d'analyse sexo-spécifique profil genre de la RCA 2021.

L'accès des femmes aux services sociaux de base reste faible et se caractérise dans le contexte de crise sécuritaire que connaît la RCA, par l'inaccessibilité géographique aux formations sanitaires et aux centres d'éducation situés dans les zones de conflits, qui du reste se vident de leur personnel. Il se caractérise aussi par l'inaccessibilité aux infrastructures d'eau potable qui déjà insuffisantes par leur nombre, font l'objet de destruction par les groupes armés, accroissant ainsi la charge de travail des femmes qui doivent parcourir de longues distances, souvent au péril de leur vie. Dans le domaine de l'énergie, notamment domestique, le bois de chauffe reste la principale source pour la cuisine, ce qui impacte grandement les femmes non seulement au niveau de la pénibilité du travail domestique, mais aussi dans leurs activités économiques, principalement la transformation agro-alimentaire (entre autres). En milieu rural notamment, les corvées domestiques restent un facteur de déscolarisation des filles.

La terre constitue le principal facteur de production en RCA mais, compte tenu de la persistance des us et coutume qui, fortement patriarcales, considère la terre comme la propriété exclusive des hommes, son accès par les femmes reste fortement limité en dépit des textes qui stipulent un accès équitable de tous à la propriété foncière. Le faible accès des femmes à la terre en plus de les priver du capital de production, constitue une contrainte à l'accès aux services financiers, en l'occurrence le crédit. Dans le système bancaire national, 10% seulement des comptes présents dans les institutions financières centrafricaines appartenaient à des femmes de plus de 15 ans et 7% étaient des comptes d'épargne en 2017⁹.

Dans le domaine de l'emploi, la RCA s'illustre par une participation de 64,4% des femmes à la force de travail contre 79,8% des hommes. En 2018, le chômage a davantage affecté les femmes (42,1%) que les hommes (28,6%). Les femmes actives de la RCA se retrouvent majoritairement dans le secteur agricole (81%) et celui des services (16%) alors que dans le secteur industriel, elles sont peu présentes (2,7%)¹⁰. 47,5% des femmes centrafricaines actives contribuent au travail familial contre 28,2% seulement chez les

9 Rapport d'analyse sexo-spécifique profil genre de la RCA 2021

10 Estimation BIT, 2019

hommes¹¹. En matière d'emplois salariés, seulement 16,5% des femmes sont salariées dans le secteur non agricole. Les inégalités de genre se caractérisent aussi par le travail précoce des enfants et surtout les filles et l'emploi des femmes (80%) dans le secteur informel.

Les cycles de conflit qu'a connu la RCA au cours de plusieurs décennies a eu pour corolaire une insécurité chronique et une culture de la violence. Cette situation entretient depuis lors l'exacerbation de violences sexuelles et la traite des êtres humains. Les femmes, les jeunes, les personnes âgées et celles vivant avec un handicap sont les composantes de la population qui ont, et qui continuent de payer le plus lourd tribut. Selon le rapport d'analyse sexo-spécifique profil genre de la RCA, le nombre total des cas de VBG rapportés en 2019 était de 13 028.

Malgré les avancées obtenues au niveau législatif, légal et réglementaire avec la promulgation d'une loi sur la Parité Homme/Femme, il existe un décalage important entre la forte capacité d'engagement, de mobilisation et de participation des femmes et leur représentation effective dans les institutions politiques. Selon le rapport d'analyse sexo-spécifique sur le profil genre de la RCA en 2021, l'Assemblée nationale est composée seulement 12 femmes (soit 8,6%) sur 140 députés élus. Au sein des gouvernements successifs, la présence des femmes aux postes de pouvoir est également restée très limitée. A la fonction publique, le pourcentage de femmes occupant des postes de décision par rapport aux femmes travaillant est à peine de 2,03%. L'activité politique et civile reste l'apanage de l'homme, illustrant ainsi la division traditionnelle du travail social au sein de la société exacerbée par l'absence d'un décret d'application de la loi sur la parité Homme/Femmes.

Sur le plan judiciaire, la représentativité des femmes reste tout aussi marginale en RCA selon toujours le rapport d'analyse sexo-spécifique sur le profil genre de la RCA en 2021. En effet, le corps des magistrats ne possède que 9,8% de femmes alors que l'on retrouve 35,5% de femmes dans le corps des greffiers, 5% seulement de femmes dans le corps des avocats, et 44,4% (4 sur 9) à la Cour Constitutionnelle. La RCA ne dispose pas encore d'un quota de représentativité des femmes au plus haut niveau dans le système

judiciaire. Cependant la loi sur la parité qui prévoit un quota de 35% des femmes s'étend aussi à cette institution. La représentativité des femmes à la Cour Pénale Spéciale est très faible, surtout en ce qui concerne les cadres nationaux. La présence des femmes parmi les membres de cette Cour n'est que de 27% pour les magistrats dont 0% pour les cadres nationaux, 0% pour les greffiers, 9,3% pour les avocats nationaux et 20% pour les officiers de police judiciaire.

En termes de participation à la consolidation de la paix, l'engagement des femmes centrafricaines a été renforcé par la volonté politique affichée par le nouveau gouvernement avec l'appui des partenaires au développement qui a abouti au Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA 2017-2021). S'inscrivant dans le cadre de la résolution 1325 "Femmes, Paix et Sécurité" du Conseil de sécurité de l'ONU¹² ratifiée par la RCA, ainsi que dans le cadre de l'atteinte des ODD 5 et 16, le RCPCA 2017-2021 est le cadre de référence pour la promotion du relèvement et de la consolidation de la paix. Ce plan met un accent particulier sur la promotion de l'égalité des genres dans la réforme de la défense et la sécurité, l'accès à la justice, l'accès aux services essentiels de qualité, l'exploitation durable des ressources naturelles, l'inclusion des jeunes, etc. ainsi que sur l'appui à la participation des femmes dans la prévention des conflits et à la cohésion sociale aux niveaux communautaire et national.

La contribution des femmes centrafricaines au processus de consolidation de la paix se traduit à la fois au niveau stratégique et communautaire.

Au niveau stratégique, les femmes centrafricaines sont désormais partie prenante des négociations sur la paix en RCA depuis leur première participation aux négociations de l'accord de paix et de réconciliation de Khartoum en 2019, où 8% des signataires étaient des femmes. Leur mobilisation a également abouti au respect du quota de 35% de femmes (4 femmes sur 11 membres) dans la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation (CVJRR). Ces dernières ont également plaidé pour leur implication dans les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'APPR où elles représentent 23% des membres des différents

11 Rapport d'analyse sexo-spécifique profil genre de la RCA 2021.

12 Première résolution à reconnaître et vouloir renforcer le rôle des femmes comme agents de paix. Il s'inscrit aussi dans le cadre de l'atteinte des ODD, notamment l'ODD 16 avec des liens particulièrement forts avec l'objectif ODD 5.

organes. A la faveur du Plan d'Intégration du Genre dans la réforme des FSI qui met un accent particulier sur la promotion de l'égalité des genres dans la réforme de la défense et la sécurité, elles sont également de plus en plus présentes au sein des forces de sécurité et de défense. Ainsi en 2020, 351 femmes sur un total de 2 650 sont présentes au sein de la Gendarmerie (soit 13,2%) et 597 femmes sur un total de 2 255 au sein de la Police (soit 26,4%). Ces statistiques restent faibles mais en progression.

Au niveau communautaire, les femmes sont des artisanes de paix et œuvre pour la réconciliation des Centrafricains, divisés par plusieurs décennies de guerre civile. La contribution des femmes aux chances de réussite de la recherche et la consolidation de paix ont été reconnues par le Forum de Bangui¹³ qui a recommandé une forte implication des femmes dans les mécanismes de consolidation de la paix au niveau local et national. Toutefois, depuis lors on note une faible avancée, les femmes n'étant pas systématiquement consultées dans le cadre du processus de négociation de paix en cours, sous le prétexte qu'il n'y a pas assez de femmes intellectuelles en RCA et que la majorité n'est pas instruite ou formée¹⁴. Malgré cela, les femmes centrafricaines se sont regroupées en réseaux de femmes leaders et jouent un rôle primordial dans le plaidoyer, la prévention, la sensibilisation et la médiation pour la paix, au niveau local et communautaire.

II. Aperçu sur le projet

Objectifs, portée et résultats attendus

Le Projet conjoint ONU - Femmes, UNFPA et SFCG « **Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA** » est une initiative qui se propose d'appuyer le Gouvernement Centrafricain dans le processus de vulgarisation de l'APPR. Il a pour objectif général de contribuer au retour à la paix définitive en République centrafricaine et à la création des conditions favorables au développement durable par la participation massive des femmes et des

jeunes à la vulgarisation des différentes initiatives de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale.

Le projet s'inscrit en droite ligne du processus de mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation signé à Bangui le 06 février. Il appuie les efforts du Gouvernement en matière de vulgarisation de l'APPR et cadre directement avec la stratégie de communication pour la vulgarisation de l'APPR élaboré par le Ministère de la Communication et des Médias.

Il est une initiative complémentaire au projet d'Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable en RCA¹⁵ qui vise à contribuer à un environnement propice à l'apaisement et la consolidation de la paix en RCA à travers 03 résultats majeurs : (i) Appui à la médiation de haut niveau politique ; (ii) Appui à la mise en commun des approches nationales et locales de médiation ; (iii) Une communication améliorée sur les efforts du du Gouvernement et du peuple centrafricain.

Le projet est ancré dans la dynamique d'appui à la mise en œuvre du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA 2017-2021) tout en renforçant la contribution du Système des Nations Unies dans le cadre de l'UNDAF+ (2018-2021).

Les activités du projet sont une réponse aux différentes recommandations du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui à travers les résolutions R1325 et 2250 exigent des Etats un investissement plus conséquent en faveur des femmes et des jeunes notamment en ce qui concerne leur protection et leur participation dans les processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix d'une part et la prévention des conflits d'autre part.

Le projet à été mis en œuvre dans les villes cibles de **Bangui, Bambari, Bangassou et Paoua** qui sont dans l'ensemble, en dehors de Bangui la capitale, des localités dites « marginalisées » qui ont été fortement éprouvées par la longue crise centrafricaine. **Bangui** est la capitale et la plus grande ville de la République centrafricaine. Elle est une commune autonome

13 <https://jfkablog.com/2016/05/23/le-forum-national-de-bangui-en-documents-enfin-ca-memories/>

14 Rapport d'analyse sexo-spécifique profil genre de la RCA 2021

15 Lancé en octobre 2017 et mis en œuvre par le PNUD et la Division des Affaires politiques de la MINUSCA (PAD). Budget : 2517451 US \$



©ONU Femmes RCA, 2021

divisée administrativement en 08 arrondissements, 16 groupements et 205 quartiers. La sous-préfecture de **Bambari** est une ville située au centre de la République centrafricaine, chef-lieu de la préfecture de la Ouaka, la 5e ville du pays par sa population. Elle est constituée de 5 communes et compte 91 quartiers. La ville de Bambari est un foyer de tension. A la veille des élections de décembre, la ville a été brièvement envahie par des groupes rebelles avant d'en être chassés par les forces de l'ONU. **Bangassou** est une ville du Sud-Est de la République centrafricaine, chef-lieu de la préfecture du Mbomou. Elle est située à 734 km à l'est de Bangui et à un kilomètre de la frontière avec la République démocratique du Congo. Bangassou fait partie des villes qui ont connu une certaine violence pendant la période de crise. Plus récemment, elle est restée sous le contrôle des groupes armés jusqu'en février 2021 à la suite de la crise post-électorale de décembre 2020.

La sous-préfecture de **Paoua** est située au centre de la préfecture de l'Ouham-Pendé. Elle est constituée de huit communes. En mai 2019, 03 villages de Paoua ont enregistré le massacre d'au moins 46 civils. Il s'agit de zones où des initiatives sur la cohésion sociale et le vivre ensemble sont pertinents, et où la Section Affaire Civile de la MINUSCA¹⁶ partenaire clef de mise en œuvre dispose d'officiers. Les bureaux des officiers civils sont les bases opérationnelles du Projet au niveau local.

Le projet est articulé autour de trois (03) résultats et six (06) produits. Le tableau ci-dessous résume les résultats et produits attendus du projet conjoint tels qu'établis pour atteindre les objectifs de départ.

Le projet a été exécuté dans un contexte marqué par la COVID19 dont les mesures de mitigation ont induit un certain nombre de changements dans le

16 Le mandat de la MINUSCA renouvelé par le Conseil de sécurité jusqu'au 15 novembre 2021 identifie plusieurs tâches prioritaires : Protection des civils ; Bons offices et appui au processus de paix, y compris à la mise en œuvre de l'Accord de paix, aux élections, à la réconciliation nationale, à la cohésion sociale et à la justice transitionnelle aux niveaux national et local ; Aide à la mise en place de conditions de sécurité favorables à l'acheminement immédiat, complet, en toute sécurité et sans entrave de l'aide humanitaire et Protection du personnel et des biens des Nations Unies. D'autres tâches ont également été définies : Appui à

l'extension de l'autorité de l'État, au déploiement des forces de sécurité et au maintien de l'intégrité territoriale ; Réforme du secteur de la sécurité ; Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement ; Promotion et protection des droits de l'homme et Action en faveur de la justice nationale et internationale, de la lutte contre l'impunité et de l'état de droit. La MINUSCA à travers son Unité d'Information et de Communication Stratégique est un acteur majeur de la vulgarisation de l'APPR et plus généralement de la promotion de la consolidation de la paix en RCA depuis plusieurs années.

TABLEAU 1

Résultats et produits du projet

| Résultats | Produits |
|---|---|
| <p>Résultat 1</p> <p>D'ici la fin du projet, les populations ciblées (hommes/femmes/jeunes) ont une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Produit 1.1: Le Ministère de la Communication et des Médias ainsi que la Radiotélévision Centrafricaine et 6 radios communautaires des zones cibles du projet ont des capacités renforcées et produisent des contenus en lien avec l'APFR • Produit 1.2: Au moins 100 professionnels des médias ont compris leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et exercent leur métier dans le respect de l'éthique et la déontologie journalistique tout en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approach |
| <p>Résultat 2</p> <p>D'ici la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et autres processus de relèvement</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.1: Les organisations des femmes et des jeunes ont mené une campagne de plaidoyer institutionnel pour une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes au sein des instances de mise œuvre de l'APPR et des autres processus de paix en RCA et été formés-es sur le suivi citoyen des politiques publiques • Produit 2.2: Les leaders des organisations des femmes et des jeunes ont été formés sur le contenu de l'APPR et sont impliqués dans ses mécanismes de mise en œuvre et les ont vulgarisés auprès des populations (hommes/femmes/jeunes) des zones cibles du projet. |
| <p>Résultat 3</p> <p>Les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Produit 3.1: Les Comités locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) ont créé un cadre de dialogue et de concertation entre les ex combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires. • Produit 3.2: Les Ex-combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires ont participé à des activités socio culturelles de promotion de la cohésion sociale et de la réconciliation inter communautaire |

cadre de résultat. En effet, dans la perspective de contribuer à l'atténuation de l'impact de la COVID19, des activités communautaires (réalisation de forages) et génératrices de revenus (AGR) ont été introduites à la demande des bénéficiaires. Ces changements importants ont été pris en compte dans le cadre de l'évaluation.

Le projet a principalement ciblé les catégories de bénéficiaires suivantes : (i) les associations féminines et de jeunes ; (ii) les leaders religieux et communautaires ; (iii) les Organisations de victimes ; (iv) les ex combattants ; (v) les médias (Ministère de la Communication et des Médias, Radiotélévision Centrafricaine et les Radios communautaires) ; (vi) les Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) ;

(vii) les journalistes et (viii) les autorités politiques et administratives.

Le budget global du projet est de **3 557 390 USD**, financé par le Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) à travers le Fonds pour la Consolidation de la Paix (Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix). Le budget du projet est reparti comme suit entre les 03 agences récipiendaires : ONU Femmes (1 786 900 USD), UNFPA (743 650 USD) et Search for Common Ground (1 026 840 USD).

Théorie de changement

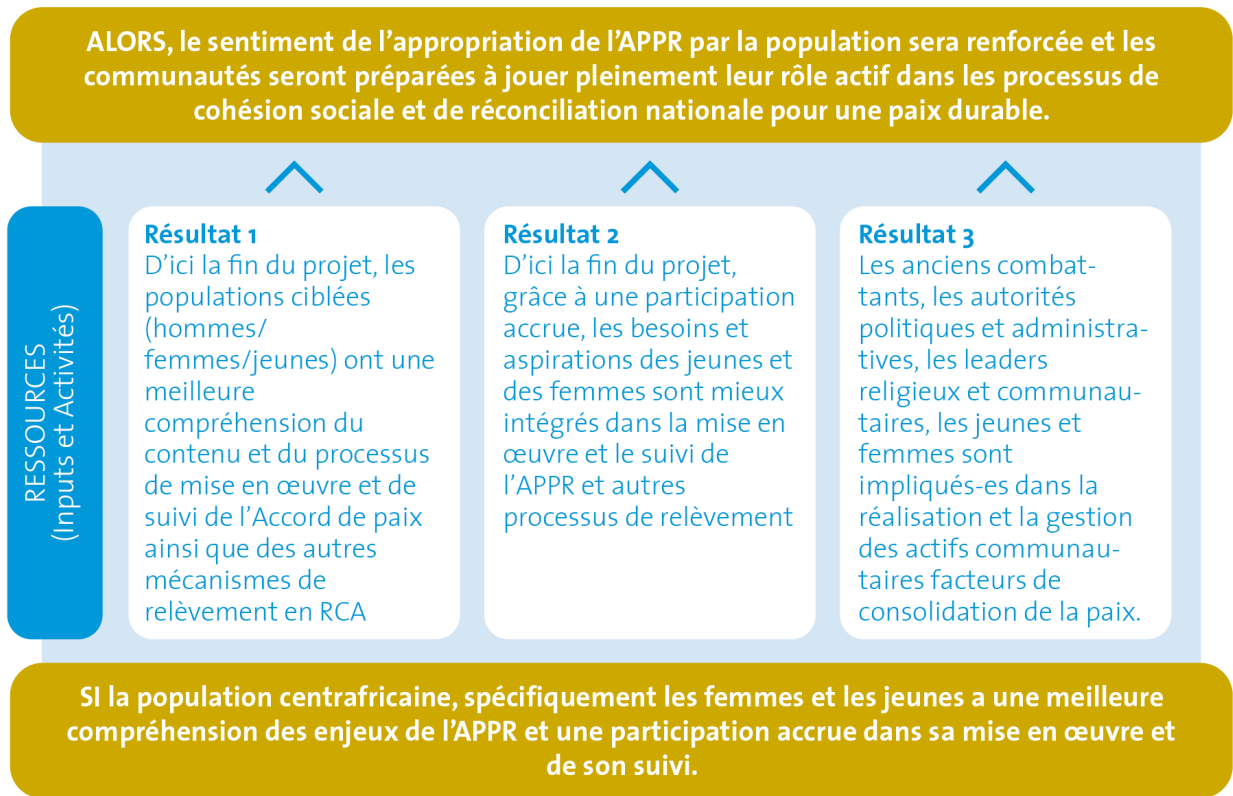
La théorie du changement qui sous-tend le Projet est que : **SI** la population centrafricaine, spécifiquement les

femmes et les jeunes a une meilleure compréhension des enjeux de l'APPR et une participation accrue dans sa mise en œuvre et de son suivi ; **ALORS**, le sentiment de l'appropriation de l'APPR par la population sera

renforcé et les communautés seront préparées à jouer pleinement leur rôle actif dans les processus de cohésion sociale et de réconciliation nationale pour une paix durable ».

FIGURE 1

Théorie du changement du projet



©ONU Femmes RCA, 2021

TABLEAU 2

Parties prenantes au processus de conception et de mise en œuvre du projet

| Structures/acteurs | Domaines d'intervention et statut/projet |
|--|--|
| <p>Agences et structures récipiendaires (ONU Femmes, UNFPA et SFCG)</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. ONU Femmes est l'agence lead de la mise en œuvre du projet. En RCA, elle a déjà piloté plusieurs programmes en lien avec la consolidation de la paix et le relèvement, sur fonds propres ou à travers le financement d'autres partenaires dont le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. Dans le cadre du projet, ces interventions ont porté sur le produit 2 du résultat 2 et sur l'unique produit du résultat 3. 2. L'UNFPA dans le cadre du projet, fournira un soutien stratégique à l'accélération de la transition démographique afin de profiter des dividendes démographiques. Ses interventions dans le cadre du projet ont concerné le produit 1 du résultat 2. 3. SFCG est une organisation internationale travaillant depuis 2012 en RCA, notamment sur les thématiques de non-violence, la collaboration intercommunautaire et la cohésion sociale à travers des formations, des processus de dialogue, les médias et le grand public. Sur la base de ses expériences de travail avec les jeunes, il travaille avec eux à travers des émissions et programmes médias participatifs. Dans le cadre du projet, Les activités du résultat 1 du projet ont été entièrement exécutées par SFCG. 4. Conformément à la stratégie de mise en œuvre, SFCG et ONU Femmes ont assuré la production de six (06) produits chacun et l'UNFPA cinq (05). SFCG, avait en charge la mise en œuvre des activités du résultat 1 du projet en étroite collaboration avec le Ministère en charge de la Communication. Les interventions de l'UNFPA le produit 1 du résultat 2 ONU Femmes avait en charge la mise en œuvre des activités du produit 2 du résultat 2 et l'unique produit du résultat 3. |
| <p>ONG locales de mise en œuvre Tamboula, EDEN, URU, APSUD</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Tamboula est implanté à Banqui et dans les 16 préfectures et travaille sur les thématiques de Réconciliation nationale, activités de cohésion sociale, promotion du leadership des femmes et des jeunes dans la consolidation de la Paix. Dans le cadre du projet l'ONG a organisé (1) des formations sur le contenu des accords de paix ainsi que sur les autres mécanismes de relèvement et de consolidation de la paix en RCA, (2) soutenue les activités de vulgarisation de l'accord de paix et les autres mécanismes de consolidation de la paix initiés par les 150 leaders des organisations des femmes et des jeunes formés ainsi que les femmes et les jeunes membres des CMOP (causeries éducatives et distribution des dépliants en milieu associatif, dans les établissements scolaires, les églises/mosquées, les marchés etc) et (3) organisée des initiatives de renforcement du dialogue et la coopération entre différentes catégories sociales autour des séances des travaux d'intérêt communautaire ; 2. URU a pour mandat de promouvoir, soutenir et développer les initiatives de la Jeunesse Centrafricaine pour la paix et le relèvement de la RCA. Dans le cadre du projet, URU a (1) conduit une analyse participative des aspirations de la jeunesse, (2) conduit les symposiums nationaux des femmes et de la jeunesse et animé des émissions radio et télé en lien avec l'APPR et la cohésion sociale. 3. EDEN œuvre pour le bien-être social et met en œuvre des projets dans divers domaines pour soulager les souffrances des Dans le cadre du projet communication et sensibilisation sur la cohésion sociale, formation de volontaires (75 à Bangassou, 75 à Bambari), organisation de causeries éducatives, renforcement des capacités des CLP, activités communautaires (matches de football), sensibilisation APPR et élection et COVID, construction de forages (communication sur la cohésion sociale), appui aux AGR (formation et dotations de 10 associations féminines en kits d'élevage, agriculture, saponification). 4. APSUD s'emploie à concevoir et mettre en œuvre de solutions durables à la pauvreté, à l'injustice, à l'insécurité et à la crise humanitaire. Dans le cadre du projet il a organisé des sessions de formation (1) sur le mécanisme de suivi citoyen de l'action publique y compris la mise en œuvre et le suivi de l'accord de paix et (2) sur le mécanisme de suivi citoyen de l'action publique y compris la mise en œuvre et le suivi de l'accord de paix, soutenu des activités de vulgarisation de l'accord de paix et les autres mécanismes de consolidation de paix et (4) organisé des causeries éducatives. |

| Structures/acteurs | Domaines d'intervention et statut/projet |
|--|---|
| Gouvernement | Principal signataire de l'APPR, eu égard à son rôle régalien d'assurer la paix et la sécurité à l'ensemble de la population centrafricaine sans exclusive, est responsable de la vulgarisation de l'APPR et son appropriation par toutes les composantes de la société, y compris les femmes et les jeunes qui en sont des acteurs clés. Son implication à travers notamment le ministère en charge de la communication et d'autres ministères tout au long du processus de formulation et de mise en œuvre du projet a permis d'assurer sa participation et son engagement |
| Haut Conseil de la Communication (HCC) | Institution étatique chargée de la régulation des médias, veille globalement au respect du code d'éthique et de déontologie du journaliste et joue par conséquent un rôle central dans la bonne mise en œuvre de l'APPR, notamment en ce qui concerne la lutte contre les fausses informations ou les incitations à la violence. Il a été l'un des principaux bénéficiaires du projet à travers un renforcement de ses capacités en équipements et en matériel dans la perspective de lui permettre d'accomplir pleinement son mandat |
| Radios communautaires | Outils médiatiques de diffusion des messages par excellence du fait de leur accessibilité et proximité avec les communautés. Elles constituent des acteurs clés de vulgarisation de l'APPR, à condition d'être renforcées sur ses domaines de faiblesse : insuffisance de personnel qualifié, obsolescence des équipements et matériel de communication, non maîtrise des missions de service public des médias, problèmes de déontologie et d'éthique professionnels. Ils constituent à la fois des bénéficiaires du projet et des acteurs de mise en œuvre. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les radios ciblées par le projet ont vu plusieurs de leurs faiblesses adressées |
| Organisations des femmes et des jeunes (OFCA, CNJ,...) | Regroupement de différentes composantes de femmes et de jeunes sont à travers leurs activités (plaidoyers, renforcement des capacités, promotion d'activités génératrices de revenus) très actives en matière de résolution des conflits. Au regard de leurs missions, leur capacité de mobilisation, de la densité de leurs membres, et en dépit des faiblesses de structuration et de capacité financière, les organisations des femmes et des jeunes constituent un maillon essentiel dans le processus de vulgarisation, de mise en œuvre et le suivi de l'APPR. Elles ont été impliquées dans le processus de formulation du projet et plusieurs d'entre elle ont bénéficiées des appuis du projet et ont constitué des acteurs dans la mise en œuvre de certaines activités |
| Comités locaux de paix et de réconciliation (CLPR) | Crées par le gouvernement dans le cadre de sa vision de doter la RCA d'une architecture pérenne de paix représentative des citoyens et des communautés à la base. Organisés en réseau au échelons local, régional et national, les CLPR ont pour mission de gérer et de prévenir les conflits, de faciliter le retour et la réinsertion des personnes déplacées internes et réfugiées à l'étranger, d'apaiser les tensions susceptibles de menacer la paix, la stabilité, la réconciliation et le vivre ensemble. Mis en place avec l'accompagnement de ONU Femmes et de la MINUSCA, les CLPR sont des acteurs clés de vulgarisation et de mise en œuvre de l'APPR qui ont bénéficié de l'accompagnement du projet en vue de leur opérationnalisation |
| Leaders traditionnels et religieux | Dépositaires des valeurs et des croyances culturelles jouent un rôle important dans les changements de mentalité et de comportement au niveau communautaire. Leur engagement en faveur de la mise en œuvre et le suivi de l'APPR est gage de l'adhésion massive des populations. A travers le renforcement de leurs capacités par MINUSCA et SFCG à travers des sensibilisations et la participation à des tribunes d'expression, les leaders traditionnels et religieux ont acquis une certaine expérience dans la vulgarisation de l'APPR. Dans le cadre du projet, ils ont été des acteurs actifs lors des symposiums qui ont été organisés |

| Structures/acteurs | Domaines d'intervention et statut/projet |
|--|---|
| Journalistes | <p>Faiseurs d'opinions et principaux vecteurs des bonnes ou fausses informations selon les lignes éditoriales et les positionnements idéologiques sont des acteurs clés pour la vulgarisation de l'APPR, sa mise en œuvre et son suivi, à condition de s'en approprier. Ils constituent des cibles primaires du projet qui ont bénéficiées au niveau individuel de renforcement de capacités et d'accès à l'information. Au niveau institutionnel, les renforcements ont porté sur l'octroi d'équipements techniques et un appui à l'amélioration des grilles et des contenus. Le projet a aussi accompagné la mise en place du Réseau Interinstitutionnel de Communication (RICOM).</p> |
| Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix | <p>Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix est un fonds d'affectation spéciale pluriannuel pour la consolidation de la paix, créé en 2006 par le Secrétaire général.</p> <p>Il a principalement assuré le financement du budget global du projet.</p> |
| Acteurs internationaux qui mènent des interventions sur la même thématique | <ul style="list-style-type: none"> • La MINUSCA, à travers notamment son Unité d'Information et de Communication Stratégique est un acteur majeur de la vulgarisation de l'APPR et plus généralement de la promotion de la consolidation de la paix en RCA depuis plusieurs années. La MINUSCA a apporté un appui logistique au projet et financé le recyclage et déploiement des volontaires du projet dans des activités de sensibilisation sur l'APPR, les élections et la prévention à Covid-19 (24 ,487.33 USD) et projet d'appui en équipements au Centre Multimedia de Bambari faisant suite aux sensibilisation APPR des volontaires en faveur des Jeunes, au sein des Maisons de Jeunes de Bambari (7,500 USD). • Le Groupe de Communication des Nations Unies intervient également dans la vulgarisation de l'APPR et d'autres initiatives de consolidation de la paix. Dans le cadre du projet il a appuyé la visibilité du projet à travers le posting régulier des activités sur le site web des agences SNU |



©UNFPA, 2021

ETENDUE DE L'EVALUATION ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1.1 Objet et champs d'application de l'évaluation

1.1.1 Objectifs de l'évaluation

L'évaluation finale du projet fait partie de l'accord signé entre les parties prenantes. Elle s'inscrit dans le cadre des lignes directrices du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et des Agences onusiennes responsables de la mise en œuvre du Projet qui recommandent des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des Projets/Programme. Elle se situe dans un processus d'apprentissage et de redevabilité et implique également la responsabilité des parties prenantes au projet.

L'évaluation a pour objectif de procéder à une analyse des réalisations et de déterminer à quel point le projet a contribué à la consolidation de la paix en RCA et dans le domaine particulier de la réconciliation afin de générer des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et à faire des recommandations constructives en vue de renforcer les programmations futures.

De manière spécifique, les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- *Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions les plus pertinentes en matière de consolidation de la paix ; 2) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales du pays; 3) la question de savoir si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée de l'ONU dans le pays ; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que le conflit et la sensibilité au genre dans le pays ;*
- *Évaluer dans quelle mesure le projet a contribué concrètement à la réduction des facteurs de conflit en RCA. ;*
- *Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-prix ;*
- *Évaluer si le soutien fourni par le projet a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), a permis de mettre un accent spécifique sur la participation*

des femmes aux processus de consolidation de la paix ;

- *Évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits ;*
- *Il est également question d'analyser la sensibilité du projet au genre, à l'équité et au droit de l'homme, à l'inclusion/handicap et à la durabilité environnementale.*

1.1.2 Champs d'application de l'évaluation et principaux utilisateurs

L'évaluation est conduite autour des activités coordonnées et harmonisées par ONU Femmes en tant que chef de file du consortium, en collaboration avec toutes les parties prenantes du Projet (Agences UN, Ministères, OSC) qui ont participées de façon effective et efficace à la mise en œuvre des activités et à l'atteinte des résultats attendus. Elle intervient à la fin de la période de mise en œuvre du projet, exécuté de mai 2019 à juin 2021 et couvre les 04 localités de mise en œuvre que sont Bangui, Bambari, Bangassou et Paoua.

Le champ thématique et programmatique de l'évaluation couvre conformément aux TDRs, les points suivants :

1. Le Ministère de la Communication et des Médias ainsi que la Radiotélévision Centrafricaine et 6 radios communautaires des zones cibles du Projet ont des capacités renforcées et produisent des contenus en lien avec l'APPR ;
2. Au moins 100 professionnels des médias ont compris leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et exercent leur métier dans le respect de l'éthique et la déontologie journalistique tout en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approach ;
3. Les organisations des femmes et des jeunes ont mené une campagne de plaidoyer institutionnel pour une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes au sein des instances de mise œuvre de l'APPR et des autres processus de

paix en RCA et été formés-es sur le suivi citoyen des politiques publiques ;

4. Les leaders des organisations des femmes et des jeunes ont été formés sur le contenu de l'APPR et sont impliqués dans ses mécanismes de mise en œuvre et les ont vulgarisés auprès des populations (hommes/femmes/jeunes) des zones cibles du Projet
5. Les Comités locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) ont créé un cadre de dialogue et de concertation entre les ex combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires.
6. Les Ex-combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires ont participé à des activités socio-culturelles de promotion de la cohésion sociale et de la réconciliation inter communautaire.

L'évaluation est sensible au genre et en conformité avec les normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUÉ). Elle répond aux questions liées aux critères d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE), y compris la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité de l'intervention, et apprécie le programme sur les critères de Genre, d'Équité et de Droits humains, d'inclusion/handicap, sensibilité au conflit et de durabilité environnementale. Elle répond également aux critères spécifiques, catalytique, innovation et sensibilité au temps du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. L'exercice d'évaluation est centré sur l'utilisation qui en sera faite et relève des leçons clés ainsi que des recommandations claires, concrètes et réalisables.

1.2 Démarche méthodologique

l'UA, la CEAC) qui mènent des interventions sur la même thématique que le projet. *(Détail voir Annexe 1).*

1.2.1 Cadre méthodologique/ conception de l'évaluation

L'évaluation a été réalisée sur la base d'une approche participative, consultative et inclusive qui a permis de collecter et d'analyser les points de vue et observations

Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les parties prenantes à la conception et la mise en œuvre du projet, en l'occurrence **ONU Femmes, UNFPA, Search for Common Ground, les Partenaires Techniques et Financier (notamment le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix) et le gouvernement de la RCA**. Les recommandations de l'évaluation serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et ou la mise en œuvre des futures initiatives relatives à la participation politique et à la consolidation de la paix (Gouvernance, Femme Paix et sécurité).

1.1.3 Principales parties prenantes de l'évaluation

Plusieurs parties prenantes sont impliquées dans la mise en œuvre du projet. Ce sont (1) le **Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix** en tant que partenaire technique et financier, (2) les **agences récipiendaires** (ONU Femmes, UNFPA et SFCG) qui sont responsables de la mise en œuvre, (3) les **ONG partenaires de mise en œuvre** (Tamboula, Emergency Development Network, URU et APSUD) qui ont assurées la mise en œuvre locale d'une partie des activités du projet, (4) le **Gouvernement**, principal signataire de l'APPR et principal bénéficiaire du projet et partenaire de mise en œuvre, (5) les **bénéficiaires directs (radios communautaires et radio nationale, organisations de femmes et de jeunes, comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR), leaders traditionnels et religieux et journalistes) et les autres acteurs internationaux et nationaux** (agences du Système des Nations Unies, la MUNISCA, ACCORD,

de toutes les parties tout au long du processus de conception et de mise en œuvre.

Conformément au plan de prise en compte des Droits de l'Homme (DH) et l'Égalité des Sexes (EGS) décliné dans le rapport initial, l'évaluation a été conduite en évitant tous conflits d'intérêts et en respectant les principes d'indépendance, d'impartialité, de crédibilité, d'honnêteté, d'intégrité

et de responsabilité. Les principes de confidentialité et d'anonymat, de dignité et de diversité, des droits de l'homme, l'égalité des sexes et le principe « ne pas nuire » ont aussi fait l'objet d'une attention particulière tout au long du processus. Par ailleurs, l'évaluation a veillé à la précision, à l'exhaustivité et à la fiabilité des processus et produits ; à l'inclusion et à l'absence de discrimination ; à la transparence ; et à l'établissement de rapports justes et équilibrés avec les parties prenantes tout au long du processus. Concrètement, les consultants ont constamment veillé à expliquer aux répondants, les objectifs de l'évaluation, à rassurer de la confidentialité de leurs réponses et le caractère non contraignant de l'exercice. Pour tout entretien, notamment avec les populations cibles (représentants des organisations de femmes, de jeunes, ex combattants...), l'équipe d'évaluateur s'est préalablement rassuré que chaque groupe cible a bien compris le processus et donné son accord avant de conduire l'entretien.

La méthode d'évaluation a combiné des approches quantitatives¹⁷ et qualitatives¹⁸ de recherche, incluant une revue documentaire, des entretiens (individuels et focus de groupe) avec les personnes ressources clés, et des observations directes. Pour chaque type d'entretien des outils de collecte spécifiques, en l'occurrence les guides d'entretien individuel et les guides d'entretien de groupe (**Confère Annexes**) ont été produits. Un guide d'observation directe a également été conçu dans le cadre de la collecte des informations sur les réalisations physiques du projet. Les guides d'entretien individuels adressés à une personne ou un nombre limité de personnes (02 ou 03) dans le cadre de la collecte de données techniques et spécifiques étaient appropriés pour recueillir les informations auprès des premiers responsables et des personnels techniques des partenaires de mise en œuvre et des acteurs gouvernementaux. Les guides de focus groupe, plutôt orientés vers les discussions au

sein d'un groupe homogène de plusieurs participants (05 à 08 personnes) étaient appropriés pour les populations bénéficiaires (groupements de femmes, de jeunes...). L'analyse globale s'est faite sur la base des constats empiriques soumis à une comparaison croisée des données issues des différentes méthodes de collecte (secondaires et primaires) et sources, tout en intégrant un recoupement sexospécifique.

1.2.2 Critères d'évaluation et questions clés

Les critères et questions clés d'évaluation ont été élaborées suivant une approche participative sur la base des TDRs et en étroite collaboration avec les principales parties prenantes. Elles ont fait l'objet de plusieurs échanges en bilatérales et en groupe. Le nombre de questions (18) est au-dessus de la moyenne de petit nombre de questions principales d'ordre général (07 à 09) couramment retenues dans le cadre des évaluations, mais il reflète le consensus et le besoin de prendre en compte les attentes spécifiques des différentes parties prenantes.

Le niveau de réalisation de chaque critère d'évaluation a été apprécié à travers la méthode du calcul des coefficients. Cette approche a consisté dans un premier temps à attribuer selon le poids considéré de chaque question clés pour un critère donné, une note sur une échelle de 05. Dans un second temps, sur la base des informations récoltées, une note de performance inférieure ou égale à son poids a été attribuée à chaque question clés. Une sommation des notes attribuées a été faite et rapportée sur 05 pour obtenir le degré de performance du critère considéré (*Voir Annexe 7*).

Le cadre des résultats du projet a constitué la principale référence pour l'évaluation. Ce faisant, les différents indicateurs (indicateurs de résultats, de produits et d'activité et d'intrants) définis dans le cadre du projet ont été les principaux outils de son évaluation. Les indicateurs de résultats ont permis d'apprécier le niveau de réalisation des effets du projet, l'évaluation des impacts étant précoces à ce stade. Les indicateurs de produits et d'activités ont permis essentiellement de mesurer le niveau d'efficacité de la mise en œuvre du projet à travers la vérification de la réalisation des différentes activités et des produits, conformément

17 Méthode de recherche utilisant des outils d'analyse mathématiques et statistiques. Dans le cadre de la mission s'est principalement rapportée à l'analyse des données quantitatives (nombre, %)

18 Méthode qualitative basée sur l'analyse des expériences et des points de vue de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du projet à travers les entretiens et les observations directes.

TABLEAU 3
Critères d'évaluation et questions clés

| Critères | Questions clés |
|--|--|
| Pertinence et cohérence | 1.1 Le projet est-il aligné sur les priorités nationales et approprié par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix ? |
| | 1.2 Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis et répondait-il aux lacunes en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix en RCA ? |
| | 1.3 Dans quelles mesures, les composantes du projet étaient en adéquation avec l'objet des agences récipiendaires et complémentaires aux autres initiatives dans le domaine de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA ? |
| | 1.4 La théorie de changement (TdC) et la logique d'intervention du projet étaient-elles cohérentes, réalistes et fondées sur des preuves ? |
| Efficacité | 2.1 Quel est le niveau de réalisation des effets du projet et sa contribution à l'atteinte des objectifs de cohésion sociale, de l'UNDAF et des ODD ? |
| | 2.2 Quel est le niveau de réalisation des produits du projet et le niveau de contribution de chaque structure récipiendaire? |
| | 2.3 La gestion et la coordination du projet étaient-elles appropriées pour assurer la production des extrants attendus ? |
| Efficience | 3.1 Les ressources du projet étaient-elles en adéquation avec les objectifs d'intrants et d'extrants et ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte des résultats escomptés ? |
| | 3.2 Le projet disposait-il de mécanismes appropriés de gestion et de ciblage ayant permis d'atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires et de mesurer les progrès enregistrés à moindre coût ? |
| | 3.4 Le caractère conjoint du projet entre ONU Femmes, UNFPA et SFCG et les partenariats développés avec d'autres agences des Nations Unies et intervenants ont-ils permis d'optimiser l'utilisation des ressources? |
| Durabilité | 4.1 Quelles sont les perspectives de continuité des activités et de survie des acquis au-delà du cycle de vie du projet ? |
| | 4.2 Quelles sont les changements durables en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix à l'initiative du projet ? |
| Catalytique, Innovation, Sensibilité au temps | 5.1 Le projet était-il catalytique et a-t-il été utilisé pour étendre d'autres travaux /créer des plateformes de consolidation de la paix? |
| | 5.2 Le projet était-il innovant et a-t-il généré des leçons qui puissent être capitalisées? |
| | 5.3 Le projet était-il opportun et a-t-il été utilisé pour traiter la problématique de gestion des conflits et tirer parti des opportunités politiques d'engagement? |
| Genre, Équité, Droits humains, Inclusion de handicap, Sensibilité au Conflit, Environnement | 6.1 Les principes d'égalité des sexes et la consolidation de la paix sensible au genre ont-ils été intégrés dans le processus de formulation et de mise en œuvre du projet? |
| | 6.2 Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non- discrimination ; la redevabilité / nationale ? |
| | 6.3 Quel a été le niveau d'implication et de participation des personnes handicapées tout au long du processus de conception et de mise en œuvre du projet? |
| | 6.4 Quel a été le degré de sensibilité du projet au conflit tout au long du processus de mise en œuvre ? |
| | 6.5 Dans quelle mesure les aspects liés à la gestion durable de l'environnement ont été pris en compte dans la mise en œuvre des activités physiques du projet ? |

aux cibles de départ. Les indicateurs d'intrants quant à eux ont été utilisés dans l'analyse de l'efficacité et dans une certaine mesure de la pertinence du projet. Au delà des indicateurs de résultat et de produit, ainsi que des indicateurs d'intrants, des indicateurs additionnels (Voir Annexe 11) ont été définis par l'équipe d'évaluateurs afin d'affiner certains aspects ou critères spécifiques de l'évaluation.

La méthode du choix raisonné a été utilisée pour l'échantillonnage des bénéficiaires à rencontrer dans le cadre des entretiens individuels et des discussions de groupe. Elle a eu l'avantage dans un contexte de restrictions sécuritaires, de permettre de déterminer sur la base des besoins d'informations, un échantillon assez représentatif, accessible, disponible et susceptible de renseigner conséquemment sur la mise en œuvre et les retombées du projet. En relation avec le genre, la répartition de l'échantillon prévoyait 60% de femmes (30% de femmes de plus de 35 ans et

30% de jeunes filles de 18 à 35 ans) et 40% d'hommes (15% d'hommes de plus de 35 ans et 25% de jeunes garçons de 18 à 35 ans). Cependant compte tenu des contingences indiquées plus bas, cette répartition n'a pu être tenue à la lettre.

Au total, 163 personnes dont 93 femmes (57%) ont été consultées sur la base de leur rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du projet, leur connaissance des zones de mise en œuvre et plus généralement du contexte et des dynamiques en matière de consolidation de la paix en RCA. Dans les 03 localités de collecte des données, une soixantaine de structures et d'organisations ont été rencontrées. Les entretiens individuels et les discussions de groupe ont été complétés par des observations directes réalisées dans le cadre des **visites de 13 sites de réalisations d'activité communautaires et d'AGR**. La répartition par sexe et par catégories de structures et organisations rencontrées est donnée dans le tableau ci-dessous:

TABLEAU 4
Echantillon rencontré par catégorie d'acteurs et par sexe

| Typologie d'acteurs | Gouvernement | | Agences du SNU | | Partenaires de mise en œuvre | | Volontaires et relais communautaires | | Bénéficiaires | | Total | |
|---------------------|--------------|------|----------------|------|------------------------------|----|--------------------------------------|------|---------------|-------|------------|-------|
| | H | F | H | F | H | F | H | F | H | F | H | F |
| Nombre | 9 | 4 | 4 | 3 | 9 | 3 | 21 | 19 | 27 | 64 | 70 | 93 |
| Sous total | 13 | | 7 | | 12 | | 40 | | 91 | | 163 | |
| % | 69,2 | 30,8 | 57,1 | 42,9 | 75 | 25 | 52,5 | 47,5 | 29,67 | 70,33 | 42,94 | 57,06 |
| Total en % | 7,98 | | 4,29 | | 7,36 | | 24,54 | | 55,83 | | 100 | |

Légende : F = Femmes H = Hommes
Source : Mission d'évaluation

En lien avec la prise en compte des DH et de l'EGS, l'équipe d'évaluation a constamment veillé dans le cadre des entretiens individuels à notamment définir un échantillon de personnes représentatif prenant en compte les parties prenantes les plus vulnérables, les besoins de traduction, à assurer la confidentialité des informations collectées et obtenir préalablement leur autorisation. Concernant les discussions de groupe, l'équipe d'évaluation a travaillé à constituer des groupes homogènes (suivant les critères de sexe, d'âge, de statut social, de revenu, de catégories

(détenteur de droit/responsable), de handicap, etc), à s'assurer de la représentativité des plus vulnérables et à identifier les problèmes pratiques susceptibles d'améliorer ou d'affaiblir le niveau de participation. (Voir Annexe 7).

1.2.3 Phases et calendrier de l'évaluation

Conformément à la méthodologie validée par le groupe de référence, l'évaluation a été conduite en 03 phases complémentaires : (i) une phase préparatoire,

(ii) une phase de collecte et de debriefing des principaux constats et (iii) une phase d'analyse des données et de rapportage.

Une phase préparatoire s'est déroulée du 05 Juillet au 16 Août 2021. Elle a regroupé les activités de prise de contact et de cadrage de la mission avec le groupe de référence, une session d'induction sur la matrice GERAAS avec ONU Femmes Dakar qui a servi de cadre de référence pour le contrôle qualité du présent rapport par l'équipe de consultants, une revue documentaire préliminaire et la production des différentes versions du rapport de conception initiale dont la version finale prend en compte l'ensemble des observations du groupe de référence.

La phase de collecte des données s'est déroulée du 16 août au 02 septembre 2021 à Bangui, Bambari et Paoua. Initialement, le ciblage portait sur l'ensemble des 04 localités de mise en œuvre, avec en perspective de prendre en compte les spécificités de chacune d'elle. Toutefois, compte tenu de contraintes opérationnelles, 03 localités ont été finalement couvertes par les missions terrain. **La synthèse et l'analyse sommaires des données** (quantitatives

et qualitatives) a permis d'ébaucher les résultats préliminaires qui **ont fait l'objet d'une présentation** lors d'un mini atelier auquel a participé les membres (voir liste de présences) du groupe de référence le **05 septembre 2021**. Les recommandations issues de l'évaluation ont fait l'objet de discussions et ont été validées lors de ce mini atelier.

Au sortir du mini atelier de présentation des résultats préliminaires et prenant en compte les observations et commentaires qui en sont issus, les données ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie permettant d'affiner les constats et de tirer les principales conclusions. L'ensemble des informations recueillies de manière anonyme et confidentielle ont été synthétisées et analysées en lien avec les objectifs et résultats attendus de l'évaluation avec une intégration systématique du critère genre à tous les niveaux, permettant d'intégrer sur la base des constatations, des conclusions et des recommandations relatives aux DH et à l'EGS. L'ensemble des constatations, conclusions et recommandations sont présentées dans le présent document qui constitue le rapport d'évaluation finale indépendante du projet conjoint « Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA ».

1.3 Difficultés rencontrées, mesures de mitigation et limites méthodologiques

Plusieurs difficultés ont entravé le processus d'évaluation, notamment la phase de collecte des données primaires (phase terrain). La programmation de la collecte des données sur le terrain ayant coïncidé avec la saison pluvieuse en RCA (le mois d'août), cela a posé des contraintes logistiques avec le bouleversement des vols de UNHAS ce qui a empêché la mission d'effectuer le déplacement de Bangassou et occasionné la réduction des temps d'intervention à Bambari et Paoua du fait des retards pour les départs et les temps d'attente prolongés pour les retours à l'aéroport et dans les aérodromes. Egalement, du fait de la période hivernale, certaines cibles au niveau local étaient peu disponibles du fait de leurs occupations dans les travaux champêtres. Cette période a aussi occasionné l'arrêt de certaines activités financé au titre des AGR par le projet (maraichage). Aussi, malgré l'amélioration

de la situation sécuritaire, certaines zones abritant des réalisations physiques du projet (forage, AGR) sont jugées à risque par la MINUSCA, ce qui a limité les possibilités de visite dans ces zones. En outre, avec la clôture du projet, certains acteurs (personnel des unités de coordination des ONG partenaires de mise en œuvre, volontaires) n'étaient plus disponibles. Au niveau de Bangui, compte tenu des agendas, certains acteurs n'étaient pas facilement accessibles. Enfin, la non désagrégation de certains indicateurs selon le sexe, les catégories d'âge, la vulnérabilité et le handicap, ainsi que les localités ont quelque peu limité le niveau d'analyse des données secondaires produites dans le cadre des rapports narratifs du projet.

L'ensemble de ces difficultés ont posé des défis en termes d'échantillonnage. Toutefois, des mesures de

mitigation ont été adoptées par l'équipe pour faire face aux difficultés sus mentionnées afin de garantir un échantillonnage assez représentatif. Ainsi, certains entretiens ont été réalisés à distance par appel téléphonique ou par visioconférence. Afin d'optimiser les temps de présence très court dans les zones visitées, plusieurs entretiens et des discussions de groupe ont été conduits séparément par l'équipe d'évaluateurs tout en veillant à assurer un bon niveau de communication avec les bénéficiaires. Pour se faire, le consultant national s'est principalement chargé au niveau local de conduire en « Sango » les entretiens et les discussions de groupe avec les organisations de femmes et de jeunes où les cibles rencontrées comptaient des bénéficiaires qui n'étaient pas très à l'aise pour comprendre et s'exprimer en français. Aussi, le niveau d'échantillon a été revu à la hausse dans les localités accessibles, notamment à Bangui afin de compenser si possible les déficits.

La principale limite de l'évaluation reste le fait qu'elle n'ait pas intégrée d'enquêtes par questionnaires,

qui constituent une forme de collecte d'information permettant de soutenir certains constats et de renforcer la triangulation des informations. La situation sécuritaire, l'inaccessibilité géographique de certaines localités et les contraintes de temps ont justifié l'abandon de cette méthode de collecte des données qui est relativement lourde à conduire. Toutefois, l'évaluation étant beaucoup plus qualitative, la non-intégration des enquêtes par questionnaire constitue une limite mineure.

Par ailleurs, du fait des contraintes sécuritaires, et ce malgré les efforts de mitigation, certaines cibles, notamment des réalisations physiques situées dans des zones à risque n'ont pas été touchées par l'évaluation. Ces zones et sites non visités pourraient avoir des caractéristiques particulières qui n'ont pu être prises en compte, toute chose qui pourrait limiter la portée des conclusions et recommandations de l'évaluation.



©ONU Femmes RCA, 2021



RESULTATS DE L'EVALUATION

Les résultats de l'évaluation sont présentés par critères d'évaluation prescrits par les TDRs de la mission et convenus avec le groupe de référence lors de la phase initiale de conception. Le degré de performance de chaque critère d'évaluation a été estimé suivant la méthode de calcul des coefficients de performance¹⁹ sur la base des informations récoltées.

2.1 Pertinence

Le degré de performance du critère de pertinence est estimé à 96.

Constat 1 : Le projet conjoint communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA était aligné sur les priorités nationales, celles de l'UNDAF et des ODD, et approprié par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix du pays.

La revue documentaire et les entretiens avec les acteurs gouvernementaux permettent d'affirmer que le projet était aligné sur les priorités nationales à travers, le *Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPA)* pour la période 2017-2021 en son pilier 1 « *Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation* » et pilier 2 « *Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population* ». Selon les acteurs, le projet était aussi aligné sur la stratégie de vulgarisation de l'APPR-RCA qu'il contribue à mettre en œuvre, ainsi que sur les politiques et stratégies sectorielles des ministères en charge de la femme et des jeunes, notamment (i) *la Stratégie Nationale de Lutte contre les violences Basées sur le Genre, les Pratiques Néfastes et le Mariage d'enfant en RCA 2019-2023* ; (ii) *la Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité du Genre en RCA 2019-2022 (PNPEEG)* et *la Politique Nationale de Promotion de la Jeunesse (PNPJ-1)*.

Aussi, les discussions avec les agences du Système des Nations Unies ont fait ressortir l'alignement du projet sur le résultat stratégique 1.1 de l'UNDAF « *la paix, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidées* » et l'ODD n°16 « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables*

et ouvertes à tous ». Les activités du projet répondaient également aux différentes recommandations du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui à travers les résolutions R1325²⁰ et 2250²¹ exigent des Etats un investissement plus conséquent en faveur des femmes et des jeunes, notamment en ce qui concerne leur protection et leur participation dans les processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix d'une part et la prévention des conflits d'autre part.

Le processus de formulation et de mise en œuvre du projet a intégré différentes consultations et analyses situationnelles participatives et inclusives. Lors des entretiens avec différentes catégories de bénéficiaires, ceux-ci ont indiqué avoir été fortement impliqués dans le processus de formulation du projet avec une bonne prise en compte de leurs préoccupations. Par exemple, le ministère de la communication a indiqué avoir été l'initiateur de 05 activités qui ont été toutes prises en compte. Le CNJ a indiqué avoir aussi été fortement impliqué dans le processus de conception. L'ONG locale URU, partenaire de conception et de mise en œuvre du projet et investie sur les questions de jeunesse a également indiqué la prise en compte des besoins des jeunes (hommes et femmes) par le projet.

19 Voir Annexe 8

20 Adopté le 31 octobre 2000

21 Adoptée en 2015

Constat 2 : Le projet était approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis, et répondait aux lacunes en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix en RCA.

A travers la revue documentaire et les différents entretiens, il ressort que les principaux objectifs et défis en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix en RCA dans un contexte post crise sont entre autres d'endiguer l'insécurité quasi constante, d'améliorer le climat social pour un retour à la cohésion entre les différentes communautés, d'améliorer les conditions de vie des populations, d'améliorer la gouvernance et la confiance des citoyens en l'action publique et les différents processus de paix, d'assurer l'inclusion de toutes les catégories sociales dans les initiatives de paix et d'assurer le respect des accords de paix par les parties prenantes. Mis en relation avec les composantes, les produits et les activités du projet, il ressort que celui-ci était approprié et stratégique.

En se référant à la revue documentaire et aux entretiens avec les informateurs clés, il est apparu

que le projet en ciblant prioritairement les femmes et les jeunes aussi bien comme principaux acteurs de mise en œuvre que bénéficiaires, et en orientant principalement ses activités sur la vulgarisation de l'APPR et les autres initiatives de relèvement et de consolidation de la paix en RCA, répondait adéquatement aux principales lacunes liées à la cohésion sociale en RCA que sont la non-implication et non-participation des groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes²² aux processus de paix, ainsi qu'au déficit de communication et de redevabilité sur les initiatives antérieures à l'APPR à l'origine des échecs constatés jusque-là. L'intégration des AGR en vue de l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le cadre de la réponse à la COVID19 est venue renforcer la prise en compte de ces lacunes et la pertinence de la théorie de changement du projet.

Constat 3 : Les composantes du projet étaient en adéquation avec l'objet des agences récipiendaires et complémentaires aux autres initiatives dans le domaine de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA.

L'approche conjointe du projet est basée sur le mandat, l'expertise et l'expérience de chaque agence. Ce faisant, les activités réalisées par chacune d'elle étaient en cohérence avec ses priorités. Pour ONU Femmes, les composantes du projet étaient en lien avec ses 05 domaines prioritaires²³ et inscrites dans la continuité de ses interventions en matière de cohésion sociale et consolidation de la paix en RCA. Par rapport à UNFPA, le projet est en cohérence avec ses cibles, en l'occurrence les femmes, les jeunes et populations

marginalisées, ainsi que sa mission de contribuer à leur bien être à travers l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, au droit à la procréation, la protection sociale et l'accès aux services sociaux, la lutte contre le VIH et les VGB dont il était le chef de file du sous-groupe au moment de la formulation du projet. Le projet s'inscrivait dans la continuité de son programme conjoint jeunes mis en œuvre à Bangui et Bambari. En plus des effets induits de l'autonomisation sociale et économique sur l'accès à la santé sexuelle et reproductive des femmes et des jeunes, le projet offre un cadre pour la continuité des initiatives de sensibilisation sur les VGB en RCA. Concernant SFCG, les composantes du projet étaient en cohérence avec sa mission²⁴ et s'inscrivaient dans la continuité de

22 Les femmes et les jeunes représentent plus de 75% de la population centrafricaine et sont les plus vulnérables aux conflits

23 (1) renforcer le leadership des femmes et leur participation ; (2) mettre fin à la violence à l'égard des femmes ; (3) intégrer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité ; (4) renforcer l'autonomisation économique des femmes ; (5) placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national.

24 Transformer la façon dont les individus, les organismes et les gouvernements se comportent face aux conflits - loin des approches de confrontation vers des solutions coopératives.

ses interventions en RCA sur les questions de bonne gouvernance, de justice, de réforme du secteur de la sécurité, de formation et de professionnalisation des médias, de cohésion sociale et de réconciliation.

Selon les résultats des entretiens avec les ONG locales de mise en œuvre et plusieurs acteurs terrain, les composantes du projet étaient complémentaires aux initiatives des autres structures intervenant dans la vulgarisation de l'APPR (Groupe de communication des nations Unies, MINUSCA, CDH, ACCORD, SAINT EGIDIO, CNM, COMECA, Gouvernement...) et dans divers autres domaines de la cohésion sociale et la

consolidation de la paix (MINUSCA, PNUD, OIM, DRC, OXFAM, DCA, MENTOR, ACCORD, HCC...) dans les zones cibles à travers diverses initiatives de reconstitution du tissu social, de stabilisation, de restauration de l'autorité de l'Etat, de relèvement économique des communautés, de renforcement de la résilience et de promotion de solutions durables pour les populations affectées par les crises. Le projet était notamment complémentaire au projet d'Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable mis en œuvre par le PNUD²⁵ et qui visait à contribuer à un environnement propice à l'apaisement et la consolidation de la paix en RCA.

Constat 4 : La théorie de changement et la logique d'intervention du projet sont cohérentes, réalistes et fondées sur des preuves.

L'examen documentaire ainsi que les entretiens réalisés avec les parties prenantes clés permettent d'attester que la théorie du changement et la logique d'intervention du projet sont cohérentes, réalistes et fondées sur des preuves. En effet, la TdC établit un lien logique entre (i) une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA par les populations ciblées (hommes/femmes et jeunes) ; (ii) une meilleure intégration des aspirations des jeunes et des femmes dans la mise en œuvre de l'APPR ; et (iii) une implication des ex-combattants, des autorités politiques et administratives, des leaders religieux et communautaires dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires et la consolidation de la paix en RCA.

Dans un contexte marqué par la désinformation et la diffusion de messages erronés sur le contenu de l'APPR, une meilleure compréhension de son contenu et de son processus de mise en œuvre et de suivi par les populations ciblées (hommes/femmes et jeunes) constitue le meilleur moyen de réduire le niveau de diffusion de rumeurs et de messages de haines, et de les amener à s'en départir. Aussi

l'adhésion et l'engagement des populations, en l'occurrence les autorités politiques, administratives, des leaders religieux et communautaires, ainsi que les ex-combattants en faveur de la mise en œuvre de l'APPR dépendent fortement de leur appropriation de son contenu, ainsi que des facteurs de blocages susceptibles de freiner les résultats. Également, un meilleur brassage entre les différentes composantes et catégories de populations à travers la promotion de divers activités communautaires et socio culturelles constitue le ferment pour la prévention et la gestion des conflits et partant la consolidation de la paix.

Dans l'ensemble, les indicateurs de résultats et de produits définis dans le cadre de résultats du projet sont assez pertinents pour suivre et évaluer les progrès enregistrés. Ils sont relativement SMART, les moyens de vérification sont appropriés et les valeurs ciblées assez réalistes. Néanmoins quelques insuffisances sont à relever. A titre illustratif, au niveau du résultat 1, l'indicateur 3 « *Existence de messages d'incitation à la haine dans les zones cibles* » n'est pas assez SMART, compte tenu du fait que la seule existence de message d'incitation à la haine ne permet pas de façon absolue d'apprécier les progrès accomplis.

Globalement, le projet était réaliste et réalisable, eu égard au ressources allouées, au nombre d'activités planifiées et aux cibles à atteindre en 24 mois de mise en œuvre. La pertinence et la complémentarité

²⁵ Projet mis en œuvre sur la période d'octobre 2019 à novembre 2020

des activités identifiées, ainsi que la stratégie de mise en œuvre basée sur une solide expérience et complémentarité des agences récipiendaires, ainsi que celle des partenaires locaux de mise en œuvre étaient de nature à assurer globalement l'atteinte des résultats escomptés. Le caractère participatif du projet depuis sa conception à sa mise œuvre était de nature à atténuer les risques liés à la faible implication du Gouvernement et la non-adhésion des populations, toutes choses qui, potentiellement devaient assurer une mise en œuvre facilitée des activités.

Toutefois, compte tenu de la volatilité de la situation sécuritaire et des enjeux de la tenue des élections de 2020, les mesures de mitigation opérées par le projet pourraient n'avoir pas été suffisantes pour garantir l'atteinte des résultats escomptés. Le contexte d'analphabétisme, de pauvreté et les pesanteurs socio-culturelles constituent autant de facteurs qui ont pu affectés la mise en œuvre du projet.

2.2 Efficacité

Le degré de performance du critère d'efficacité est estimé à environ 82%.

Constat 5 : Les résultats attendus du projet ont été globalement atteints et contribuent sensiblement à l'atteinte des objectifs de cohésion sociale, de l'UNDAF et des ODD dans les zones cibles qui cependant ne couvrent pas les zones périphériques qui concentrent les risques sécuritaires.

La triangulation des informations issues de la revue documentaire et des entretiens avec les principaux bénéficiaires sur le terrain conclue à l'atteinte des résultats 1, 2 et 3 du projet.

Par rapport au résultat 1 du projet²⁶, il ressort des entretiens sur le terrain avec les organisations de femmes et de jeunes, les leaders communautaires, les autorités administratives locales et d'autres acteurs intervenants, que la communication intensive via les radios communautaires, la mise en place des clubs d'écoute dans la quasi-totalité des quartiers des zones cibles et les descentes sur le terrain des volontaires à travers le porte à porte ont été particulièrement efficace pour faire connaître et comprendre le contenu de l'APPR à une bonne partie de la population. Ces résultats corroborent ceux de l'auto-évaluation réalisée en mars et avril 2021 par SFCG qui indiquaient qu'environ 74 % des personnes sondées ont déclaré avoir une meilleure compréhension de l'APPR, au-dessus de la cible de 60% attendu par le projet. Cependant, lors des entretiens, les populations ont été

unanimes sur le fait que l'appropriation de l'APPR se limitent aux zones urbaines, les zones périphériques



©ONU Femmes RCA, 2021

²⁶ D'Ici la fin du projet, les populations ciblées ont une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA

qui concentrent les problèmes résiduels de sécurités et par conséquent les plus à risque, n'ayant pas été ciblées par les activités de sensibilisation et de communication entreprises par le projet et les autres acteurs de vulgarisation de l'APPR. Les femmes et les jeunes filles qui ont représentées les principales cibles des campagnes de sensibilisation et de communication (environ 68% selon les données du rapport final du projet) ont indiqué avoir particulièrement amélioré leurs connaissances sur l'APPR.

Les activités de renforcement des capacités techniques des personnels des radios communautaires (44,71% de femmes) et leur équipement matériel ont favorisé une diminution significative de la diffusion de fausses informations et d'incitation à la haine, l'amélioration des grilles de programmes, l'élargissement des rayons de couverture et l'augmentation des temps d'audience au niveau des radios bénéficiaires du projet. L'amélioration induite de la qualité des services a accru l'intérêt d'écoute de la radio par la population²⁷, toute chose qui a permis de mieux véhiculer les messages de paix entraînant un changement progressif de comportement en lien avec le vivre ensemble et la cohésion sociale. La mise à contribution des personnes ressources lors des émissions interactives a été particulièrement productive selon le personnel de la radio LEGO TILA de Bambari qui estime par ailleurs que le taux de messages d'incitation à la haine et de mauvaises informations véhiculées dans la communauté serait passé d'environ 95% à 25%. L'auto-évaluation de SFCG indique que la qualité des informations diffusées sur l'APPR par les radios communautaires s'est améliorée, passant d'un taux de 50% de fausses informations à 19%, et que la fréquence d'utilisation des messages incitant à la haine s'est nettement améliorée depuis le début du projet, ces valeurs étant passées de 50% à

27 La radio LEGO TILA de Bambari estime qu'aujourd'hui sur 10 personnes de sa zone de couverture, environ 09 écoute la radio

13%. Dans l'ensemble ce résultat contribue aux résultats stratégiques 1.1 du RCPA 2017-2021 et 1.1 de l'UNDAF.

En rapport avec le résultat 2 du projet²⁸, les différentes parties prenantes, à commencer par les organisations de femmes et de jeunes, les autorités locales et les leaders communautaires, indiquent mieux comprendre les enjeux de la participation des femmes et des jeunes au sein des instances de mise en œuvre de l'Accord. Cet état des choses est consécutif aux différentes campagnes de sensibilisations et de communication menées, mais aussi au fait qu'à l'œuvre dans le cadre du volontariat dans le projet, la conduite des AGR et la participation à la gestion des infrastructures communautaires, les femmes et les jeunes filles ont fait preuve de leadership et de réussite en accomplissant convenablement les mêmes tâches que les hommes et en renforçant leur

« Le nombre de censures et de recadrage du personnel pour cause d'informations erronées et d'expressions déplacées est passé de 04 en moyenne par jour à quasiment zéro à la suite des différents renforcements de capacités reçus dans le cadre du projet Communication et sensibilisation pour la communication sociale réalisées par SFCG ».

Direction de la radio ESKA de Bangui

autonomie financière. Il ressort des rapports de mise en œuvre du projet que les plaidoyers en direction des membres du G5 ont abouti à la désignation de 01 jeune et 06 femmes parmi les 11 Commissaires de la commission Vérité, Justice Réconciliation et Réparation (CVJRR). Aussi, les différentes consultations à la base, en particulier les symposiums des femmes et des jeunes

sur la paix et la sécurité ont permis d'identifier leurs revendications pour lesquelles la relecture en cours de l'APPR offre des perspectives de prise en compte.

Concernant le résultat 3 du projet²⁹, les entretiens terrain avec les différentes cibles, organisations de femmes et de jeunes, autorités administratives et religieuses, relèvent que les populations font de plus en plus confiance au processus de réconciliation

28 D'ici la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et autres processus de relèvement

29 Les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués-es dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix

nationale dans les zones cibles du projet. Lors des entretiens individuels, certaines autorités administratives locales rencontrées ont indiqué que l'APPR est le meilleur accord jamais signé en RCA du fait des engagements qui y sont pris de part et d'autres des parties prenantes. Il est revenu à l'équipe d'évaluateurs lors des discussions de groupe avec les volontaires et certaines organisations de femmes et jeunes, que grâce aux initiatives du projet, des personnes ayant été profondément affectées par la crise et initialement opposées à toutes formes de réconciliation sont aujourd'hui en faveur de l'accord de paix. Dans l'ensemble, les femmes et les jeunes des organisations bénéficiaires rencontrés indiquent majoritairement (environ 80%) être favorables au processus de réconciliation nationale. Cette perspective pour les jeunes est corroborée par une étude réalisée à Bangui par conciliation ressources³⁰

, dans laquelle les jeunes demeurent résolument optimistes en dépit des crises récurrentes qu'ils ont traversées depuis 2013. Selon l'étude, les jeunes de Bangui s'opposent aux divisions sectaires et ethniques, estiment que la mauvaise gouvernance et les manipulations politiques sont à l'origine des crises qui secouent la RCA et déclarent vouloir transformer et prendre en main leurs perspectives, leur relation avec le gouvernement et leur réussite. Ce résultat contribue également au résultats stratégique 1.1 du RCPA 2017-2021 et 1.1 de l'UNDAF.

L'ensemble des dynamiques enclenchées par le projet et d'autres initiatives en cours dans la zone du projet participent à l'atteinte des objectifs de cohésion sociale en RCA. Aussi, elles contribuent à l'atteinte du résultat stratégique 1.1 de l'UNDAF et l'ODD n°16 et à la promotion des résolutions 1325 et 2230.

Constat 6 : Dans l'ensemble les cibles de produits escomptés par le projet ont été obtenus avec un niveau de contribution appréciable de chaque agence récipiendaire, nonobstant les multiples facteurs qui ont influencés la mise en œuvre. Toutefois, des notes d'insatisfaction par rapport à la qualité de certains produits sont observables.

Sur la base des données rapportées par le projet, sur les 17 indicateurs de produits retenus, 13 cibles ont été atteints ou dépassés. Les activités communautaires (37 740 personnes contre 7 500 prévues) enregistrent la plus forte performance avec un taux de réalisation d'environ 500%, traduction d'un engouement des populations largement au-dessus des objectifs du projet. Les activités génératrices de revenus ont également enregistré une bonne performance avec un taux de réalisation des cibles de plus de 300% (335 bénéficiaires contre 100 initialement prévus). L'accroissement du nombre de bénéficiaires des AGR a été rendu possible d'une part grâce aux ajustements des montants alloués par groupement bénéficiaire et d'autre part par la réorientation d'une partie des fonds alloués à l'organisation des activités communautaires et de rassemblements de masse pour faire face à

la vulnérabilité due à la pandémie de Covid-19. Les femmes ont constitué respectivement 54% et 65% des personnes bénéficiaires de ces deux catégories d'activités. Par contre, les tables rondes ont enregistré les plus faibles performances avec seulement 50% du nombre d'activités prévues réalisé (03 sur 06 prévues). Les réunions de plaidoyers à l'intention des membres du gouvernement, députés, conseillers économiques, FSI et instance APPR ont également enregistré une performance mitigée avec un taux de réalisation des cibles d'environ 69% (344 personnes touchées contre une cible de 500). Par ailleurs, les cibles des indicateurs de produits (1) renforcement des capacités des professionnels de médias (85%) et (2) campagnes de plaidoyers institutionnels pour une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes au sein des instances de mise œuvre de l'APPR et des autres processus de paix en RCA, ainsi que leur formation sur le suivi citoyen des politiques publiques (environ 94%) n'ont pas été atteints.

³⁰ Etude réalisée en mars 2021 dans le cadre du projet Smart Peace auprès de 550 jeunes de Bangui, la capitale de la République centrafricaine (RCA)

TABLEAU 5

Taux de réalisation des cibles par indicateur de produit

| No | Indicateurs de produits | Cible | Résultat | % réalisation | % femmes |
|----|--|--------|----------|---------------|----------|
| 1 | Indicateur 1.1.1: Existence d'une stratégie nationale de communication pour le relèvement et la consolidation de la paix. | 1 | 1 | 100 | NA |
| 2 | Indicateur 1.1.2: Nombre des radios communautaires ayant bénéficié des dotations en équipement et matériel | 6 | 6 | 100 | NA |
| 3 | Indicateur 1.1.3: Nombre de tables rondes de communication gouvernementale organisés | 6 | 3 | 50 | NA |
| 4 | Indicateur 1.1.4: Nombre de numéro du Journal Gouvernemental édité en 5 000 exemplaires | 5 | 6 | 120 | NA |
| 5 | Indicateur 1.2.1: Nombre de professionnels de médias ayant bénéficié des renforcements de leurs capacités | 100 | 85 | 85 | 44,71 |
| 6 | Indicateur 1.2.2: Nombre des nouvelles émissions sur le processus de paix et la cohésion sociale ajoutées sur les grilles des programmes. | 6 | 7 | 116,67 | NA |
| 7 | Indicateur 2.1.1: Nombre des leaders des organisations des femmes et des jeunes (filles/garçons) formés sur le contenu de l'Accord | 240 | 300 | 125 | |
| 8 | Indicateur 2.1.2: Nombre de personnes (membre du gouvernement, députés, conseillers économiques, FSI et instance APPR) ayant été touchées par les réunions de plaidoyers | 500 | 344 | 68,8 | |
| 9 | Indicateur 2.1.3: Analyse participative réalisée | 1 | 1 | 100 | NA |
| 10 | Indicateur 2.1.4: Nombre de personnes touchées par la campagne de plaidoyer institutionnel pour une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes au sein des instances de mise œuvre de l'APPR et des autres processus de paix en RCA et formés-es sur le suivi citoyen des politiques publiques | 96 000 | 89 850 | 93,59 | |
| 11 | Indicateur 2.1.5: Nombre de leaders qui participent aux symposiums | 240 | 285 | 118,75 | |
| 12 | Indicateur 2.2.1: Nombre des femmes et jeunes (filles/garçons) formés sur le suivi des politiques publiques | 360 | 622 | 172,78 | |

| No | Indicateurs de produits | Cible | Résultat | % réalisation | % femmes |
|----|--|--------|----------|---------------|----------|
| 13 | Indicateur 2.2.2: Nombre de personnes ayant participé aux activités de sensibilisation sur l'APPR à l'initiative des leaders d'organisations de jeunes et de femmes au niveau communautaire dans les zones de mise en œuvre. | 30 000 | 32 797 | 109,32 | 68 |
| 14 | Indicateur 3.1.1: Nombre de membres comités locaux de paix et réconciliation ayant bénéficié de renforcements des capacités et qui ont accomplis leurs missions en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approach | 90 | 93 | 103,33 | 54,84 |
| 15 | Indicateur 3.1.2 : Nombre de bénéficiaires vulnérables ayant développé une activité génératrice de revenus | 100 | 335 | 335 | 65,07 |
| 16 | Indicateur 3.2.2: Nombre personnes (hommes/femmes/jeunes) ayant pris part aux travaux communautaires. | 7 500 | 37 740 | 503,2 | 54,14 |
| 17 | Indicateur 3.2.3: Nombre de personnes (h/f/jeunes) ayant pris part aux activités culturelles et sportives dans organisées dans les localités du projet | 7 500 | 9 122 | 121,63 | 58 |

En matière de qualité, il ressort des entretiens avec les bénéficiaires et personnes ressources, ainsi que des observations directes sur le terrain que les différents produits sont globalement satisfaisants. Cependant, quelques notes d'insatisfaction ont été relevées par les bénéficiaires ou observées directement par les évaluateurs au niveau de certaines réalisations physiques. C'est le cas d'équipements d'animation (boomers non fonctionnels de la maison des jeunes arrondissement 1 et de OFCA Paoua) et d'ouvrages hydrauliques (02 forages de l'arrondissement 5 Bangui) défectueux.

En se référant aux différents rapports produits par le projet et aux entretiens avec les ONG de mise en œuvre et les bénéficiaires directs du projet, il est établi que chacune des agences récipiendaire a été d'un apport certain dans la réalisation des produits et l'atteinte des résultats. SFCEG a exécuté un ensemble d'activités communautaires et de productions radios de vulgarisation de l'APPR et de promotion de la cohésion sociale. Dans le cadre de l'appui institutionnel aux radios, SFCEG a aussi formé et doté en équipements techniques divers, la radio nationale et 06 radios communautaires. En ce qui concerne, l'UNFPA, ces interventions se sont rapportées principalement au plaidoyer des organisations des femmes et

des jeunes dans les instances formelles de mise en œuvre et de suivi de l'Accord et le renforcement des capacités de ces organisations sur les mécanismes de suivi de l'action publique. Quant à ONU Femmes, elle a notamment assurée avec l'appui de ces partenaires de mise en œuvre EDEN et Tamboula, la formation



©ONU Femmes RCA, 2021

et le déploiement des volontaires issues des organisations de femmes et de jeunes dans le cadre de la vulgarisation de l'APPR. Elle s'est aussi investie à l'opérationnalisation des CLPR à travers un appui institutionnel pour leur déploiement. Ces interventions ont été réalisées en collaboration avec la MINUSCA et le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale.

En termes d'efficacité, ONU Femmes a atteint, voire dépassé l'ensemble des 06 cibles de produits. Les 04

meilleures performances en termes de réalisation des cibles de produits sont à mettre à l'actif de ONU Femmes. Par contre, SFCG (04 cibles sur 06) et UNFPA (03 cibles sur 05) n'ont pas atteint toutes les cibles de produits attendus mais ont également réalisé des dépassements au niveau de certaines cibles. Par ailleurs, il est à noter en matière de rapportage, plusieurs indicateurs (2.1.1, 2.1.2, 2.1.4, 2.1.5) n'ont pas été désagrégés par sexe par UNFPA. L'indicateur 2.2.1 n'a également pas été désagrégé par ONU Femmes.

TABLEAU 6
Taux de réalisation des cibles d'indicateur de produit par agences récipiendaires

| Agences récipiendaires | Indicateurs | Cible | Résultat | Taux réalisation (%) | Taux femmes (%) |
|------------------------|------------------|--------|----------|----------------------|-----------------|
| SFCG | Indicateur 1.1.1 | 1 | 1 | 100 | NA |
| | Indicateur 1.1.2 | 6 | 6 | 100 | NA |
| | Indicateur 1.1.3 | 6 | 3 | 50 | NA |
| | Indicateur 1.1.4 | 5 | 6 | 120 | NA |
| | Indicateur 1.2.1 | 100 | 85 | 85 | 44,71 |
| | Indicateur 1.2.2 | 6 | 7 | 116,67 | NA |
| UNFPA | Indicateur 2.1.1 | 240 | 300 | 125 | |
| | Indicateur 2.1.2 | 500 | 344 | 68,8 | |
| | Indicateur 2.1.3 | 1 | 1 | 100 | NA |
| | Indicateur 2.1.4 | 96 000 | 89 850 | 93,59 | |
| | Indicateur 2.1.5 | 240 | 285 | 118,75 | |
| ONU Femmes | Indicateur 2.2.1 | 360 | 622 | 172,78 | |
| | Indicateur 2.2.2 | 30 000 | 32 797 | 109,32 | 68 |
| | Indicateur 3.1.1 | 90 | 93 | 103,33 | 54,84 |
| | Indicateur 3.1.2 | 100 | 335 | 335 | 65,07 |
| | Indicateur 3.2.2 | 7 500 | 37 740 | 503,2 | 54,14 |
| | Indicateur 3.2.3 | 7 500 | 9 122 | 121,63 | 58 |

Au regard de la complémentarité des interventions et des synergies d'action qui ont été développées entre agences récipiendaires, elles ont collectivement participé à la réalisation des objectifs et résultats d'ensemble du projet.

Plusieurs facteurs négatifs ont influencé l'obtention des produits escomptés, spécialement la pandémie de COVID19 qui a quasiment marquée toute la période de mise en œuvre du projet et contraint à l'observance de mesures barrières et de confinement, toutes choses qui ont ralenties voire obligées à l'annulation des activités de masse à fort potentiel de mobilisation de populations. Dans l'ensemble, les activités pour lesquelles les cibles de produits n'ont pas été atteintes sont des activités qui nécessitaient un certain regroupement de bénéficiaires (tables rondes, formations, campagne de plaidoyer). Pour les agences récipiendaires et ONG locales responsables de la mise en œuvre de ces activités rencontrées dans le cadre des entretiens, les cibles n'ont pu être atteintes du fait des mesures de distanciation sociale imposées dans le cadre de la lutte contre la COVID 19. Par ailleurs, la crise post-électorale de décembre 2020, l'instabilité politique avec les différents changements de gouvernements à la tête de l'Etat, l'insécurité récurrente et l'inaccessibilité géographique des zones cibles ont constitué des facteurs limitants de la mise en œuvre du projet.

A l'opposée des facteurs négatifs, plusieurs facteurs auraient, selon les agences récipiendaires et les ONG de mise en œuvre influencé positivement la mise en œuvre du projet. Il s'agit principalement (1) du maintien du cessez le feu et du dialogue permanent entre le Gouvernement et bon nombre de groupes armés signataires de l'Accord qui a contribué à la prévalence d'un relatif climat sécuritaires dans les zones cibles du projet, (2) la reconnaissance de la nécessité d'inclure les minorités et notamment les femmes et les jeunes dans la gestion de l'Etat et à l'œuvre de la reconstruction nationale et (3) la prise de conscience des populations sur les conséquences désastreuses des conflits et la nécessité du vivre ensemble. Ces facteurs ont servi de tremplin pour une mise en œuvre réussie des activités du projet en dépit des facteurs négatifs sus mentionnés. Il faut par ailleurs noter que bien que la COVID 19 ait dans l'ensemble impacté négativement la mise en œuvre du projet, force est de reconnaître selon les agences récipiendaires qu'elle l'a aussi influencée positivement dans une certaine mesure. En effet, la réorientation des activités communautaires en faveur de la réalisation de forages et le financement d'AGR à la demande des bénéficiaires dans le cadre de la réponse à la pandémie s'est révélée une initiative à forte valeur ajoutée de cohésion sociale à travers le brassage des différentes communautés et l'appui à l'autonomisation économique des groupes marginalisés (femmes, jeunes, ex combattants).

Constat 7 : La gestion et la coordination du projet étaient relativement appropriées pour assurer la production des extrants attendus. Des insuffisances, notamment en ce qui concerne la fourniture des ressources, la gestion de l'information, la coordination et le suivi évaluation de la mise en œuvre ont dans une certaine mesure impactée la gestion et la coordination du projet.

Dans l'ensemble, à en croire les résultats des entretiens réalisés avec les agences récipiendaires et leurs partenaires locaux, les mécanismes de gestion de l'information ont été assez efficaces pour assurer une bonne communication entre les agences récipiendaires et la remontée des données du terrain par les ONG locales de mise en œuvre. La stratégie de diversification, d'adaptation, voire d'improvisation des outils et mécanismes d'information en fonction

de l'évolution du contexte a permis aux parties prenantes de la mise en œuvre du projet de maintenir un niveau de communication suffisant entre elles et avec l'extérieur. Selon les mêmes sources, la tenue de réunions virtuelles et la mise en place de sous-comités techniques de suivi au niveau local ont particulièrement été des mécanismes efficaces d'adaptation face à la pandémie de COVID 19. Cependant, il faut noter qu'en terme de visibilité du projet, les parties

prenantes n'ont pas observé la même approche tout au long du processus de mise en œuvre. Dans certains cas, les agences récipiendaires et les partenaires locaux de mise en œuvre ont mis en avant leur organisation au détriment du caractère conjoint du projet.

Au niveau stratégique et décisionnel, la revue documentaire et les entretiens avec l'équipe de gestion du projet indiquent que les mécanismes de pilotages mis en place par le projet n'ont pas été suffisamment opérationnalisés. Sur une prévision de tenue trimestrielle des comités de pilotage (08 sur la durée du projet), un seul CP a pu se tenir et qui plus pratiquement un an après le lancement du projet. En tant qu'autorité décisionnelle qui donne les orientations stratégiques et assure la supervision du projet, la tenue trimestrielle envisagée était assez peu réaliste mais au moins 03 CP apparaissaient indispensables : un CP de lancement du projet, un CP à mi-parcours et un CP de clôture. Par ailleurs, il faut noter que le seul comité de pilotage tenu n'a pas mobilisé l'ensemble des parties prenantes au projet, en l'occurrence les bénéficiaires directs (organisations de femmes et de jeunes). Cela est ressorti lors des échanges avec des faitières des organisations de femmes et de jeunes qui se sont plaints de n'avoir pas été suffisamment associées à la mise en œuvre et au suivi du projet.

Au niveau opérationnel, les mêmes sources indiquent que le comité technique a relativement mieux fonctionné avec la tenue de 12 réunions sur la durée du projet, à raison d'une réunion en moyenne tous les deux mois. Dans les faits, ils s'agissaient principalement de réunions ad hoc (08). Cette moyenne tranche avec celle d'une réunion par mois initialement envisagée qui paraissait également très peu pertinente. Au regard de ses missions (suivre la mise en œuvre du projet et aborder d'éventuels obstacles politiques, techniques, opérationnels à l'atteinte des résultats et assurer le lien avec le portefeuille des projet Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en RCA), du nombre d'acteurs parties prenantes, des agendas particuliers de chacun et des lenteurs dans les processus de mise en œuvre des activités, la tenue d'une réunion techniques tous les mois ne semblaient pas opportun au risque de n'avoir

pas grand-chose à l'ordre du jour et d'effriter l'intérêt des parties prenantes pour cet exercice. La tenue des CT et réunion ad-hoc tous les 02 mois en moyenne, ont enregistré régulièrement la présence des agences récipiendaires et leurs partenaires locaux de mise en œuvre. A l'opposée, la participation de la MINUSCA et du groupe de communication des Nations Unies a été irrégulière.

Globalement, les mécanismes de suivi ont été opérationnels à travers la mobilisation de ressources techniques appropriées et la production régulière des rapports (narratifs et financiers) dus. Cependant, l'étude de base sommaire prévue devant permettre réviser/adapter les indicateurs n'a pas été réalisée et les missions terrain de suivi sont restées limitées pour cause de COVID 19. Il était prévu dans le document de projet des missions de suivi conjoints mensuelles impliquant tous les acteurs de mise en œuvre du projet, notamment les agences récipiendaires, la MINUSCA, les ministères sectoriels impliqués, les OSC et le Secrétariat Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. Cette approche qui avait pour but d'identifier les défis et risques potentiels en vue d'apporter des mesures correctives significatives pour l'amélioration de la performance vers l'atteintes des résultats n'a pas été opérationnalisée. Toutefois, en lieu et place des sous-comités techniques de suivi ont été expérimentés dans chaque zone de mise en œuvre afin d'assurer la remontée de l'information de la base vers le niveau central. Aussi, quelques sorties terrain ont été réalisées par les ONG locales de mise en œuvre et SFCG qui a même réalisé une auto-évaluation à travers un sondage des populations cibles par rapport à l'atteinte du résultat 1 du projet dont il avait la charge.

En termes d'efficacité, l'approche conjointe a eu une valeur ajoutée certaine dans la réalisation des livrables. Selon les agences récipiendaires et les bénéficiaires rencontrés dans le cadre des entretiens, elle a permis au projet de capitaliser sur les acquis du groupe, et d'optimiser les avantages comparatifs individuels, permettant de délivrer des produits de qualité et ce dans un temps relativement acceptable.

2.3 Efficience

Le degré de performance du critère d'efficience est estimé à environ 84%.

Constat 8 : Les ressources du projet, en particulier humaines et financières étaient relativement en adéquation avec les objectifs d'intrants et d'extrants du projet.

L'analyse des rapports du projet et les entretiens avec les agences récipiendaires montrent que les fonds ont été fournis dans une certaine mesure en temps voulu. Seul SFCG a dû attendre plusieurs mois (fin novembre 2019) avant de recevoir le premier transfert de fonds, les 02 agences du SNU, ONU Femmes et UNFPA ayant rapidement eu accès aux ressources (transférées le 14 juin 2019). Ce retard qui selon SFCG a impacté négativement la mise en œuvre de ses activités serait lié au transfert différé des ressources par Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (effectif le 12 septembre) et les procédures internes de l'ONG internationale qui imposaient que les ressources transitent préalablement par le compte du siège et que ses requêtes fassent l'objet d'approbation avant de disposer des fonds. Les ONG locales de mise en œuvre ont également noté des difficultés d'accès aux fonds, cependant beaucoup plus liées à leurs lenteurs dans le respect des procédures de décaissement qui exigeaient entre autres la justification des ressources consommées avant le déblocage des tranches suivantes.

Le projet a fonctionné avec un effectif adéquat de personnel et de compétences convenables, et selon une assez bonne distribution de tâche. En plus du personnel dédié³¹ de l'unité de gestion placé sous l'autorité de ONU Femmes, des équipes mobilisées au niveau des 02 autres organisations récipiendaires

et des partenaires locaux³², 326 volontaires et relais communautaires ont été recrutés dans les 04 zones cibles pour assurer la mise en œuvre du projet. Des entretiens réalisés avec les personnels et les volontaires de mise en œuvre du projet, la charge de travail était soutenable et les compétences en présence permettaient de faire aux exigences du travail. Il faut noter que les volontaires fonctionnaient en binôme et chaque équipe local de coordination comptait un coordonnateur terrain, un mobilisateur et un Responsable Administratif et Financier.

L'adéquation au niveau des ressources financières étaient beaucoup plus relative en considération des dépassements de postes de dépenses constatés au niveau des frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs (194%). Lors des entretiens, les volontaires ont relevé qu'ils n'avaient pas droit à des frais de communication conséquents alors que la nature de leurs activités nécessitait d'en disposer afin de maintenir un lien avec certains groupes cibles dans la perspective de susciter le changement de comportement souhaité. Les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires ont également relevé la modestie des subventions accordées (en moyenne 500 000 FCFA) pour les AGR qui ne permettaient pas de conduire des activités d'envergure et de toucher un grand nombre de membres des organisations bénéficiaires.

31 L'unité de gestion est composée à temps plein d'un spécialiste en communication, un expert en suivi et évaluation et d'un chauffeur

32 Les équipes locales de mise en œuvre du projet comptait un coordonnateur terrain, un mobilisateur et un RAF

Constat 9 : Les approches et mécanismes de gestion des ressources et de ciblage du projet étaient appropriés et opérationnels permettant de garantir une assez bonne utilisation des ressources et l'atteinte des résultats

En termes d'approches et de mécanismes, la stratégie du faire faire utilisée par le projet à travers l'utilisation d'ONG locales compétentes et ayant un bon encrage au niveau communautaire, ainsi que le recours aux volontaires (femmes et jeunes) communautaires a été particulièrement efficace. Selon les agences récipiendaires, en plus d'offrir un meilleur rapport prix/qualité, cette stratégie a permis d'assurer une certaine continuité des activités en s'appuyant sur l'expérience et la connaissance du terrain par les ONG locales et de délivrer dans un temps relativement raisonnable. Le recours à un nombre important de jeunes volontaires locaux sélectionnés dans leur milieu de vie moyennant une rémunération forfaitaire relativement faible (en moyenne 30 000 FCFA/par mois) a également permis de délivrer à moindre coût et d'assurer une certaine flexibilité qui a permis au projet d'opérer des changements stratégiques en temps opportun pour s'adapter au contexte de COVID 19, en passant notamment des activités de masse à des activités de porte à porte sans coûts additionnels.

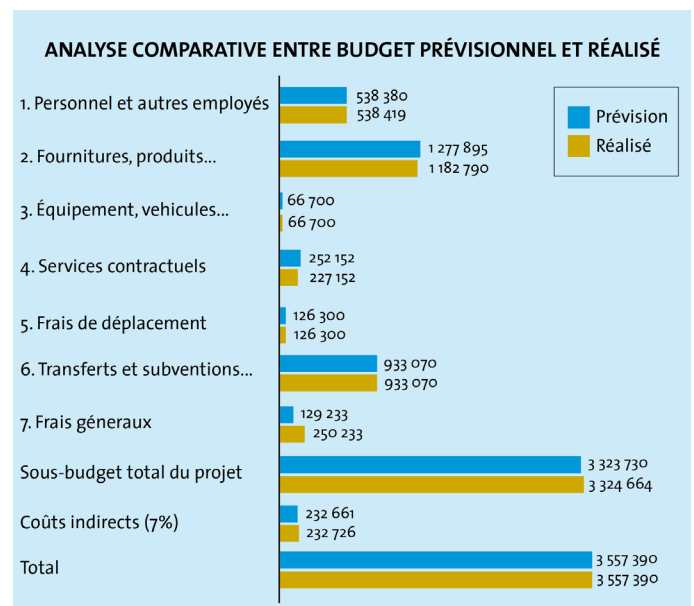
Dans l'ensemble, les fonds ont été utilisés de façon assez performante par rapport aux prévisions. L'essentiel des postes de dépenses ont été respectés, exception faite des frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs qui ont notablement enregistré un accroissement de presque 100%. Toutefois, en pourcentage de ressources, ce poste est resté relativement faible avec un taux de 7%. Cet accroissement d'ensemble est imputable à l'UNFPA et à SFCG, qui ont enregistré respectivement un accroissement de 600% et 155%. A l'opposée, les postes « Services contractuels » et « Fournitures, produits de base, matériels » ont été utilisés en deçà des prévisions, respectivement à 90,09% et 92,56% par rapport aux prévisions.

Selon les organisations de femmes et de jeunes, ainsi que les autorités administratives des zones, la stratégie de ciblage du projet était relativement pertinente permettant de toucher le maximum de bénéficiaires prioritaires, ainsi que celles présentant

de fort potentiel de réplication et d'extension des acquis. En lien avec les activités de sensibilisation, la stratégie d'utilisation de la radio, principale source d'information en RCA (environ 43% de la population)³³ a permis de toucher un grand nombre de populations des zones cibles et bien au-delà. La stratégie de porte à porte qui a été substituée aux activités de masse du fait de la pandémie de COVID 19 a permis de cibler les membres des familles visitées, toute chose qui a élargi le nombre de personnes touchées. Par rapport

FIGURE 2
Analyse comparative prévisionnel et réalisé

Source : Adaptées des données PRODOOC et rapports financiers



aux AGR, le ciblage des groupements plutôt que les individus a permis d'élargir le nombre de bénéficiaires malgré la modestie des ressources et d'accroître les perspectives d'extension des dividendes à d'autres membres. Par ailleurs, la stratégie de ciblage du projet a permis de toucher les zones à fort besoin et ayant été frappées par le conflit, ainsi que des zones

³³ Etude réalisée par l'université de Harvard en partenariat avec le PNUD

à fréquentation mixte (communautés musulmanes et chrétiennes) ou encore des zones de retours (comme à Barama, PK7 à Bangassou) dans le cas de l'implantation des forages. Cela a été rendu possible grâce à l'utilisation d'approches participatives et inclusives, basée sur la consultation des personnes ressources, notamment les associations et groupements des bénéficiaires, les leaders locaux et les services techniques. Par ailleurs, le fait de cibler des zones qui bénéficient déjà d'intervention permet

de renforcer les acquis existants. Toutefois, il faut noter que dans le cadre des emplois et des AGR créés, l'analyse des bénéficiaires indique que les jeunes déscolarisés et les ex-combattants qui constituent les cibles les plus à risque n'ont pas été suffisamment touchés. La stratégie de recrutement basée sur la mise en concurrence n'était pas de nature à favoriser les jeunes sans instruction et les ex-combattants, notamment en ce qui concerne les volontaires et les relais communautaires (moins de 10%).

Constat 10 : Le caractère conjoint du projet entre ONU Femmes, UNFPA et SFCG et les partenariats développés avec d'autres agences des Nations Unies ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources.

La mise en œuvre du projet a bénéficié d'une bonne complémentarité d'action entre les agences récipiendaires mais aussi entre certains partenaires locaux. Des efforts de mutualisation des ressources ont particulièrement été entrepris tout au long du processus de mise en œuvre du projet. Ainsi, les agences récipiendaires ont réciproquement mis au service des uns et des autres, leur expertise, leurs ressources matérielles (local, supports de communication...) et réseaux de partenaires afin de faciliter et diligenter la conduite des activités et assurer l'atteinte des résultats. Par exemple, la formation des 100 volontaires de l'ONG Tamboula partenaire de mise en œuvre de ONU Femmes à Bangui, a été conjointement assurée par ONU Femmes, UNFPA et SFCG, chacun dans son domaine de compétence. Dans le cadre des sensibilisations conduites par ONU Femmes, SFCG a mis à disposition son film « le pardon » réalisé dans le cadre d'une autre initiative. Durant la période de COVID19, ONU Femmes et UNFPA se sont appuyées sur le réseau de médias de SFCG pour la diffusion de leurs messages. UNFPA utilisait les locaux de l'ONG Tamboula (partenaire de mise en œuvre de ONU Femmes) et s'appuyait sur son personnel pour la conduite de

ses activités sur le terrain. L'ONG URU partenaire de mise en œuvre de UNFPA facilitait l'accès de l'ONG Tamboula aux maisons des jeunes (réduction de 50% des frais et facilités de paiement).

Les partenariats et synergies d'actions se sont étendus à d'autres agences du SNU (UNICEF, PNUD) et autres partenaires de mise en œuvre de l'APPR (MINUSCA, ONG ACCORD, Ministère en charge de la Communication...). Dans ce cadre, ONU Femmes a obtenu de l'UNICEF 15 pompes pour la réalisation de forages au profits des communautés, ce qui a fait passer les cibles du projet de 07 forages à 15. Le groupe de communication des Nations Unies dans le cadre de sa contribution à la vulgarisation de l'APPR appuyait la visibilité des activités du projet à travers le posting régulier des activités du projet sur le site web des agences SNU.

Dans l'ensemble, toutes ces dynamiques ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources du projet pour l'atteinte des résultats et de l'étendre à d'autres initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix.

2.4 Durabilité

Le degré de performance du critère de durabilité est estimé à environ 86%.

Constat 11 : La conception et la mise en œuvre du projet ont donné lieu à plusieurs perspectives de continuité des activités et de pérennisation des acquis qui pourraient cependant être menacées par le manque de motivation des acteurs parties prenantes.

La conception du projet comprenait une stratégie de durabilité et de sortie, à savoir : (1) l'implication directe des entités étatiques; (2) l'implantation du projet au sein des organisations de femmes et de jeunes de sorte à leur léguer les outils de travail pour assurer la continuité; (3) la dotation en équipements et matériels, et renforcement des capacités professionnelles des radios communautaires, (4) la mise sur pied d'un réseau de communication interinstitutionnel et (5) la mise en place d'un pool de relais locaux dans chaque commune.

Grace à une participation et implication accrue dans tout le processus de formulation et de mise en œuvre, plusieurs organisations locales (bénéficiaires, ONG de mise en œuvre) et des acteurs gouvernementaux (ministère de la communication) ont indiqué lors des entretiens, s'être appropriés le projet. Des capacités nationales ont également été renforcées (jeunes volontaires et relais communautaires, animateurs et journalistes des radios communautaires, bénéficiaires d'AGR, membres des comités de gestion des points d'eau, maisons des jeunes) et servent de tremplin pour la continuité des activités du projet au sein de leur communauté. Les jeunes filles et femmes volontaires ont particulièrement renforcé leur capacité de prise de parole en public et de façon plus générale leur leadership, toutes choses qui renforcent leur participation communautaire.

Les parties prenantes manifestent un intérêt certain à maintenir les acquis et à poursuivre les initiatives du projet. Les organisations féminines et de jeunes

bénéficiaires rencontrées dans le cadre de la mission ont unanimement marqué leur intérêt à poursuivre les activités de communication et de sensibilisation sur l'accord de paix, la cohésion sociale et le règlement pacifique des conflits au sein de leur communauté. Les bénéficiaires d'AGR, travaillent à élargir sur la base des profits engrangés, les opportunités à un plus

grand nombre de membres. Au niveau national, dans la perspective de la pérennisation du Réseau Interinstitutionnel de Communication (RIC)³⁴, un projet de décret a été initié par le ministère en vue de sa formalisation et la prise en charge de son fonctionnement sur le budget de l'Etat. Également, un projet de création d'une ligne budgétaire au niveau du ministère pour la perpétuation du journal gouvernemental promu dans le cadre du projet est en cours. Au niveau local, les autorités administratives, les leaders communautaires

et les services techniques qui sont parties prenantes dans la gestion des maisons de jeunes, des CLPR et des comités de gestion des points d'eau sont engagés dans un processus de gestion durable des acquis. Cependant, le niveau d'engagement des autorités administratives locales reste relativement limité compte tenu du fait que le fonctionnement des structures gouvernementales n'est pas encore optimal.

L'engagement pour la continuité des activités et la pérennisation des acquis du projet s'étend aux

³⁴ Anciennement appelé RICOM

acteurs de mise en œuvre du projet, en l'occurrence les volontaires, les relais communautaires et certains partenaires locaux de mise en œuvre. Lors des entretiens avec les volontaires, ceux-ci ont déclaré se considérer désormais comme des agents de changement au service de leur communauté et de ce fait continuent dans les limites de leurs moyens à véhiculer des messages de paix et à répondre aux sollicitations des populations en vue d'une meilleure compréhension de l'APPR. Cependant, le manque

de motivation pourrait progressivement effriter cet engagement. De même, leur mobilité pourrait les éloigner de leur communauté, contribuant ainsi à réduire progressivement leur nombre. En ce qui concerne les partenaires locaux de mise en œuvre, certains (EDEN, Tamboula) ont affirmé continuer à appuyer les organisations bénéficiaires des AGR et à mener des activités de sensibilisation et de communication sur l'APPR auprès des communautés en marge de leurs activités.

Constat 12 : Le projet conjoint a suscité plusieurs changements en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix au niveau local et national susceptibles d'être durables

Bien que le projet ait été mis en œuvre sur une période relativement courte (02 ans) et dans un contexte sécuritaire et sanitaire difficile, il a suscité plusieurs changements au niveau national et local susceptibles d'être durables.

Au niveau national, tel qu'indiqué plus haut, le projet a facilité le réseautage des professionnels de la communication gouvernementale à travers la mise en place et la formalisation en cours du Réseau Interinstitutionnel de Communication (RICOM) posant ainsi les jalons pour une communication partagée et harmonisée entre les acteurs au plus haut niveau. Les initiatives de pérennisation entreprises par le gouvernement augurent des perspectives de changements durables dans la communication entre les différentes institutions gouvernementales qui étaient jusqu'à une période récente peu coordonnée. Aussi, le lancement et la parution régulière du journal gouvernemental a renforcé le niveau de communication et de redevabilité de l'Etat sur la mise en œuvre de l'APPR et toutes autres questions d'intérêt national.

Au niveau local, le projet a favorisé, (1) la professionnalisation des acteurs des radios communautaires cibles, notamment sur la productions d'émissions sensibles au conflit, la cohésion sociale et la lutte contre les rumeurs..., (2) l'amélioration des capacités de production et de diffusion des radios communautaires cibles, (3) le renforcement du leadership et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes à travers les

emplois créés et les AGR financés, (4) l'amélioration de l'accès des communautés cibles au service de l'eau potable et (5) la facilitation du brassage et la cohabitation pacifique entre les communautés bénéficiaires des appuis du projet. En outre, le projet a promu le développement d'une expertise sur l'APPR, la cohésion sociale et la consolidation de la paix à travers les femmes et les jeunes volontaires et relais communautaires au sein de leur communauté.

Enfin, le développement de mécanismes inclusifs de gestion pérennes des points d'eau et le paiement du service de l'eau qui permet de générer des ressources pour prendre en charge la maintenance et les petites réparations constituent des changements substantiels susceptibles d'être durables. Lors du passage de l'équipe d'évaluateur au niveau de 02 forages réalisés par le projet dans l'arrondissement 05 de Bangui, les comités de gestion ont indiqué disposer l'un **111 155** et l'autre **55 000 FCFA** comme soldes de recettes collectées depuis la mise en fonction des forages (avril à août), déductions faites des dépenses de réparations de plus **100 000 FCFA** par forage et de la rémunération mensuelle de 10 000 FCFA par gestionnaire qui assurent le recouvrement des recettes. La rentabilité des AGR et les possibilités d'extension à un plus grand nombre de membres augurent également des perspectives de durabilité de l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

2.5 Catalytique/Innovation/Sensibilité au temps

Le degré de performance des critères catalytique, innovation et sensibilité au temps est estimé à environ 90%.

Constat 13 : Le projet conjoint était dans une certaine mesure financièrement et programmatiquement catalytique et a aussi été utilisé pour étendre d'autres initiatives de cohésion sociale et de consolidation de la paix.

A travers les entretiens avec les agences récipiendaires et les acteurs gouvernementaux, il ressort que l'intervention du projet était catalytique en ce sens qu'il s'agissait d'une initiative qui soutenait la dynamisation d'un processus de réconciliation à travers la vulgarisation de l'APPR, cadre de référence par lequel le Gouvernement et les groupes armés se sont engagés sur le chemin d'un retour à la paix et le développement durable. A travers les mécanismes formels qui ont été mis en place (RIC, journal gouvernemental, chanson et émissions radiophoniques sur la paix), les consultations à la base (tables rondes, symposiums), le projet a contribué à renforcer les capacités du Ministère de la Communication et des Médias porteur de la stratégie de communication sur l'APPR, toutes choses qui permettent de catalyser les interventions et étendre la couverture de la population.

Il est ressorti aussi des rapports narratifs du projet et des échanges avec les agences récipiendaires que celui-ci a bénéficié au cours de sa mise en œuvre de ressources additionnelles, d'une valeur totale de **143 541,3 USD** dans le cadre de trois initiatives distinctes³⁵. Lors des échanges avec les ONG locales de mise en œuvre, l'ONG URU a rapporté avoir mobilisé sur la base de la capitalisation des acquis du projet « communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA » des ressources pour le financement de 04 nouveaux projets.

En outre, dans le cadre de la lutte contre la COVID 19, des ressources financières (**302 879,11 USD**) ont été réorientées par le projet vers des activités communautaires à fort potentiel de brassage des communautés et d'autonomisation des femmes qui sont venues également renforcées les perspectives de cohésion sociale et de consolidation de la paix. Sur la durée du projet, les 300 volontaires du projet ont été mis à profit pour appuyer la lutte contre la COVID 19 et une bonne tenue des élections de décembre 2020 à travers des campagnes de sensibilisation en marge des activités sur l'APPR. Il faut noter également que le projet a servi de tremplin pour renforcer des activités de promotion du genre, de l'équité et des droits humains qui sont des piliers importants de la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Il s'agit notamment des actions de sensibilisation sur les VGB, la lutte contre le VIH SIDA, les grossesses non désirées, réalisées en marge des campagnes de sensibilisation et de communication sur l'APPR.

Par ailleurs, les résultats des différentes concertations réalisées dans le cadre du projet ont fourni des informations pertinentes sur la perception et les besoins des communautés, notamment les femmes et les jeunes qui ont servi de base pour l'actualisation et la validation de la stratégie de communication de l'APPR portée par le ministère en charge de la communication.

35 Initiative SIDA d'Appui au suivi de l'Agenda WPS dans le cadre de l'APPR à travers le financement d'un poste pour la continuité des interventions (111,554,000 USD), initiative Recyclage et Déploiement des volontaires du projet dans des activités de sensibilisation sur l'APPR, les élections et la prévention à Covid-19 financée par la MINUSCA (24,487,33

USD) et projet d'appui en équipements au Centre Multimedia de Bambari faisant suite aux sensibilisation APPR des volontaires en faveur des Jeunes, au sein des Maisons de Jeunes de Bambari financé par la MINUSCA-IRI-Mairies de Bangui (7,500 USD).

Constat 14 : L'approche du projet était assez innovante à travers son caractère participatif et inclusif et son ciblage principalement centré sur les femmes et les jeunes, jusqu'à lors très peu formellement impliqués dans les processus de gestion des conflits et de consolidation de la paix en RCA

L'approche participative et inclusive du projet centrée sur les besoins des populations cibles est assez innovante dans le contexte centrafricain où les bénéficiaires, qui plus des femmes et des jeunes restent relativement marginalisés en matière de prise de décision et de participation à la vie publique. Bien que des artisanes chevronnées de la paix et du développement dans leur communautés, l'implication formelle des femmes centrafricaines dans la prise de décision et dans les différents processus de réconciliation nationale conduits jusque-là reste marginale compte tenu de la persistance d'un ensemble de pesanteurs socio

C'est la première fois que dans notre localité un projet recrute, forme et rémunère exclusivement des jeunes et des femmes issues de la communauté pour conduire des activités de cohésion sociale et de consolidation de la paix. Nous sommes coutumiers des situations où le personnel est recruté ailleurs pour venir régler nos problèmes, souvent sans même nous consulter. Dans le cas de ce projet tout était différent ». **Jeunes de Paoua interviewés**

culturelles. En lien avec la jeunesse, les perspectives les concernant sont faussées par des stéréotypes qui les associent à la violence et les présentent comme un problème à résoudre, toutes choses qui entrave de manière préjudiciable les interventions et les priorités programmatiques en leur faveur³⁶. Le fait de cibler prioritairement les femmes et les jeunes à la fois comme principaux bénéficiaires et acteurs de mise en œuvre des activités de cohésion sociale et de consolidation de la paix est donc une innovation majeure dans le contexte centrafricain.

Constat 15 : Le projet conjoint est venu à propos pour traiter des facteurs de conflit liés essentiellement à la non-appropriation du contenu de l'APPR et au sentiment d'exclusion de certaines composantes sociales du processus de mise en œuvre et de suivi.

Le projet conjoint est arrivé à point nommé dans un contexte où les populations avaient un besoin crucial de s'approprier le contenu réel de l'APPR afin de ne pas céder à la rumeur et aux messages de désinformation incessants. Cette situation qui menaçait l'APPR de rejet et qui représentait une source potentielle de regain de conflit se devait d'être diligemment adressée alors que la stratégie de communication nationale élaborée à cet effet n'en était qu'au stade de balbutiement.

Le projet était également stratégique, son démarrage et sa mise en œuvre s'étant opérés dans un contexte favorable à un plaidoyer pour l'inclusion équitable des populations, principalement les femmes et les jeunes dans les instances formelles de mise en œuvre et de

suivi de l'Accord et d'autres processus de relèvement et de consolidation de la paix. En effet, le choix du moment où les éléments politiques, sécuritaires et socio-économiques de l'APPR étaient encore en cours d'opérationnalisation était judicieux pour espérer influencer les discussions pour la mise en place de conditions favorables à la prise en compte de la participation effective des femmes et des jeunes dans les processus de vulgarisation, de mise en œuvre et de suivi. En outre, le projet occupait une position charnière entre les instances nationales de mise en œuvre de l'Accord (Gouvernement, Comité Exécutif de

³⁶ Etude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et la sécurité en Afrique

Suivi, garants et autres partenaires internationaux) et les communautés qui se sentent souvent trop éloigné

des prises de décision stratégiques sur la consolidation de la paix, ce qui était également opportun.

2.6 Critères transversaux : Genre, Équité et Droits humains, Inclusion du handicap, Sensibilité au Conflit et Environnement

Le degré de performance d'ensemble des critères transversaux est estimé à environ 80%.

Constat 16 : Les principes d'égalité des sexes, d'équité et de droit de l'homme ont été intégrés de manière substantielle dans les objectifs et les processus de conception et de mise en œuvre du projet. Cependant, le projet a mis en lumière la stigmatisation des jeunes filles par leurs consœurs femmes, toute chose qui constitue un risque pour la promotion de l'égalité des sexes.

Le recoupement des différentes sources de données (revue documentaire, entretiens et observations directes) indique que le projet a intégré de manière substantielle la dimension genre et soutenu une consolidation de la paix sensible au genre. En tant que projet de communication sensible au genre, les femmes ont été les principales bénéficiaires des activités et des actrices importantes de mise en œuvre. Selon Le budget exécuté pour les activités dédiées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes a été évalué à 1 965 415,12 USD sur une prévision de 2,012,041.57 USD, représentant 57% du budget global du projet. Sur les 326 volontaires et relais communautaires recrutés, 155 étaient des femmes et jeunes filles (environ 46%). La parité a quasiment aussi été respectée au niveau du personnel local (7 femmes sur 15, soit près de 47%) des ONG de mise en œuvre du projet. Dans le cadre des travaux communautaires, le choix des activités s'est porté sur les forages en perspective de la lutte contre la COVID 19 mais aussi pour soulager la corvée des femmes et les risques associés à la recherche de l'eau.

Les membres des comités de gestion de ces forages sont constitués au 2/3 de femmes et de jeunes. Par ailleurs, dans le cadre de la réduction de la vulnérabilité due à la pandémie de Covid-19 et du conflit, ce sont 218 femmes sur 335 (environ 65%) qui ont bénéficiées d'appuis AGR. En se basant sur l'expertise de l'UNFPA, le projet a en marge des campagnes de communication et de sensibilisation sur l'APPR introduit des messages en faveur de l'éradication de toute forme de VBG.

Toutefois, il est à noter que l'intégration de la dimension genre est restée limitée au regard des contraintes budgétaires qui ne permettaient pas de faire face aux immenses besoins exprimés par les organisations féminines, notamment en ce qui concerne les appuis en AGR (selon les données des rapports d'activités, globalement moins de 10% des demandeurs ont été pris en compte et ce avec des montants inférieurs aux besoins). Par ailleurs, il est ressorti lors des échanges avec l'ONG URU l'un des partenaires de mise en œuvre du projet et initiatrice



©ONU Femmes RCA, 2021

FIGURE 3
Atelier de couture et de tricotage association amitié Paoua

Source : Mission terrain évaluateurs

du symposium des femmes, que les jeunes filles faisaient l'objet d'une stigmatisation prononcée de la part des femmes adultes qui considèrent que du fait de leur jeune âge elles ne sont pas en mesure de participer à la prise de décision. Cet état des choses nécessite une prise en charge au risque que de saper de l'intérieur, les efforts de promotion de l'égalité des sexes.

Dans la même dynamique, les activités du projet ont indifféremment impliqué toutes les communautés (musulmans, chrétiens, groupes minoritaires) de tous sexes (hommes, femmes), âges (jeunes, adultes, vieux) et catégories sociales sans discrimination aucune. Le projet a promu l'inclusion de tous les groupes sociaux aussi bien en tant que bénéficiaires qu'acteurs de mise en œuvre. Ainsi il a indifféremment recruté des femmes et des hommes, des musulmans et des chrétiens comme personnel local de mise en œuvre des activités (équipe terrain de coordination de chaque partenaire de mise en œuvre, volontaires, relai communautaires) et bénéficiaires des AGR. Aussi, des campagnes de sensibilisation ont été réalisées à l'intention des communautés pygmées. Les ex belligérants ont été recrutés comme volontaires et plusieurs de leurs organisations ont été ciblées par les différentes campagnes de communication et de sensibilisation, ainsi que des AGR. Du reste, la contribution des volontaires ex belligérants a été stratégique pour atteindre leurs pairs et des groupes encore actifs, permettant de convaincre certains de déposer les armes. Par ailleurs, à travers les renforcements de capacités des volontaires, des autorités locales et des comités locaux de paix pour l'intégration effective des dimensions genre et jeune

des Résolutions 1325 et 2250, le projet a contribué à faire progresser les efforts en faveur de la reconnaissance formelle de la contribution des femmes et des jeunes en matière de participation et de contribution à la consolidation de la paix en RCA.

La conception a reposé sur des consultations nationales ayant impliquées toutes les composantes de la société centrafricaine, en l'occurrence la société civile dont les organisations de femmes et de jeunes à qui il a été donné l'opportunité d'exprimer leurs besoins et les moyens de les satisfaire. Cette démarche de consultation s'est maintenue pendant la mise en œuvre du projet à travers notamment les symposiums qui ont servi de cadre de réflexion, d'identification des besoins spécifiques des femmes et des jeunes et leurs prises en compte dans la mise en œuvre du projet et dans d'autres initiatives, surtout dans la stratégie nationale de communication sur l'APPR. En matière de redevabilité nationale, le projet a maintenu une communication constante à l'endroit des principaux bénéficiaires, notamment le gouvernement au niveau central et locale, les organisations de femmes et de jeunes et les autres acteurs intervenant dans les zones d'intervention à travers les différents canaux de communications dont les sous-comités techniques de suivi. La présente évaluation participe également du principe de redevabilité du projet. Toutefois, les faitières des organisations des femmes et des jeunes qui ont une envergure nationale et une bonne capacité de déploiement n'ont pas été suffisamment associés dans la mise en œuvre et le suivi. Le projet s'est davantage focalisé sur les organisations du niveau local.

Constat 17 : Les efforts du projet pour assurer la prise en compte du handicap dans la mise en œuvre des activités n'ont pas été assez perceptibles et n'ont plus suffisamment rapportés.

Selon la revue documentaire et les entretiens réalisés avec les agences récipiendaires, les ONG partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires, notamment les organisations de femmes et de jeunes, il ressort que le projet conjoint n'a pas développé une stratégie

spécifique d'inclusion du handicap. Cela n'a pas favorisé le déploiement d'effort sur le terrain en vue de promouvoir l'implication et la participation des personnes en situation de handicap dans les activités du projet. En effet, du fait des pesanteurs socio

culturelles et de l'auto censure que les personnes en situation de handicap ont vis à vis d'elles-mêmes, elles éprouvent des difficultés à se mettre en concurrence avec les autres. Un moyen de les impliquer est de les inciter à travers des mesures spécifiques d'incitation et d'encouragement. Lors des entretiens, il est ressorti seulement au niveau de l'ONG Tamboula le recrutement d'un sourd muet comme volontaire mais qui aurait aussitôt abandonné une meilleure opportunité d'emploi ailleurs. Dans le cadre des AGRs, les critères de sélection n'ont pas pris en compte la

situation du handicap, toute chose qui aurait permis de mieux les intégrer à ce niveau. Cependant, des cas de prise en compte de personnes handicapées dans quelques groupements bénéficiaires ont été rapportés par les volontaires lors des entretiens sans que l'équipe d'évaluateurs ne puisse malheureusement disposer de preuves pour confirmer ces informations qui ne sont pas documentés dans les rapports d'activités. Les données n'ayant pas été désagrégées selon le handicap, des statistiques exhaustives ne sont pas disponibles pour illustrer le niveau de considération.

Constat 18 : Le processus de mise en œuvre du projet a bénéficié d'une stratégie sensible au conflit qui a permis d'éviter de créer ou d'exacerber des tensions potentielles dans un contexte post crise.

A travers la revue documentaire, il ressort qu'en amont, la conception du projet a intégré une bonne analyse du contexte de crise de la RCA ce qui a permis de comprendre les facteurs de conflit, les interactions possibles avec les interventions, et d'identifier des options adaptées pour ne pas nuire et contribuer à un changement vers la paix et la cohésion sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre, les entretiens avec les acteurs de mise en œuvre du projet et la revue documentaire relèvent que les approches Ne Pas Nuire (Do No Harm) et Common Group Approach ont été intégrées de façon transversale dans toutes les activités du projet à travers une démarche de prévention et de protection des bénéficiaires. Le travail avec les ex combattants s'est fait par le biais des partenaires de mise en œuvre encadrés par UNFPA et ONU Femmes, et formés par SFCG sur le Do No Harm et l'Approach Common Ground. Cette méthodologie qui combine l'approche sensible au conflit avec l'approche Do No

Harm vise à permettre aux intervenants du projet (ex combattants et staffs) d'anticiper sur les conflits potentiels afin de les transformer par le biais d'un dialogue inclusif et mutuellement convenus, en opportunités non-violentes de croissance personnelle et communautaire partagée. Dans la pratique, des volontaires ont par exemple affirmé avoir été sensibles au conflit tout au long de la mise en œuvre du projet, en adaptant leur approche à chaque contexte spécifique et en évitant les expressions de stigmatisation tel que « ex-combattant » entre eux afin de ne pas nuire. Par ailleurs, en fonction du niveau de risque (VGB, barrières culturelles) et du groupe cible (ex-combattants, religieux...) à visiter, les volontaires filles étaient mises en retrait ou en avant. Cette approche a permis de ne pas exposer les femmes lorsque les risques étaient avérés ou au contraire de s'appuyer sur elles pour faciliter la transmission des messages à des groupes spécifiques.

Constat 19 : Le projet n'a pas développé de stratégie spécifique en rapport avec l'impact de ses interventions sur l'environnement qui du reste ne présentait pas potentiellement de conséquences majeures.

En dehors des activités génératrices de revenus (AGR) et celles de réalisation des forages, les autres

interventions du projet, n'avaient pas de lien direct avec l'environnement et par conséquent n'étaient pas

de nature à générer des impacts négatifs qui auraient nécessités la mise en place de mesures de mitigation spécifiques.

En lien avec les AGR, qui regroupaient des activités dans les domaines de la saponification, de l'agriculture (maraichage) et de l'élevage (élevage de volaille et de porcs), les impacts potentiels sur l'environnement sont potentiellement divers. En effet, l'utilisation intensive et parfois abusive des intrants agricoles (pesticides, engrais et autres produits chimiques non homologués) et de produits chimiques (soude caustique) dans la saponification peuvent être source

de problèmes environnementaux majeurs (émission de gaz à effet de serre, consommation³⁷ importante et pollution des eaux à travers l'émission d'azote) et de risques pour la santé humaine (intoxication, exposition aux problèmes respiratoires et à diverses formes de cancers). En lien avec la santé humaine, les femmes sont potentiellement les plus à risque à travers leurs activités de saponification.

Réalisé à grande échelle, ces différents impacts pourraient s'avérer significatifs, mais à petite échelle comme c'est le cas dans le cadre du projet, les impacts restent marginaux.

37 Selon Mekonnen M. M., Hoekstra A. Y., 2012. A Global Assessment of the Water Footprint of Farm Animal Products, il faut ainsi plus de 6000 L d'eau (hors eau de pluie) pour produire 1 kg de protéines de viande de poulet, alors que les protéines végétales en nécessitent environ 15 à 30 % de moins



©UNFPA, 2020



©SFCG, 2020

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, le projet conjoint « communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA » a atteint son objectif d'appuyer le Gouvernement Centrafricain dans le processus de vulgarisation de l'APPR. A travers une implication et participation massive des femmes et des jeunes à la vulgarisation de l'APPR et de différentes initiatives de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale, le projet a apporté une contribution appréciable pour un retour définitif à la paix et à la création des conditions favorables au développement durable en république centrafricaine.

1 Conclusions

CONCLUSION 1

Les principaux facteurs de conflit et de consolidation de la paix ont été pris en compte par le projet qui du reste était parfaitement aligné sur les politiques et stratégies nationales et le cadre de programmation des Nations Unies en la matière

L'analyse de conflit de la RCA réalisée dans le cadre du projet fait ressortir, le manque de cohésion social, le contrôle du pouvoir et des ressources par une minorité, la marginalisation de nombreuses localités du pays, l'insécurité quasi constante, le manque de confiance/méfiance à l'égard des processus de paix et des dirigeants, l'exclusion de plusieurs catégories sociales à la négociation des Accords et le non-respect des termes de ces Accords par les parties prenantes. En se fondant sur l'hypothèse selon laquelle les initiatives de paix et de réconciliation sont mieux comprises et ont plus de chance de réussir lorsque les différents segments de la population et les partenaires ont été associés de manière directe ou indirecte à la négociation des Accords et surtout participent à leur mise en œuvre, le projet a pertinemment axé ses interventions vers (1) une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'APPR, (2) une participation accrue et la prise en compte des besoins et aspirations des jeunes et des femmes, principales victimes des crises consécutives et qui pourtant sont marginalisés dans le cadre des différents processus de paix, et (3) la promotion d'initiatives communautaires à forte valeur ajoutée de cohésion sociale (C11). A travers notamment ses activités de facilitation de la réconciliation et la cohésion sociale, d'amélioration de l'accès aux services communautaires (eau potable) et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, le projet était parfaitement aligné sur les priorités nationales, en l'occurrence le RCPA 2017-2021 (C12). Aussi, en tant qu'initiative complémentaire au projet d'Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable qui visait à contribuer à un environnement propice à l'apaisement et la consolidation de la paix en RCA, le projet était en phase avec le cadre programmatique du Système des Nations Unies (UNDAF+ 2018-2021) et a contribué à renforcer les interventions des Nations Unies dans le pays. Par ailleurs, les activités du projet se sont positionnées comme une réponse aux différentes recommandations du Conseil de Sécurité des Nations Unies (résolutions R1325 et 2250) en faveur de la protection et la participation des femmes et des jeunes dans les processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix d'une part et la prévention des conflits d'autre part (C13)

CONCLUSION 2

Le projet conjoint a contribué concrètement à la réduction de plusieurs facteurs de conflit dans ses zones cibles, en dépit d'un contexte de mise en œuvre marqué par une situation sécuritaire restée volatile et la survenue de pandémie de la COVID 19. A l'échelle de la RCA, cette contribution apportée par le projet dans seulement 04 localités cibles du pays qui plus uniquement dans les centres urbains, reste cependant relativement modeste pour enclencher une dynamique globale de changement pour une paix et un développement durable.

Le projet a significativement contribué à la vulgarisation de l'APPR dans 04 localités du pays, Bangui la capitale et 03 autres localités dites marginalisées, toute chose qui a permis d'endiguer les rumeurs et les fausses informations sur le contenu de l'Accord, particulièrement à un moment où les mécanismes nationaux n'étaient pas encore opérationnels. De la sorte, le projet a contribué à crédibiliser l'Accord et à assurer une certaine adhésion des populations, renforçant les perspectives d'aboutissement du processus actuel de réconciliation. La contribution du projet et celles d'autres initiatives sur le terrain ont été particulièrement significatives dans la gestion de la crise post-électorale qui a représenté un risque majeur de rejet de l'Accord avec le retrait de certains belligérants (C21). Aussi, le projet a occupé une position charnière entre les instances nationales de mise en œuvre de l'Accord (Gouvernement, Comité Exécutif de Suivi, garants et autres partenaires internationaux) et les communautés qui se sentent souvent trop éloignées des prises de décisions stratégiques sur la consolidation de la paix, toute chose qui a permis de créer une dynamique nouvelle de prise en compte effective de leurs besoins (grâce aux études et plaidoyers de haut niveau menés), notamment ceux des groupes marginalisés (femmes et jeunes) dans l'Accord et de communication autour de ses avancées. Le renforcement des capacités des acteurs stratégiques et locaux clés (Maisons des Femmes, des Jeunes, Comité Locaux de Paix, Comités Préfectoraux) a également apporté un élan de dynamisme sur le terrain, contribuant davantage à la paix au niveau communautaire (C22). Par ailleurs, le projet a su tirer parti de la COVID 19 qui s'est invitée sur pratiquement toute sa durée de mise en œuvre en capitalisant sur les dividendes de la paix à travers l'amélioration de l'offre de service d'eau potable dans plusieurs zones critiques du projet et en renforçant l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. Cependant, quelques insuffisances liées à la qualité de certains ouvrages menacent leur durabilité et méritent d'être adressées pour permettre de consolider les acquis (C23). Globalement, le projet a contribué de façon tangible à la mise en place d'un ensemble de mécanismes et d'outils de communication qui devrait être durablement capitalisé dans le cadre de la vulgarisation de l'APPR. Il s'agit notamment des clubs d'écoute, des CLPR renforcés, des nouvelles grilles de programme des radios communautaires, des émissions centrées sur l'APPR et la cohésion sociale, la chanson sur la paix, le RIC et le journal gouvernemental. Ces acquis que se sont déjà appropriés un certain nombre d'acteurs, en l'occurrence le ministère de la communication et des médias requièrent d'être consolidés et mis à l'échelle dans le cadre des initiatives en cours et à venir (C24).

CONCLUSION 3

Dans l'ensemble, la stratégie de mise en œuvre du projet, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation ont été relativement efficaces et efficaces. L'approche conjointe et de partenariat du projet a été assez pertinente, permettant de toucher le maximum de cibles, d'étendre l'intervention du projet à d'autres initiatives de consolidation de la paix et de délivrer à moindre coût. Cependant, dans le cadre des emplois et des AGR créés, les jeunes à risque, notamment ceux déscolarisés et les ex-combattants n'ont pas été prioritaires.

La stratégie de mise en œuvre du projet, basée sur la combinaison de la modalité d'exécution directe (DIM) par les agences récipiendaires et les modalités d'exécution indirecte à travers des ONGs locales de mise en œuvre de ONU Femmes et UNFPA était approprié, permettant de mettre en avant les avantages comparatifs et par conséquent d'être à la fois efficace et efficient. La stratégie du faire faire utilisée par le projet à travers l'utilisation d'ONG locales compétentes avec un bon encrage communautaire, ainsi que le recourt aux volontaires (femmes et jeunes) communautaires a permis d'assurer une certaine continuité des activités du projet, de délivrer à moindre coûts et dans un temps relativement raisonnable en dépit des différents facteurs négatifs. Malgré les multiples contingences qui ont emmaillées le contexte de mise en œuvre, le projet a su optimiser l'utilisation de ses ressources (humaines et financières) pour atteindre les résultats escomptés. Le choix du recrutement des volontaires au sein des communautés et plus particulièrement des associations locales a été judicieux ce qui a permis d'accéder facilement aux populations cibles et de s'adapter au contexte de la pandémie de la COVID19 en réorientant les activités de sensibilisation de masse vers celles de porte à porte. Sur le plan financier, la stratégie

du faire faire et de mise en concurrence ont permis d'obtenir les meilleurs rapports prix qualité (C31). Les synergies d'actions et les complémentarités développées entre les agences récipiendaires et d'autres partenaires (UNICEF, MINUSCA, PNUD, Groupe de communication des Nations Unies) à travers la mutualisation des ressources (expertise, logistique...) ont permis d'accroître les ressources du projet et de délivrer à moindre coût, permettant dans le cadre de certains produits d'élargir les cibles d'indicateurs (C32). Au niveau institutionnel, le projet a disposé d'organes (comité de pilotage, comité technique, sous-comités techniques de suivi), de mécanismes et d'outils appropriés pour assurer une bonne gestion, coordination et suivi des interventions et des résultats mais leur opérationnalisation a globalement représenté un défi. Sur une prévision de tenue trimestrielle des comités de pilotage (08 sur la durée du projet), un seul CP a pu se tenir et qui plus pratiquement un an après le lancement du projet. Certains acteurs clé tels que les faitières des organisations de bénéficiaires, notamment de femmes et de jeunes n'ont pas été impliqués. 12 réunions techniques et réunions ad 'hoc ont été organisées sur une prévision de 24, à raison d'une réunion par mois. Dans l'ensemble il faut noter que le volume de réunions envisagé dans le cadre des CP et CT étaient peu pertinentes au regard du contexte de mise en œuvre notamment. Les mécanismes de suivi ont plutôt été plus opérationnels en dépit du fait que les missions conjointes de suivi n'ont pu être organisées du fait de la pandémie de la COVID19. La mise en place des sous-comités techniques de suivi regroupant les principaux intervenants y compris les autorités dans les zones de mise a permis de pallier l'absence des missions terrains et de garantir la remontée de l'information et la communication avec la base (C33). En matière de gestion de l'information, les sous-comités ont été d'un apport certain. Cependant, en termes de visibilité du projet, les parties prenantes n'ont pas observé la même approche tout au long du processus de mise en œuvre. Dans certains cas, les agences récipiendaires et les partenaires locaux de mise en œuvre ont mis en avant leur organisation au détriment du caractère conjoint du projet. Des mesures devront être prise pour éviter cela lors des initiatives prochaines (C34).

CONCLUSION 4

Le soutien fourni par le projet a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS) et a permis de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix. Il a également promu l'autonomisation économique et la participation effective des jeunes aux processus de consolidation de la paix. Toutefois, ce soutien reste limité au regard des besoins et des contingences dans le contexte centrafricain.

La situation de la femme centrafricaine reste largement marquée par la faible reconnaissance de ses droits du fait de la persistance de pesanteurs socio culturelles en dépit des avancées au plan législatif et réglementaire. Cette situation est exacerbée par la situation de crise prolongée de la RCA. A travers la réalisation de 15 forages, le projet a contribué substantiellement à améliorer dans sa zone d'intervention, l'accès des femmes aux services d'eau potable, à réduire leur corvée et les risques associés. A travers le recrutement de plus de 160 femmes et filles dans le cadre du volontariat et autres embauches pour le compte du projet en quasi-parité (environ 46%) avec les effectifs hommes, celui-ci a contribué à réduire le chômage qui a davantage un visage féminin (42,1% de femmes contre 28,6% en 2018) en RCA. De plus il a contribué à faire la promotion des femmes dans des emplois formels non agricoles (81% de femmes dans le secteur agricole). La mise en place d'AGR au profit majoritairement des femmes (environ 65%) a aussi fortement participé à leur autonomisation économique. Dans l'ensemble, la responsabilisation des femmes à travers le travail salarié et l'auto-emploi, leur implication dans la gestion des actifs communautaires et les mécanismes de gestion des conflits (CLPR) a contribué à renforcer leur leadership. Les différentes sensibilisations conduites en marge des activités planifiées du projet sur les VGB et le renforcement de capacités des volontaires, des autorités locales et des comités locaux de paix initiés dans le cadre du projet sur la Résolution 1325 ont résolument contribué à promouvoir l'agendas Femme, Paix et sécurité et à mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix (C41). Les jeunes n'étaient pas en reste et ont été aussi bien des acteurs de mise en œuvre que des bénéficiaires du projet. Les

emplois jeunes créés dans le cadre du volontariat, leur implication dans les différentes instances de gestion des actifs communautaires et cadre de paix, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs sur la la résolution 2250 ont significativement contribué à faire progresser les efforts en faveur de la reconnaissance formelle de la contribution des jeunes en matière de participation et de contribution à la consolidation de la paix en RCA (C42). Toutefois, ces initiatives restent marginales, notamment en ce qui concerne l'autonomisation des femmes et des jeunes et des actions vigoureuses mériteraient d'être prises dans ce sens. De plus, les initiatives d'autonomisation ont été engagées quasiment à la fin du projet, ce qui présente des risques de durabilité en dépit des stratégies de sortie du projet. En outre, les jeunes déscolarisés et les ex-combattants qui constituent les cibles à risque n'ont pas été suffisamment touchés dans le cadre des emplois et des AGR (C43). Aussi, la stigmatisation entre les femmes et les jeunes filles constatée lors des symposiums gagnerait à être conséquemment adressée (C44).

CONCLUSION 5

Le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits, permettant dans un contexte sécuritaire volatile et de latence des conflits communautaires d'éviter d'exacerber la situation mais plutôt de contribuer à l'apaiser. Cependant, l'approche du projet a été peu sensible à la prise en compte des autres aspects transversaux, en l'occurrence le handicap et la durabilité environnementale.

La longue crise qu'a connu la RCA depuis 2012 a causé de multiples traumatismes et une fracture sociale profonde. Bien qu'à la faveur de l'Accord de paix, une certaine accalmie soit observée, il n'en demeure pas moins que la situation reste fragile et requiert par conséquent d'en tenir compte dans l'intervention en cherchant notamment à comprendre l'interaction entre le contexte de conflit et les interventions et à trouver des options adaptées au contexte pour ne pas nuire et contribuer à un changement vers la paix et la cohésion sociale. Pour se faire, le projet s'est basé sur les approches Ne Pas Nuire (Do No Harm) et Common Ground Approach qui ont été intégrées de façon transversale dans toutes les activités à travers une démarche de prévention et de protection des bénéficiaires. Les partenaires de mise en œuvre ont et les volontaires ont été préalablement formés à ces approches et un suivi et un encadrement permanent ont été assurés par UNFPA, ONU Femmes et formés par SFCCG. La méthodologie Common Group Approach qui combine l'approche sensible au conflit avec l'approche Do No Harm et qui vise à permettre aux intervenants du projet (ex combattants et staffs) d'anticiper sur les conflits potentiels afin de les transformer par le biais d'un dialogue inclusif et mutuellement convenus, en opportunités non-violentes de croissance personnelle et communautaire partagée a été particulièrement productif. Aucun incident majeur lié au projet n'a été enregistré sur toute la durée de mise en œuvre du projet. Bien au contraire, il a servi de tremplin pour que des ex combattants s'investissent dans la recherche de la cohésion sociale et que des membres de groupes armés se résolvent également à déposer les armes (C51). Aussi, à travers les activités communautaires, le projet a contribué grâce au brassage des populations à consolider le vivre ensemble et la cohésion sociale qui s'instaurent progressivement (C52). Dans un contexte de crise, les personnes vulnérables, en l'occurrence celles vivant avec un handicap sont souvent les affectés. Cependant, le projet n'a pas été assez sensible à l'inclusion et la participation de cette frange de la population. Par ailleurs, les contextes de crises constituent des facteurs de fragilité environnementale, toutes choses qui commandent que les actions s'inscrivent dans une dynamique de préservation et de durabilité des ressources naturelles. A ce niveau, le projet a également manqué de mettre en place des mécanismes qui assurent cette durabilité environnementale (C53).

2 Recommandations

Les recommandations formulées dérivent des entretiens individuels et de groupes réalisés avec l'ensemble des parties prenantes cibles qui ont été rencontrées. Au cours de la phase préparatoire, des questions en rapport avec les recommandations ont été intégrées dans tous les outils de collecte des données. Pendant la seconde phase du processus, des discussions suivant une démarche itérative ont été menées avec les cibles rencontrées, de sorte à se focaliser sur des recommandations pertinentes plutôt

que sur un inventaire de besoins. Les recommandations identifiées ont ensuite été croisées, analysées par rapport à la faisabilité, l'impact en termes de consolidation de la paix, de prise en compte de la participation des groupes marginalisés (femmes et jeunes notamment) et compilées en fonctions des objectifs et résultats de l'évaluation. Enfin, ces recommandations ont été discutées avec le groupe de référence lors de l'atelier de présentation des résultats préliminaires.

RECOMMANDATION 1

Améliorer le ciblage des bénéficiaires des AGR en accordant davantage une priorité aux jeunes non scolarisés et déscolarisés, cibles les plus à risque et qui devraient être celles qui perçoivent le plus les dividendes de la paix.

Conclusion

1

Priorité

ELEVÉE

- Définir des indicateurs pertinents de ciblage des jeunes à les plus à risque ;
- Définir une stratégie et des mécanismes formels d'incitation et d'adhésion des jeunes à risques ;
- Définir des cibles claires afin de permettre un bon suivi et évaluation des changements.

Impacts attendus

- Les jeunes les plus à risque sont mieux pris en compte ;
- Le risque d'enrôlement des des jeunes désœuvrés par les groupes armés est réduit ;
- Les capacités de compréhension et de participation des jeunes à risque dans les processus de paix et de réconciliation sont améliorées ;
- L'auto emplois des jeunes est renforcé et le chômage endémique réduit.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes

RECOMMANDATION 2

Assurer l'implication et la participation effective des faitières des organisations de femmes et de jeunes, ainsi que les ministères en charge de la femme et de la jeunesse dans toutes les initiatives de vulgarisation de l'APPR et de consolidation de la paix ciblant prioritairement les femmes et les jeunes

Conclusion

3

- Impliquer les faitières dans tout le processus de conception des projets ;
- Impliquer les faitières dans la mise en œuvre et le suivi évaluation ;

Priorité

ELEVÉE

- Clarifier au préalable les rôles et responsabilités et une communication permanente.

Impacts attendus

- La pertinence des projets est renforcée ;
- L'efficacité de mise en œuvre des projets est renforcée ;
- La durabilité des projets est renforcée ;
- La redevabilité des projets est améliorée.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes, SFCG

RECOMMANDATION 3

Assurer la réparation et ou le remplacement des ouvrages et matériel défectueux identifiés dans le cadre de l'évaluation du projet

Conclusion

2

Priorité

ELEVÉE

- Impliquer le ministère en charge de l'hydraulique et l'UNICEF dans l'inventaire des besoins en réparation/remplacement ;
- Situer les responsabilités des entreprises et étudier les perspectives de réparation/remplacement ;
- Mobiliser les ressources à travers des partenariats ou un financement additionnel pour les réparations/remplacement.

Impacts attendus

- Le brassage entre les communautés et la cohésion sociale sont renforcées ;
- Le service d'eau potable est pérennisé et la corvée d'eau des femmes réduite ;
- La durabilité des ouvrages hydraulique est renforcée.

Responsable : ONU Femmes

RECOMMANDATION 4

Adapter les mécanismes de pilotage des projets conjoints au contexte de crise et à la pluralité des parties prenantes afin d'assurer une meilleure efficacité et efficience

Conclusion

3

Priorité

MOYENNE

- Limiter le nombre de comités de pilotage en instituant des rencontres semestrielles pour tenir compte de la lourdeur de mobilisation des acteurs et des coûts ;
- Instituer des rencontres techniques trimestrielles en lieu et place de rencontres mensuelles ;
- Instituer des rencontres de coordination mensuelles entre les acteurs de mise en œuvre afin d'améliorer l'efficacité et les synergies d'action.

Impacts attendus

- Les mécanismes de coordination des projets sont opérationnels ;
- Les mécanismes et les outils de suivi sont pertinents et opérationnels ;
- La visibilité des interventions, des partenaires financiers et de mise en œuvre est assurée.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes, SFCG

RECOMMANDATION 5

Améliorer la visibilité à travers la mise en place d'une stratégie et des mécanismes harmonisés et formels de communication sur le projet

Conclusion

3

Priorité

ELEVÉE

- Elaborer une stratégie et un plan de communication assorti d'outils de communication astreints à chaque partenaire de mise en œuvre ;
- Mettre en place au niveau de la coordination un mécanisme et des indicateurs de suivi de la communication des différents partenaires de mise en œuvre.

Impacts attendus

- Assurer une cohérence et une bonne visibilité du projet conjoint ;
- Eviter les récupérations opérées par certains partenaires qui privilégient de mettre en avant leur seule organisation ;
- Assurer la visibilité des bailleurs de fonds.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes, SFCG

RECOMMANDATION 6

Conduire systématiquement une étude de base avant ou au démarrage du projet afin de disposer d'indicateurs et des cibles contextualisés et factuelles, réalistes et réalisables

Conclusion

3

Priorité

ELEVÉE

- Mener une étude de base ;
- Réviser les indicateurs initiaux afin de les adapter au contexte de mise en œuvre du projet au moment de son démarrage.

Impacts attendus

- Disposer d'indicateurs SMART ;
- Améliorer le suivi et l'efficacité de la mise en œuvre.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes, SFCG

RECOMMANDATION 7

Capitaliser les acquis et mettre à l'échelle les activités du projet avec un accent particulier sur les zones périphériques qui enregistrent encore des incidents sécuritaires résiduels : assurer une large diffusion des résultats, des bonnes pratiques et leçons apprises du projet

Conclusion

2 4

Priorité

ELEVÉE

- Valoriser l'expertise des volontaires et relais communautaires ;
- Renforcer les capacités des radios communautaires à travers des équipements et la formation des professionnels ;
- Étendre le projet à un plus grand nombre de localités.

Impacts attendus

- Un nombre important de partenaires se sont appropriés les résultats, les bonnes pratiques et leçons apprises du projet ;
- Les zones périphériques ont une bonne connaissance de l'APPR ;
- Une masse critique de centrafricains ont une bonne connaissance des mécanismes de paix et opèrent un changement de comportement en faveur de la réconciliation nationale.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes, SFCG

RECOMMANDATION 8

Renforcer et élargir les opportunités d'autonomisation économique des femmes et des jeunes

Conclusion

1 2 4

Priorité

ELEVÉE

- Mettre en place de mécanisme de suivi accompagnement des initiatives d'autonomisation financées dans le cadre du projet pour assurer la durabilité ;
- Réaliser des sessions de formation au métier et à l'auto emploi ;
- Améliorer les niveaux de financement des projets ;
- Assurer un suivi accompagnement des bénéficiaires.

Impacts attendus

- Les femmes et les jeunes sont occupés à travers des emplois pérennes ;
- Les activités d'auto emplois des femmes et des jeunes sont pérennisées.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes

RECOMMANDATION 9

Développer des initiatives et des approches pour adresser la problématique de la stigmatisation des jeunes filles par les autres femmes

Conclusion

4

Priorité

ELEVÉE

- Approfondir la compréhension de la problématique ;
- Concevoir des modules de sensibilisation et de communication sur le phénomène ;
- Conduire des campagnes de sensibilisation et de communication sur la problématique à l'endroit des organisations de femmes.

Impacts attendus

- Les causes profondes de la stigmatisation des jeunes filles sont connues ;
- La stigmatisation des jeunes filles est réduite.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes

RECOMMANDATION 10

Intégrer systématiquement dans tout projet des stratégies et approches formelles sensibles à tous les aspects transversaux, notamment l'inclusion/handicap et la durabilité environnementale

Conclusion

5

Priorité

ELEVÉE

- Définir des indicateurs clairs et des cibles à atteindre ;
- Mettre en place des stratégies et des mécanismes d'incitation et de suivi de la prise en compte effective des aspects liés à l'inclusion/handicap et la durabilité environnementale.

Impacts attendus

- Le critère d'inclusion du handicap est pris en compte de façon systématique dans les projets et programmes ;
- Le critère de durabilité environnementale est pris en compte de façon systématique dans les projets et programmes ;
- Des indicateurs SMART et des cibles sont définis.

Responsable : UNFPA, ONU Femmes, SFCG

3 Bonnes pratiques et leçons apprises

La mise en œuvre du projet a donné lieu à un ensemble de bonnes pratiques et leçons apprises.

Au nombre des bonnes pratiques peuvent être relevés :

1. Le financement sur fonds propres d'activités complémentaires au profit des bénéficiaires du projet par des partenaires locaux de mise en œuvre;
2. La poursuite des activités d'accompagnement de bénéficiaires d'AGR au-delà de la durée de mise en œuvre du projet par des partenaires locaux de mise en œuvre;
3. La mise en place de sous-comités techniques de coordination au niveau local pour pallier la non tenue des missions de suivi terrain du fait de la pandémie COVID 19 ;
4. Le recrutement des volontaires au sein des organisations locales de chaque zone cible.

Pour ce qui est des leçons apprises, les principales qui peuvent être retenues sont :



PRINCIPALES LEÇONS APPRISSES

- 1 Dans un contexte de crise comme celui de la RCA, l'opérationnalisation des mécanismes de pilotage reste tributaire de leur pertinence et réalisme ;
- 2 L'utilisation et la gestion commune des infrastructures communautaires par les différentes communautés constituent des facteurs favorables de brassage et de cohésion sociale ;
- 3 L'implication et la responsabilisation des jeunes et des femmes sont des facteurs de succès des initiatives de sensibilisation et de communication pour un changement de comportement les concernant ;
- 4 Les consultations à la base sont des facteurs de mobilisation, d'adhésion et de participation des communautés permettant d'identifier leurs besoins et préoccupations prioritaires, ainsi que des solutions pertinentes et durables ;
- 5 L'engagement des partenaires nationaux permet de mieux contribuer aux priorités nationales dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet à travers la prise en compte ou la réorientation de certaines thématiques.

ANNEXES

ANNEXE 1

Principales parties prenantes de l'évaluation

| N° | Qui | Quoi (leur rôle dans l'intervention) | Pourquoi (gains liés à la participation à l'évaluation) | Comment (information, groupe de référence et de gestion, collecte de données, etc.) | Quand (à quel stade de l'évaluation) | Priorité (importance participation au processus d'évaluation) |
|----|--|--|--|--|---|---|
| 1 | 1. Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix | Partenaire technique et financier | <ul style="list-style-type: none"> • Attentes spécifiques de l'évaluation • Déblocage des ressources • Respects des clauses (remise des rapports, respect des procédures du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix dans l'utilisation des ressources) • Appréciation de la mise en œuvre du projet • Recommandations | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens | Au début de la phase de collecte des données | Priorité moyenne |
| 2 | <ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère en charge de la communication 2. Ministère en charge de la jeunesse 3. Ministère en charge de l'Action humanitaire 4. Ministère en charge de la femme 5. Acteurs gouvernementaux déconcentrés | Partenaires gouvernementaux de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte de documents pertinents • Analyse alignement sur les priorités nationales • Prise en compte lacunes en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix en RCA • Complémentarité des interventions avec d'autres acteurs • Prise en compte des besoins des femmes et des jeunes • Degré de cohérence et de réalisme de la logique d'intervention du projet • Implication et participation dans le processus de formulation et mise en œuvre du projet • Analyse de la contribution à la mise en œuvre du projet • Appropriation et engagement | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens, • Focus group | Dans toutes les étapes (comme source de données ; Validation) | Priorité élevée |

| N° | Qui | Quoi (leur rôle dans l'intervention) | Pourquoi (gains liés à la participation à l'évaluation) | Comment (information, groupe de référence et de gestion, collecte de données, etc.) | Quand (à quel stade de l'évaluation) | Priorité (importance participation au processus d'évaluation) |
|----|---|--|--|--|---|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> Analyse de la durabilité du projet (appropriation du projet, développement des capacités nationales, engagement des parties prenantes, transformations durables au niveau local, obstacles et leviers) Bonnes pratiques et leçons apprises Constatations et Recommandation | | | |
| 3 | <ol style="list-style-type: none"> ONU Femme UNFPA Search For Common Ground (SFCG) | Agences récipiendaires | <ul style="list-style-type: none"> Collecte de documents complémentaires de mise en œuvre du projet Analyse de la pertinence du projet Analyse de la mise en œuvre du projet (Ciblage des bénéficiaires, gestion, coordination, suivi et évaluation, gestion des risques, évolution de l'environnement, mobilisation et utilisation des ressources, partenariats, fonctionnement des différents comités...) Analyse de la sensibilité au genre, prise en compte des autres thèmes transversaux Analyse des résultats du projet Analyse des bonnes pratiques et leçons apprises Analyse de la durabilité Analyse des constatations Recommandations | <ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire, Entretiens individuels, Focus group | Dans toutes les étapes (comme source de données ; Validation) | Priorité élevée |
| 4 | <ol style="list-style-type: none"> Tamboula | ONG Locales de mise en œuvre du projet | <ul style="list-style-type: none"> Collecte rapports de mise en œuvre Analyse de la pertinence du projet | <ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire, Entretien individuel, Discussions de groupe, | Dans toutes les étapes (comme source de données ; Validation) | Priorité élevée |

| N° | Qui | Quoi (leur rôle dans l'intervention) | Pourquoi (gains liés à la participation à l'évaluation) | Comment (information, groupe de référence et de gestion, collecte de données, etc.) | Quand (à quel stade de l'évaluation) | Priorité (importance participation au processus d'évaluation) |
|----|--|---|--|--|--------------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> 2. Emergency Development Network 3. URU 4. ASPU | | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la mise en œuvre des activités du projet • Analyse de la sensibilité au genre, prise en compte des autres thèmes transversaux • Analyse des résultats du projet • Analyse des bonnes pratiques et leçons apprises • Analyse de la durabilité • Analyse des constations • Recommandations • Expériences avec d'autres partenaires | <ul style="list-style-type: none"> • Observations directes | | |
| 5 | <ul style="list-style-type: none"> 1. Unité d'Information et de Communication Stratégique de la MUNISCA 2. Groupe de communication des Nations Unies | Autres acteurs intervenant sur la même thématique | <ul style="list-style-type: none"> • Initiatives en rapport avec l'APPR et la consolidation de la paix en RCA • Réponse à des lacunes en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix en RCA • Complémentarité et synergie des interventions du projet avec d'autres acteurs • Obstacles et leviers à la pérennité • Constats et recommandations | <ul style="list-style-type: none"> • Revue documentaire • Entretiens | Lors de l'étape de visite de terrain | Priorité moyenne |
| 6 | <ul style="list-style-type: none"> 1. Associations de femmes et jeunes 2. Leaders communautaires 3. Organisations de victimes, | Bénéficiaires directs | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des besoins des bénéficiaires, femmes et jeunes • Implication et participation au processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi du projet • Appuis reçus du projet | <ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel, • Focus group, • Observation directe | Lors de l'étape de visite de terrain | Priorité élevée |

| N° | Qui | Quoi (leur rôle dans l'intervention) | Pourquoi (gains liés à la participation à l'évaluation) | Comment (information, groupe de référence et de gestion, collecte de données, etc.) | Quand (à quel stade de l'évaluation) | Priorité (importance participation au processus d'évaluation) |
|----|--|--------------------------------------|--|---|--------------------------------------|---|
| | 4. Radios communautaires 5. CLPR 6. Autorités, 7. Relais locaux, 8. Volontaires 9. Journalistes/RICOM | | <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'appropriation du projet et de développement des capacités nationales • Engagement pour la pérennisation des acquis du projet • Transformations durables au niveau local • Obstacles et leviers à la pérennité des actions du projet • Sensibilité au genre, conflits, inclusion/handicap, droit de l'homme • Barrières à la prise en compte du genre, et handicapées • Bonnes pratiques du projet/leçons apprises • Constations et recommandations | | | |

Historique

1. Contexte

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain.

Sur le plan politique, depuis l'escalade des crises dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords de paix et de réconciliation. Il s'agit principalement de l'accord de Libreville (Janvier 2013), la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et l'Accord de Brazzaville (Juillet 2014), l'Accord de Rome (décembre 2016). Tous ces accords, qui ont été muets en matière de Genre et particulièrement silencieux à l'égard des femmes, se sont soldés par des échecs et n'ont pas permis un retour à une paix durable en RCA.

Sous le leadership du Président Touadera, à la tête de l'Etat depuis décembre 2016, l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) en RCA, négocié à Khartoum du 24 janvier au 5 février 2019, a été signé à Bangui le 6 février 2019 par les 14 groupes armés et le Gouvernement. L'APPR reconnaît l'importance de l'implication des femmes et des jeunes dans les processus de paix et mécanismes de relèvement et de consolidation de la paix en RCA. Néanmoins, cette avancée notable ne doit cependant pas faire perdre de vue la réalité constante selon laquelle les femmes et les jeunes sont sous représentés dans les instances de prise des décisions en RCA y compris dans la mise en œuvre des processus de paix et de relèvement.

De nombreuses organisations de la société civile qui avaient déjà critiqué le caractère exclusif du Dialogue entre le Gouvernement et les Groupes armés ont régulièrement dénoncé l'opacité et le mutisme autour de l'APPR-RCA. Aussi, dans de nombreux médias (Radio, presse écrite et cybernétique), on assistait à de nombreuses sorties des leaders d'opinions qui n'ont parfois rien avoir avec le contenu de l'Accord. La presse et média en particulier excellait dans les rumeurs et les incitations à la haine ce qui constituait un obstacle majeur dans la mise en œuvre de l'APPR.

Dans le but d'adresser ce manque d'information et de renforcer l'appropriation du processus de paix par la population, et particulièrement les femmes et les jeunes, le Ministère de la communication et des médias, avec l'appui des partenaires internationaux,

a développé une stratégie de communication relative à l'APPR. Cette stratégie devrait permettre principalement de « faciliter l'appropriation de l'APPR-RCA par la population centrafricaine, le Corps Diplomatique et autres partenaires de la RCA.

En vue de soutenir les efforts du gouvernement dans le processus de vulgarisation de l'APPR, l'ONU Femmes, l'UNFPA et le SFCG et le Ministère de la Communication et des Médias ont initié un projet « **Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA** » objet de la présente évaluation. Le projet a été financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix pour un budget total de **\$3,557,390.00 USD** sur une période de 24 mois.

Devoirs et responsabilités

1. Description du projet

Le Projet Conjoint ONU - Femmes, UNFPA et SFCG « **Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA** » se propose d'appuyer le Gouvernement Centrafricain dans le processus de vulgarisation de l'APPR. Des actions de cohésion sociale et de réconciliation communautaire seront développées afin que les populations des villes de **Bangui, Bambari, Bangassou et Paoua** perçoivent les dividendes de paix consécutives à la signature de l'Accord.

Trois résultats majeurs seraient atteints au terme du Projet : (i) Les populations ciblées (hommes/femmes/jeunes) ont une meilleure compréhension du contenu et processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres processus de consolidation de la paix et de relèvement en RCA, (ii) les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l'Accord et autres processus de relèvement (iii): Les Ex-combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix.

Il est prévu pour une durée de 24 mois, soit du 13 juin 2019 au 12 juin 2021.

La théorie du changement du Projet est articulée de la manière suivante : *Si une meilleure connaissance de l'APPR est promue, une communication à deux sens,*

créant une passerelle entre l'État et la population, est établie ; et les aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrées dans la mise en œuvre de l'APPR, ALORS, les attentes et frustrations seront mieux gérées et anticipées, et les risques de retomber dans une situation de conflit violent atténués.

Résultat 1 : D'ici la fin du projet, Les populations ciblées (hommes/ femmes/jeunes) ont une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA

Il s'agit d'exécuter un ensemble d'activités communautaires et productions radios qui visent entre autres à vulgariser les textes de l'APPR et à renforcer la cohésion sociale.

Un appui institutionnel à certaines radios de la zone et du Haut Conseil de la communication (HCC) est inscrit dans cette stratégie.

Résultat 2 : D'ici la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et autres processus de relèvement

Le résultat porte principalement sur le plaidoyer des organisations des femmes et des jeunes pour une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes dans les instances formelles de mise en œuvre et de suivi de l'Accord. Il prévoit aussi le renforcement des capacités des organisations des femmes et des jeunes sur les mécanismes citoyens de suivi de l'action publique et à la vulgarisation de l'APPR et des autres mécanismes de relèvement.

Résultat 3 : Les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués-es dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix

Il est question de rendre opérationnels les CLPR à travers un appui institutionnel pour leur déploiement. Le projet développera également un partenariat stratégique avec les leaders communautaires et religieux, les anciens combattants et les autorités administratives locales pour la mise en œuvre conjointe des activités de cohésion sociale.

Objectifs et but de l'évaluation

L'évaluation finale du projet s'inscrit dans le cadre des lignes directrices du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et des Agences onusiennes responsables de la mise en œuvre du Projet qui recommandent des évaluations finales systématiques

à l'issue de la mise en œuvre des Projets/Programme. Après 24 mois de mise en œuvre, les parties contractantes se sont accordées pour démarrer le processus d'évaluation finale afin de procéder à une analyse des réalisations, tenant compte des critères d'évaluation citées plus bas. A cet effet, l'évaluation déterminera à quel point le projet a contribué à la consolidation de la paix en RCA. Elle générera également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du programme.

L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points qui auraient pu être améliorés et les leçons apprises des activités du Projet.

De manière spécifique, les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions les plus pertinentes en matière de consolidation de la paix ; 2) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales du pays; 3) la question de savoir si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée de l'ONU dans le pays ; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que le conflit et la sensibilité au genre dans le pays ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet a contribué concrètement à la réduction d'un facteur de conflit en RCA.
- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-prix ;
- Évaluer si le soutien fourni par le projet a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), a permis de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits.

Le rapport final d'évaluation ainsi que les recommandations serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et ou la mise en œuvre des futures initiatives relatives à la participation politique et à la consolidation de la paix (Gouvernance, Femme Paix et sécurité).

L'évaluation sera sensible au genre et adoptera les normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE). Elle essaiera de répondre

aux questions liées aux critères d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE), y compris la pertinence, l'efficacité, l'efficacit  et la durabilit  de l'intervention, et appr ciera le programme sur les principes de Genre, d'Equit , de Droits humains et d'inclusion. L'exercice d' valuation est cens   tre centr  sur l'utilisation qui en sera faite tout en relevant des le ons cl  ainsi que des recommandations claires, concr tes et r alisables.

L'objectif g n ral sera d'apporter des r ponses aux questions[1] d' valuation suivantes :

Pertinence

- Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorit s d finis par les b n ficiaires ? Ont-ils  t  consult s pendant la conception et la mise en  uvre du projet ?
- Dans quelle mesure le projet est-il align  sur les priorit s nationales en mati re de consolidation de la paix?
- Le projet  tait-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifi s dans une analyse de conflit ?
- Le projet  tait-il appropri  et strat gique par rapport aux principaux objectifs et d fis de la consolidation de la paix dans le pays au moment de sa conception ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en  uvre ? Les r alisations et les r sultats pr vus sont-ils pertinents et r alistes par rapport   la situation sur le terrain ?
- Dans quelle mesure la mise en  uvre du projet et l'atteinte des r sultats escompt s a-t-elle b n fici  du partenariat et l'approche conjointe entre le ONU Femmes et le FNUAP et autres organisations des nations unies ?
- Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas  t  pris en consid ration par les  quipes du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il r pondu aux lacunes en mati re de consolidation de la paix ?

Efficacit 

- Dans quelle mesure les r sultats escompt s ont-ils  t  r alis s ? Quelles en sont les raisons de la r alisation ou non-r alisation ? Comment chacune des agences NU partenaires y ont-elles contribu es ?
- Dans quelle mesure le m canisme de coordination favorise-t-il l'efficacit  de la mise en  uvre du projet ?

- Les ressources ont-elles  t  utilis es efficacement ? Les activit s soutenant la strat gie ont-elles  t  rentables ?
- Les fonds et les activit s du projet ont-ils  t  fournis en temps voulu ? Si non, quels ont  t  les goulots d' tranglement rencontr s ?
- Y a-t-il suffisamment de ressources (financieres, temporelles, humaines) allou es pour int grer les droits de l'homme et l' galit  des sexes dans la conception, la mise en  uvre, le suivi et l' valuation du projet ?
- Y a-t-il eu des contraintes (par exemple, politiques, pratiques et bureaucratiques) qui ont emp ch  de traiter efficacement les droits des femmes pendant la mise en  uvre ? Quel niveau d'effort a  t  d ploy  pour surmonter ces difficult s ?
- Dans quelle mesure la population cibl e, les citoyens, les participants, les autorit s locales et nationales se sont-ils appropri s le programme en y jouant un r le actif ?

Efficienc

- Quelles mesures ont  t  prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilis es efficacement et converties en r sultats concrets, en particulier relativement   la structure de gouvernance du programme ?
- Les produits et services ont-ils  t  livr s   temps   moindre c t gr ce   l'adoption et / ou l'utilisation de m canismes et approches particuli res ?
- Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint  taient-elles coordonn es pour r aliser de fa on conjointe les r sultats attendus ?
- Dans quelle mesure le projet est compatible avec les autres interventions dans le domaine de la consolidation de la paix men es en RCA, aussi bien au niveau sectoriel qu'institutionnel ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il  t  mis en  uvre en synergie avec diff rentes entit s, notamment avec d'autres acteurs des Nations unies ?
- Dans quelle mesure la strat gie de ciblage du projet  tait-elle appropri e et claire en termes de ciblage g ographique et de ciblage des b n ficiaires ?
- Le syst me de suivi du projet capturait-il ad quatement les donn es sur les r sultats de la consolidation de la paix   chaque niveau de r sultat appropri  ?

- Dans quelle mesure le projet dispose-t-il d'une stratégie de suivi et d'évaluation utile et fiable qui a contribué à mesurer les résultats du projet ?
- Dans quelle mesure les indicateurs décrits dans le document de projet sont-ils appropriés et utiles pour évaluer les progrès du projet ? Les valeurs ciblées des indicateurs sont-elles réalistes et peuvent-elles être suivies ? Si nécessaire, comment devraient-ils être modifiés pour être plus utiles ? Les moyens de vérification des indicateurs sont-ils appropriés ?

Impact

- La logique d'intervention est-elle cohérente et réaliste ? Qu'est-ce qui doit être ajusté ? (voir la matrice des résultats du projet).
- Est-ce que la théorie du changement du projet articule clairement les hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ?
- La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?

Durabilité

- La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation de la capacité nationale, etc.) pour soutenir les changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
- À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?
- Quel est le degré d'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du projet et à poursuivre les initiatives, en particulier la participation des femmes aux processus décisionnels, soutenues par le projet Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix ?
- Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ? Le projet est-il tolérant au risque ?

- Comment le programme a-t-il renforcé l'appropriation et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la durabilité des efforts et des avantages ?
- Le projet a-t-il eu un effet catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?
- Le financement du projet a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Genre, Équité et Droits humains

- Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré de manière substantielle la dimension de genre et soutenu une consolidation de la paix sensible au genre ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
- Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
- Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?

Sensibilité au Conflit

- Le projet avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
- Les capacités internes des RUNO et des NUNO étaient-elles adéquates pour assurer une approche permanente de la sensibilité aux conflits ?
- Le projet était-il responsable de tout impact négatif involontaire ?
- Est-ce qu'un processus continu de suivi du contexte et un système de suivi qui permet de suivre les changements involontaires ont été établis ?

Inclusion de handicap

- Les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes handicapées ?
- Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

Les questions proposées ne sont qu'indicatives. Les évaluateurs sélectionnés pourront affiner ces interrogations en étroite consultation avec les principales parties prenantes pour que des réponses appropriées soient apportées à des questions-clés en matière d'évaluation. Sur la base de ces consultations, l'équipe d'évaluation élaborera une matrice d'évaluation

qui comprendra les questions-clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre-référence.

I. Champs d'application de l'évaluation

TABLEAU 1 : CHAMPS D'APPLICATION DE L'ÉVALUATION

Champs d'application de l'évaluation

| Indicateurs clés | Champs d'application |
|--------------------------------|---|
| | L'évaluation est réalisée à la fin de la période de mise en œuvre du Projet « communication et sensibilisation à la cohésion sociale en RCA » |
| Calendrier considéré | L'évaluation devra couvrir la durée de vie du Projet à savoir de mai 2019 à juin 2021 |
| Couverture géographique | RCA, Dans les localités de Bangui, Bambari, Bangassou et Paoua |
| Champ thématique | Les sous résultats du projet conjoint qui seront couverts par cette évaluation sont les suivants : |
| Champ programmatique | <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Ministère de la Communication et des Médias ainsi que la Radiotélévision Centrafricaine et 6 radios communautaires des zones cibles du Projet ont des capacités renforcées et produisent des contenus en lien avec l'APPR. 2. Au moins 100 professionnels des médias ont compris leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et exercent leur métier dans le respect de l'éthique et la déontologie journalistique tout en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approach 3. Les organisations des femmes et des jeunes ont mené une campagne de plaidoyer institutionnel pour une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes au sein des instances de mise œuvre de l'APPR et des autres processus de paix en RCA et été formés-es sur le suivi citoyen des politiques publiques 4. Les leaders des organisations des femmes et des jeunes ont été formés sur le contenu de l'APPR et sont impliqués dans ses mécanismes de mise en œuvre et les ont vulgarisés auprès des populations (hommes/femmes/jeunes) des zones cibles su Projet 5. Les Comités locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) ont créé un cadre de dialogue et de concertation entre les ex combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires. 6. Les Ex-combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires ont participé à des activités socio culturelles de promotion de la cohésion sociale et de la réconciliation inter communautaire |
| | L'évaluation finale vise à apprécier le projet par rapport aux effets attendus et à identifier et documenter ses résultats inattendus ou non planifiés significatifs. Cependant, l'évaluation comporte une limite car, eu égard à sa portée, à ce stade, il n'est pas possible de réaliser une évaluation d'impact. |

L'évaluation sera conduite autour des activités coordonnées et harmonisées par ONU Femmes en tant que chef de file du consortium, en collaboration avec toutes les parties prenantes du Projet (Agences UN,

Ministères, OSC) qui participent de façon effective et efficace à la mise en œuvre des activités et à l'atteinte des résultats attendus.

Il s'agit ici de préciser la portée de l'évaluation ainsi que ces limites. Particulièrement l'évaluation s'étendra sur les points suivants :

II. Méthode de l'évaluation

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. La méthodologie de cette Évaluation devra aussi assurer l'inclusion du handicap, en lien avec la [Stratégie de Nations Unies pour l'inclusion de l'handicap](#).

Afin de répondre aux questions d'évaluation proposées, la méthode d'évaluation combinera des approches quantitatives et qualitatives incluant une revue documentaire, des entretiens avec les personnes ressources clés, et des visites de terrain. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape de reporting.

La méthode d'évaluation sera délimitée comme suit :

- **Revue documentaire** : l'évaluateur-trice se familiarisera avec le projet à travers la revue des documents pertinents qui seront mis à disposition en début de mission par l'équipe en charge de la gestion conjointe de l'évaluation.
- **Entretien avec les personnes ressources clé** :
 - En début de mission, l'Évaluation devra réaliser un mapping détaillé des parties prenantes de sorte à identifier les personnes ressources à interviewer
 - Les entretiens doivent être organisés sous un format semi-structuré de manière à inclure, par exemple, des discussions en focus group ; des entretiens individuels ; des enquêtes ; et/ou des exercices participatifs avec la communauté/les individus.
- **Visites de terrain (selon l'évolution du contexte de la pandémie et le contexte sécuritaire ?)** :
 - Une stratégie d'échantillonnage doit être identifiée pour détailler les techniques de sélection qui seront utilisées pour choisir les sites à visiter lors des descentes sur le terrain et réaliser les observations.
 - Pendant les descentes sur site, des entretiens seront réalisés avec la communauté (dans le strict respect des mesures barrières énoncées par le Ministère de la santé en RCA) et s'assurera que la perspective du groupe le plus vulnérable est prise en compte dans la consultation.

- La possibilité de conduire des entretiens virtuels/à distance en tenant compte du contexte de la pandémie et de la situation sécuritaire qui prévaut au moment de l'exercice.

• **Autres facteurs à prendre en compte :**

- L'évaluation telle que conçue devra s'appuyer sur des questions d'évaluation détaillées et approuvées par le Comité de Gestion de l'Évaluation puis organisées en une matrice d'évaluation ;
- La liste des sources d'informations^[1] recueillies sera annexée au rapport ;
- Un plan de travail détaillé et un plan de mission indiquant clairement le calendrier des activités, les délais et l'utilisation des ressources livrables devra être réalisé ;
- Des mesures devront être prises pour garantir la qualité des données, la fiabilité et la validité des outils et méthodes de collecte de données tout en veillant à ce qu'ils soient sensibles à la dimension genre et aux droits humains ;
- La stratégie de communication et de diffusion des résultats de l'évaluation devra être proposée

III. Les parties prenantes

Les principales parties prenantes qui participeront à cette évaluation sont les suivantes :

- Le groupe de gestion de l'évaluation : qui participera à la préparation et à la conduite de cette évaluation, et sera responsable de l'approbation des livrables
- Le groupe de référence qui participera à l'évaluation et fournira des inputs aux livrables
- Les partenaires de mise en œuvre de ce projet qui participeront à la conduite de cette évaluation.
- Les bénéficiaires du projet qui participeront à la réalisation de cette évaluation.
- Le/la consultant (e) internationale supervisera l'évaluation jusqu'à sa finalisation

VI. Chronogramme

L'évaluation se déroulera sur une période de 45 jours ouvrables, étalés sur 4 mois

^[1] Les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, les bailleurs de fonds, les experts, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires, les media, etc.

| Tâches | Délais (en nbre de jrs) | Personne responsable |
|--|-------------------------|-------------------------------------|
| Phase de préparation et transmission du rapport de démarrage | 7 | Le/la consultant (e) internationale |
| Séance de travail avec ONUFEMMES | 1 | Le/la consultant (e) internationale |
| Séance de travail avec le groupe de référence | 1 | Le/la consultant (e) internationale |
| Phase de collecte de données | 21 | Le/la consultant (e) internationale |
| Phase de l'analyse de données et production du draft rapport final | 7 | Le/la consultant (e) internationale |
| Rédaction et présentation du rapport finale | 8 | Le/la consultant (e) internationale |

V. Produits attendus

L'évaluateur devra présenter les rapports suivants, transmis en version papier (format A4) et sur support informatique (email, clé USB) en format Word et Excel en français, comme l'indique le tableau

suisant. Chaque livrable sera considérée comme final seulement une fois approuvée par le groupe de gestion de l'évaluation, si considérée en ligne avec les paramètres GERAAS d'ONU Femmes. Tout paiement sera effectué seulement a la suite de l'approbation de chaque livrable par le groupe de gestion.

| Livrables | Description des livrables | Délais de soumission | Personne responsable |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|
| Rapport de démarrage | En consultation avec l'équipe d'ONU Femmes et le Groupe de référence, Le/la consultant (e) internationale (es) élaborera une méthodologie et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation conformes aux Termes de Référence. | 10 juin 2021 | Le/la consultant (e) internationale |
| Présentation des conclusions préliminaires | Dès la fin de la collecte de données, le Le/la consultant (e) internationale animera une séance de présentation des résultats préliminaires de manière à offrir aux parties prenantes l'opportunité d'apporter des contributions et autres commentaires aux premières conclusions et autres résultats issus de l'analyse des données. | 30 juillet 2021 | Le/la consultant (e) internationale |
| Rapport provisoire | La première mouture du rapport devra être soumise pour examen et commentaires au groupe de référence. En deuxième temps, la version améliorée du rapport d'évaluation sera soumise au groupe de gestion de l'évaluation. | 20 Aout 2021 | Le/la consultant (e) internationale |
| Rapport final d'évaluation | Le rapport d'évaluation final aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du groupe de gestion de l'évaluation. | 10 Septembre 2021 | Le/la consultant (e) internationale |

Les paiements seront effectués comme suit :

- 20% du paiement total à du rapport de démarrage ;
- 40% du paiement total à pré-rapport ;
- 40% du paiement total à du rapport final d'évaluation.

Tout paiement est subordonné à l'approbation par le groupe de gestion suivant les paramètres GERAAS.

Toutes les premières ébauches et produits finaux, y compris les documents de référence, les rapports analytiques et les données brutes doivent être fournis dans une version électronique compatible avec Word pour Windows.

Tous les rapports d'évaluation soumis doivent inclure des versions MS Word et PDF. Tous les livrables doivent être fournis en français.

L'évaluation doit être réalisée selon les normes les plus strictes et dans les délais impartis afin d'être qualifié à intégrer la liste restreinte des évaluations annuelles exceptionnelles au siège de ONU Femmes.

Le/la consultant (e) internationale devra soumettre une ébauche de rapport à ONU Femmes dans les délais. ONU Femmes sollicitera les réactions des membres du Comité Directeur de l'Évaluation, du Comité de Gestion de l'Évaluation et du Groupe de Référence de l'Évaluation Conjointe afin de permettre au / à la Consultant(e) de finaliser son rapport.

Le/la consultant (e) internationale devra annexer les éléments suivants au rapport final :

- Les termes de référence
- Les outils de collecte des données
- Une liste de réunions/consultations auxquelles il a assisté
- Une liste de personnes ou organisations avec lesquelles il s'est entretenu
- Une liste de documents/publications revus et cités
- Toute autre information que Le/la consultant (e) internationale jugera utile pourra aussi être ajoutée.

La procédure de soumission et approbation du rapport d'évaluation se fera dans l'ordre suivant :

1. Le/la consultant (e) internationale soumettra une ébauche de rapport d'évaluation à ONU Femmes sur la base de l'esquisse de rapport d'évaluation proposée en annexe comme document de référence/guide.

2. ONU Femmes enverra une copie aux agences récipiendaires ainsi qu'au ministère de la Communication pour revue en conformité avec les normes et standards du GNUE et de son code d'éthique.
3. ONU Femmes consolidera les commentaires et les enverra au / à la Consultant(e).
4. Le/la consultant (e) internationale finalisera le rapport en y intégrant tous les commentaires qu'il jugera appropriés et en établissant un certificat de conformité expliquant pourquoi certains commentaires n'auraient pas été pris en compte. Il/elle soumettra le rapport en mode suivi des modifications en même temps que le certificat de conformité à ONU Femmes.
5. le groupe de gestion est en charge de l'approbation des livrables

VI. Gestion de l'évaluation : rôles et responsabilités

Le processus d'évaluation du projet sera dirigé par le **comité de gestion de l'évaluation** qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le Spécialiste Régional de l'évaluation ONU Femmes WCARO présidera le groupe de gestion, Le gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus. Le travail du/ de la consultant (e) , chargé de l'évaluation, sera supervisé par le **gestionnaire de l'évaluation**. Par contre, les aspects logistiques de l'évaluation liés aux consultations à Bangui et à l'intérieur du pays ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'évaluateur. ONU Femmes s'occupera des aspects logistiques liés aux voyages à l'intérieur du pays (DSA, Transports) et de l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation).

Le **groupe de référence** est essentiel pour s'assurer que l'approche utilisée dans l'évaluation est solide et pertinente pour les parties prenantes présentes lors du processus. Les membres du groupe de référence donneront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation : les termes de références, le rapport de démarrage, et pré-rapport de l'évaluation. Au besoin, ils feront des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d'évaluation.

| Structure Organisationnelle | Fonction | Membres |
|---|--|--|
| <i>Comité de direction de l'Évaluation</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Approuve l'initiation de l'évaluation, ses Termes de Référence et la dissémination de ses conclusions. Émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation | <ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur Pays (ONU Femmes) |
| <i>Comité de gestion de l'Évaluation</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Gère la sélection des Le/la consultant (e) internationale, les arrangements contractuels ainsi que les paiements • Approuve les livrables et en assure la qualité Garantit l'indépendance de l'évaluation • Assure la diffusion des conclusions et recommandations | <ul style="list-style-type: none"> • Chargé de Programmes WPS-HA ONU Femmes • Gestionnaire de l'Évaluation : Spécialiste en Suivi et Evaluation ONU Femmes RCA • Spécialiste en Évaluation au Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes à Dakar • Analyste en Suivi et Evaluation au Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes à Dakar |
| <i>Groupe de référence (Organe consultatif)</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation • Émet des avis techniques à des étapes-clés de l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation) • Appui la diffusion du rapport final de l'évaluation, en particulier les conclusions et recommandations | <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la communication et des médias • UNFPA • SFCG • Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix • La société civile |

Compétences

Valeurs Fondamentales :

- Respect de la diversité
- Intégrité
- Professionnalisme

Compétences de base :

- Sensibilité aux questions de genre
- Responsabilité
- Réflexion stratégique
- Une communication efficace
- Collaboration inclusive
- Engagement des parties prenantes

Compétences fonctionnelles

- Une expérience significative dans la conduite de missions similaires avec les agences du système des Nations Unies ou des ONG internationales
- Compétences avérées en formulation des projets et Programmes et suivi évaluation
- Une bonne connaissance des zones d'interventions du projet et du fonctionnement des institutions
- Faire preuve de pédagogie

Qualifications et expériences requises

Profil requis de l'équipe d'experts (es)

Le/la consultant (e) internationale, Chef/fe d'équipe, travaillera en équipe avec un consultant national, sous la supervision du gestionnaire de l'évaluation du Bureau de Bangui et du spécialiste de l'évaluation du Bureau régional à Dakar.

Profil du/de la consultant (e) international (e)

Le Le/la consultant (e) internationale devrait présenter des preuves des capacités suivantes:

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences humaines, sociologie, démographie, économie, droit ou autres disciplines connexes, niveau BAC + 5 minimum ;
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins 7 ans en matière de conception, suivi et d'évaluation de programmes/projets, en particulier dans le secteur du développement communautaire ;
- Connaissance approfondie et une expérience dans l'application des méthodes d'évaluation qualitative et quantitative
- Expérience en analyse des conflits intégrant les questions de genre et des besoins spécifiques des jeunes et des approches fondées sur les droits de l'homme ;
- Expérience des évaluations des projets financés par les fonds de consolidations de la paix (Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix) serait un atout ;
- Être familier des concepts et de l'opérationnalisation de la planification des politiques et programmes et de la gestion de projets / programme selon la démarche « gestion axée sur des résultats », notamment l'évaluation des produits, effet et impacts ;
- Avoir une expérience de 7 ans dans la conduite de missions d'évaluation, le développement de plan d'évaluation assorti de sa démarche

methodologique, et être familiarisé aux exercices de restitution des conclusions d'évaluation et des recommandations aux parties prenantes, y compris la production d'un Aide-Mémoire, l'organisation de séances de briefing/débriefings, et la production de rapports de mission provisoire et finaux ;

- Excellente capacité de communication avec les parties prenantes
- Compétence technique dans les domaines thématiques à évaluer
- Compétences en gestion des processus, y compris les compétences en matière de facilitation et de la communication
- Expérience régionale en Afrique centrale
- Faire preuve de réactivité, d'objectivité, d'organisation et avoir une bonne méthodologie dans l'exécution du travail d'évaluation
- Une expérience avec le système des Nations Unies, une bonne connaissance du mandat d'ONU Femmes et de ses cadres programmatiques et des règles et procédures des Nations Unies constituerait un atout.
- Faire preuve d'une capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis et à travailler sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Internet, World, Excel et Powerpoint);

Les candidats intéressés sont appelés à postuler suivant les indications ci-dessous et la date limite indiquée dans l'appel d'offres.

L'approbation de chaque livrable par le groupe de gestion. L'analyse de la qualité des livrables est faite en utilisant les [paramètres GERAAS](#).

Les candidats intéressés doivent postuler au plus tard le 17 mai

1. Une lettre de motivation
2. CV du/de la consultant(e) n'excédant pas 5 pages.
3. Références de réalisation des missions similaires et contact des organisations pour lesquelles l'évaluateur a réalisé des travaux précédemment.
4. Les candidats présélectionnés seront invités à soumettre deux rapports récents d'évaluation dont le candidat a été le principal auteur. L'analyse de ces rapports sera faite en utilisant les paramètres GERAAS...

5. Une courte entrevue est prévue pour la sélection finale.

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

I. Code Ethique et de conduite

ONU Femmes élaborera un formulaire d'entente avec l'équipe, chargée d'évaluation, qui est basé sur les lignes directrices éthiques GNUE et un code de conduite. Ces documents seront annexés au contrat. Les lignes directrices du GNUE notent l'importance de la conduite éthique pour les raisons suivantes :

1. L'utilisation responsable du pouvoir : Tous ceux qui sont engagés dans les processus d'évaluation sont chargés de veiller à la bonne réalisation de l'évaluation.
2. Assurer la crédibilité : Avec une évaluation équitable, impartiale et complète, les parties prenantes sont plus susceptibles d'avoir foi dans les résultats d'une évaluation et de prendre note des recommandations.
3. L'utilisation responsable des ressources : La conduite conforme à l'éthique durant l'évaluation augmente la crédibilité de l'évaluation et donc la probabilité que l'investissement dans l'évaluation se traduise par une amélioration des résultats.

Les évaluateurs sont tenus de fournir un plan détaillé sur la façon dont les principes suivants seront assurés tout au long de l'évaluation (voir GNUE orientation éthique pour les descriptions): 1) Le respect de la dignité et de la diversité; 2) Le droit à l'autodétermination; 3) Une représentation équitable; 4) Le respect des codes pour les groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables); 5) Réparation; 6) La confidentialité; et 7) L'évitement de dommages.

Des garanties spécifiques doivent être mises en place pour protéger la sécurité (physique et psychologique) des répondants et ceux qui collectent les données. Ceux-ci devraient inclure :

1. Un plan est en place pour protéger les droits du défendeur, y compris la vie privée et la confidentialité
2. L'intervieweur ou collecteur de données est formé dans la collecte des informations sensibles, et si le sujet de l'évaluation se concentre sur la violence contre les femmes, ils devraient avoir une expérience préalable dans ce domaine
3. Les outils de collecte de données sont conçus d'une manière qui soit culturellement appropriée et ne créent pas de problèmes aux répondants

4. Visites de collecte de données sont organisées au temps et lieu appropriés de manière à minimiser les risques pour les répondants

5. L'intervieweur ou collecteur de données est en mesure de fournir des informations sur la façon dont les individus en situation de risque peuvent demander un soutien.

La valeur ajoutée de l'évaluation est son évaluation impartiale et systématique du programme ou de l'intervention. Comme pour les autres étapes de l'évaluation, l'implication des parties prenantes ne doit pas interférer avec l'impartialité de l'évaluation.

L'évaluateur (s) prend la décision finale sur les constatations, conclusions et recommandations du rapport d'évaluation et l'évaluateur doit être protégé des pressions pour modifier les informations dans le rapport.

En outre, si l'évaluateur (s) identifie les problèmes d'actes répréhensibles, de fraude ou autre comportement contraire à l'éthique, les procédures de l'ONU Femmes doivent être suivies et la confidentialité maintenue. Le cadre juridique de l'ONU Femmes chargé de résoudre le problème de non-conformité avec les normes de conduite des Nations Unies, et d'accompagner les politiques de protection contre les représailles et interdisant le harcèlement et l'abus de pouvoir, de fournir un cadre cohérent visant à créer et à maintenir un environnement de travail harmonieux, veiller à ce que les membres du personnel ne se livrent pas à tout acte répréhensible et que toutes les allégations d'actes répréhensibles soient signalées sans délai, une enquête et des mesures appropriées prises pour parvenir à la responsabilisation. Le cadre juridique de l'ONU Femmes chargé d'assurer la conformité avec les normes de conduite des Nations Unies définit la faute et les mécanismes au sein de l'ONU Femmes pour signaler et d'enquêter sur elle. Plus d'informations peuvent être fournies par l'ONU Femmes, si nécessaire.

II. Annexes

Annex 1 UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist

Guidance on the UN Women Global Evaluation Report Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at: <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluation>

Annex 2 UN Women Evaluation Consultants Agreement Form

UN Women Evaluation Consultants Agreement Form: <http://gate.unwomen.org/>

UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system <http://www.uneval.org/document/detail/100>

Annex 3 UNEG Norms and Standards for evaluation?

UNEG Norms: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>

UNEG Standards: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/22>

Annex 4 UN Women Evaluation Handbook

UN Women Independent Evaluation Office website <http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

Annex 5 Resources for data on gender equality and human rights

- UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights Index: <http://uhri.ohchr.org/en>
- UN Statistics – Gender Statistics: <http://gender-stats.org/>
- UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index: <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>
- World Bank – Gender Equality Data and Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/gender/>

ANNEXE 3

Liste des personnes interrogées et des sites visités

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|----|------------|---------------------------------|--|--------|-----------|---|---|
| 1 | 17-août-21 | Novella NIKWIGIZE | Chef de projet conjoint Communication et Sensibilisation pour la cohésion sociale ONU Femmes | Bangui | Interview | 1 | |
| 2 | 17-août-21 | Jean Jacques N'GBARAMOU | Spécialiste Suivi-Evaluation ONU Femmes | Bangui | Interview | | 1 |
| 3 | | Salvator NKURUNZIZA | Coordonnateur pays ONU Femmes RCA | Bangui | Interview | | 1 |
| 4 | 17-août-21 | Malika Groga-Bada | Coordonatrice Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix | Bangui | Interview | 1 | |
| 5 | 17-août-21 | Anatole NDOMA | Spécialiste Suivi-Evaluation Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix | Bangui | Interview | | 1 |
| 6 | 17-août-21 | Michel MBEI | Directeur Pays Search For Common Grown | Bangui | Interview | | 1 |
| 7 | 17-août-21 | Jean Marc MOUNOUBAI | Coordonnateur ONG TAMBOULA | Bangui | Interview | | 1 |
| 8 | 18-août-21 | Dr François Xavier TOKO | Chef de Mission Adjoint ONG EDEN | Bangui | Interview | | 1 |
| 9 | 18-août-21 | François BETABELE | Chargé de Mission/Ministère de la Communication | Bangui | Interview | | 1 |
| 10 | 18-août-21 | Dr Aristide Olivier GANABO | UNFPA | Bangui | Interview | | 1 |
| 11 | 20-août-21 | Flore FALI | Directrice Générale de la Jeunesse | Bangui | Interview | 1 | |
| 12 | 20-août-21 | Kessy EKOMO SOIGNET | Coordonnatrice ONG URU | Bangui | Interview | 1 | |
| 13 | 20-août-21 | Helga Martiale Véra NANA NGASSA | Chargé de programme ONG APSUD | Bangui | Interview | 1 | |
| 14 | 20-août-21 | Oswold ZANDE | Assistant du chargé de programme APSUD | Bangui | Interview | | 1 |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|----|------------|---------------------------------|--------------------------------------|---------|-------------|---|---|
| 15 | 23-août-21 | BISSEKOIN | Préfet de la Préfecture de la Ouaka | Bambari | Interview | | 1 |
| 16 | 23-août-21 | Saturnin Nicaise GREPANDET | Sous-Préfet de Bambari | Bambari | Interview | | 1 |
| 17 | 23-août-21 | Achille TANGMI | Chef de sous-base ONG EDEN | Bambari | Interview | | 1 |
| 18 | 24-août-21 | Ismael SARAH | Volontaire ONG EDEN | Bambari | Focus group | | 1 |
| 19 | 24-août-21 | Dolph SOUNDOUPE | Volontaire ONG EDEN | Bambari | Focus group | | 1 |
| 20 | 24-août-21 | Adolphe TOUKIA | Volontaire ONG EDEN | Bambari | Focus group | | 1 |
| 21 | 24-août-21 | Zara ADRAMAN | Volontaire ONG EDEN | Bambari | Focus group | 1 | |
| 22 | 24-août-21 | MADI Faridou | Association HAZAS/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 23 | 24-août-21 | Salamatou HAMAT | Association HAZAS/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 24 | 24-août-21 | Zara ADAM | Association HAZAS/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 25 | 24-août-21 | Fatime ADAM | Association HAZAS/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 26 | 24-août-21 | Francine NGAKOLAGBIA | Association ANRPO/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 27 | 24-août-21 | Léa DOUNGOUPOU | Association ANRPO/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 28 | 24-août-21 | Mikal AKREMI | Association ANRPO/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 29 | 24-août-21 | Bitá NZA KEMBE-KEMBE KAMONDO | Association AFRUDEL/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 30 | 24-août-21 | Léa LETONDJI | Association AFRUDEL/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |
| 31 | 24-août-21 | Justine MANDATA | Association AFRUDEL/Bénéficiaire AGR | Bambari | Focus group | 1 | |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|----|------------|-----------------------------|---|---------|-------------|---|---|
| 32 | 24-août-21 | Anatole EDJIPADA | Technicien/Maintenancier Radio communautaire Légo Ti la Ouaka | Bambari | Interview | | 1 |
| 33 | 24-août-21 | Bido GREZZO | Animatrice de la Radio Légo Ti la Ouaka | Bambari | Interview | 1 | |
| 34 | 24-août-21 | Abdel Karim IDRISSE | Journaliste reporter de la Radio Légo Ti la Ouaka | Bambari | Interview | 1 | |
| 35 | 24-août-21 | Evelyne ANDJIHO | Animatrice de la Radio Légo Ti la Ouaka | Bambari | Interview | 1 | |
| 36 | 24-août-21 | Aubin DOUNGOUPOU Martial | Journaliste/Chargé de Programme | Bambari | Interview | | 1 |
| 37 | 24-août-21 | DANDARA Rosine | Bénéficiaire AGR association AFRUDEL | Bambari | Focus group | 1 | |
| 38 | 24-août-21 | NDJOMATCNI Madeleine | Bénéficiaire AGR association AFRUDEL | Bambari | Focus group | 1 | |
| 39 | 24-août-21 | DJALO Hodji | Bénéficiaire AGR association AFRUDEL | Bambari | Focus group | 1 | |
| 40 | 24-août-21 | GDELENDJI Tatiana | Bénéficiaire AGR association AFRUDEL | Bambari | Focus group | 1 | |
| 41 | 24-août-21 | NGALEMA Léocadie | Bénéficiaire AGR association AFRUDEL | Bambari | Focus group | 1 | |
| 42 | 24-août-21 | ALI Tafida | Bénéficiaire AGR association AFRUDEL | Bambari | Focus group | 1 | |
| 43 | 24-août-21 | ADJIDJA Djané | Bénéficiaire AGR association AFRUDEL | Bambari | Focus group | 1 | |
| 44 | 24-août-21 | BABA Djibrine | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |
| 45 | 24-août-21 | SANGUIBE Brigitte | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |
| 46 | 24-août-21 | NDOMAGUERRE Firmine | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |
| 47 | 24-août-21 | MOKONOU BAGAZA | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |
| 48 | 24-août-21 | PASSENEO Patricia | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|----|------------|----------------------------|---|---------|-------------|---|---|
| 49 | 24-août-21 | ALINGERE Sidoine | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |
| 50 | 24-août-21 | MARIAM Ibrahim | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |
| 51 | 24-août-21 | NGNABOULOU Merline | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |
| 52 | 24-août-21 | YALIPOU Flora | Bénéficiaire AGR association Cœurs Unis | Bambari | Focus group | 1 | |
| 53 | 26-août-21 | Théodore KOÏNAM | Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant/Directeur Général de la Promotion du Genre | Bangui | Interview | | 1 |
| 54 | 26-août-21 | Yacouba Hama SIDI | Search for Common Growth/Resp Suvi-Evaluation | Bangui | Interview | | 1 |
| 55 | 26-août-21 | José Richard POUAMBI | Président du Haut Conseil de Communication (HCC) | Bangui | Interview | | 1 |
| 56 | 26-août-21 | Mathurin LAMBA | Directeur de Cabinet du Haut Conseil de Communication (HCC) | Bangui | Interview | | 1 |
| 57 | 26-août-21 | Vincent NAMRONA | Rapporteur Général du Haut Conseil de Communication (HCC) | Bangui | Interview | | 1 |
| 58 | 27-août-21 | Pamela Audrey DEROM | Présidente du Conseil National de la Jeunesse | Bangui | Interview | 1 | |
| 59 | 27-août-21 | Emmanuel LALA | Directeur de la Radio ESCA | Bangui | Interview | | 1 |
| 60 | 27-août-21 | Germain Lazare MANDABA | Journaliste/Animateur/Technicien de la Radio ESCA | Bangui | Interview | | 1 |
| 61 | 27-août-21 | Djimi BOTTE | Journaliste à la Radio ESCA | Bangui | Interview | | 1 |
| 62 | 27-août-21 | Anne YINDOUA | Vice présidente OFCA | Bangui | Interview | 1 | |
| 63 | 27-août-21 | Octavie Mirabelle TABAGUET | Responsable Administratif et Financier OFCA | Bangui | Interview | 1 | |
| 64 | 27-août-21 | Benjamine DJAMANI | Trésorière générale OFCA | Bangui | Interview | 1 | |
| 65 | 27-août-21 | Yvette MONANGA | Déléguée à la scolarisation des filles | Bangui | Interview | 1 | |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|----|------------|----------------------------|---------------------------|--------|-------------|---|---|
| 66 | 27-août-21 | Florence HAMADJIDA | 4ème Vice présidente OFCA | Bangui | Interview | 1 | |
| 67 | 28-août-21 | Benjamin SYTIS | Chef de projet TAMBOULA | Bangui | Interview | | 1 |
| 68 | 28-août-21 | Josette YALIBANDA | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | 1 | |
| 69 | 28-août-21 | Samanta Lise DJADDE | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | 1 | |
| 70 | 28-août-21 | Audo MADA | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 71 | 28-août-21 | Alban Arthur SARAGAZA | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 72 | 28-août-21 | Achille MONEY GOUME | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 73 | 28-août-21 | Nancy PANTE | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | 1 | |
| 74 | 28-août-21 | Gustave ZOUMARA | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 75 | 28-août-21 | Lepen DJALLA SINDAMBA | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 76 | 28-août-21 | Peter Tchec AZOUGO Romaric | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 77 | 28-août-21 | Abdouraouf DJALLO | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 78 | 28-août-21 | Brunel OUKOUZOU | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 79 | 28-août-21 | Asheley GOUNEBANA | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | 1 | 1 |
| 80 | 28-août-21 | Ibaka ISSA | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 81 | 28-août-21 | Landry Judicaël PANDI | Volontaire ONG TAMBOULA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 82 | 28-août-21 | BANBALA Davie | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|----|------------|-----------------------------|--|--------|-------------|---|---|
| 83 | 28-août-21 | ALIGNER Emery | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | | 1 |
| 84 | 28-août-21 | YADAMANDJI Cynthia Emma | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |
| 85 | 28-août-21 | PINELLY Christiane Anita | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |
| 86 | 28-août-21 | MBONDO Valérie | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |
| 87 | 28-août-21 | MALIMAKA Evodie | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |
| 88 | 28-août-21 | NGOUMALET Stéphanie | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |
| 89 | 28-août-21 | NGOBAT BANSAMBO Arsène | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | | 1 |
| 90 | 28-août-21 | LINGUI Chancela | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |
| 91 | 28-août-21 | KOKILO SEGBEMI Ella Larissa | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |
| 92 | 28-août-21 | KOYAMBAN Guy T. Victoire | Volontaire ONG APSUD | Bangui | Focus group | 1 | |
| 93 | 29-août-21 | SANA Wilfried | Club d'écoute radio ESKA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 94 | 29-août-21 | TRONGBADJI Abel | Club d'écoute radio ESKA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 95 | 29-août-21 | KOMBEYA Salomon | Club d'écoute radio ESKA | Bangui | Focus group | | 1 |
| 96 | 29-août-21 | YAGOUA Elodie Perline | Club d'écoute radio ESKA | Bangui | Focus group | 1 | |
| 97 | 29-août-21 | YABADA Laeticia | Club d'écoute radio ESKA | Bangui | Focus group | 1 | |
| 98 | 29-août-21 | KEMBI Patricia | Club d'écoute radio ESKA | Bangui | Focus group | 1 | |
| 99 | 31-août-21 | Zuiraisky DINGAMNAÏAL | Directeur de la Radio la Voix de Pende | Paoua | Interview | | 1 |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|-----|------------|-------------------------------|---|-------|-------------|---|---|
| 100 | 31-août-21 | Samuel LOTARTINA | Responsable technique de la Radio la Voix de Pende | Paoua | Interview | | 1 |
| 101 | 31-août-21 | Eulalie SACKALINE | Assistant de liaison Communautaire/Affaires Civiles/Bureau MINUSCA Paoua | Paoua | Interview | 1 | |
| 102 | 31-août-21 | Sévérin APAYAKA | Assistant de liaison Communautaire/Affaires Civiles/Bureau MINUSCA Paoua | Paoua | Interview | | 1 |
| 103 | 31-août-21 | Martin KOSSI | Sous-Préfet de Paoua | Paoua | Interview | | 1 |
| 104 | 31-août-21 | Gilles GOUMOKOYEN | Secrétaire de la Sous Préfecture | Paoua | Interview | | 1 |
| 105 | 31-août-21 | Juvenal TOLEQUE | Administrateur du projet ONG APSUD | Paoua | Interview | | 1 |
| 106 | 31-août-21 | Christelle KOYAMBA | Chef de projet ONG TAMBOULA | Paoua | Interview | 1 | |
| 107 | 31-août-21 | MBOKO Sylvie Aroda | ONG TAMBOULA/Mobilisatrice sociale | Paoua | Interview | 1 | |
| 108 | 31-août-21 | Calvin Elien | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 109 | 31-août-21 | Marie colette IBINGUI | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | | 1 |
| 110 | 31-août-21 | Josias NZAOUBAÏ | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 111 | 31-août-21 | Pelerin HEYA HOULZIA | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | | 1 |
| 112 | 31-août-21 | Rosine SOKA | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 113 | 31-août-21 | Eva Guylaine MBOKO DAYO | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 114 | 31-août-21 | Prudence MBOLIDI LAFOUKPIO | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 115 | 31-août-21 | Reine Nuptia NARE OUMAM | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | 1 | |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|-----|------------|----------------------|--|-------|-------------|---|---|
| 116 | 31-août-21 | Elodie Elsa YAMINDOU | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 117 | 31-août-21 | Roger NZOUZIRAMTIA | Volontaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | | 1 |
| 118 | 01-sept-21 | Boris MBETIKAMBA | Chef de projet ONG APSUD | Paoua | Interview | | 1 |
| 119 | 01-sept-21 | Dieudonné YANONI | Vice président du bureau de la Jeunesse/Relais communautaire ONG APSUD | Paoua | Interview | | 1 |
| 120 | 01-sept-21 | Cathérine DOTAR | Secrétaire Générale OFCA/ Relais communautaire ONG APSUD | Paoua | Interview | 1 | |
| 121 | 01-sept-21 | Ramatou GODJE | Conseiller Bureau OFCA/ Bénéficiaire ONG APSUD | Paoua | Interview | 1 | |
| 122 | 01-sept-21 | Kadir GARGA | Vice président FNEC | Paoua | Focus group | | 1 |
| 123 | 01-sept-21 | Adamou OUSENA | Membre Association ATOBA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 124 | 01-sept-21 | Alima ISSA | Animatrice/Conseiller Association ATOBA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 125 | 01-sept-21 | Robertte DOUMSOU | Membre Association des jeunes | Paoua | Focus group | 1 | |
| 126 | 01-sept-21 | Marie Josuée FEIDOKA | Secrétaire Générale Association OUALI SIRIRI | Paoua | Focus group | 1 | |
| 127 | 01-sept-21 | Noella NGUENGON | Conseillère Association des jeunes | Paoua | Focus group | 1 | |
| 128 | 01-sept-21 | Bokotar ISSA | Présidente groupement Zoumara | Paoua | Focus group | 1 | |
| 129 | 01-sept-21 | Blandine NGUENGON | Membre Association WANTOU | Paoua | Focus group | 1 | |
| 130 | 01-sept-21 | Sakiratou MAMOUNDOU | Membre groupement SARA SI I GA ZO | Paoua | Focus group | 1 | |
| 131 | 01-sept-21 | Pierrette NADIRO | Animatrice groupement KWA NA KWA | Paoua | Focus group | 1 | |
| 132 | 01-sept-21 | Guylaine Eva DAYO | Secrétaire Générale groupement Amitié/bénéficiaire ONG TAMBOULA | Paoua | Focus group | 1 | |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|-----|------------|-----------------------|---|--------|-------------|---|---|
| 133 | 01-sept-21 | Judicaelle BOUAHOUTOU | Apprenante en tricotage/Groupement Amitié | Paoua | Focus group | 1 | |
| 134 | 01-sept-21 | Imer DJIKINDJEÏ | Président de l'Association Récréation/bénéficiaire de l'ONG TAMBOULA | Paoua | Interview | | 1 |
| 135 | 01-sept-21 | Viviane DENEMADJI | Membre de l'Association Récréation/bénéficiaire de l'ONG TAMBOULA | Paoua | Interview | 1 | |
| 136 | 01-sept-21 | Florentine NGAYE | Superviseur ONG AVN/bénéficiaire AGR ONG TAMBOULA | Paoua | Interview | 1 | |
| 137 | 01-sept-21 | Flore BELLA | Trésorière générale ONG AVN/bénéficiaire AGR ONG TAMBOULA | Paoua | Interview | 1 | |
| 138 | 01-sept-21 | Clotilde WANAN | Coordonnatrice ONG AVN/bénéficiaire AGR ONG TAMBOULA | Paoua | Interview | 1 | |
| 139 | 01-sept-21 | Malachie KARYOM | Représentant de la jeunesse bureau CLPR | Paoua | Interview | | 1 |
| 140 | 01-sept-21 | Marie NOUDJOUGOTO | Secrétaire générale bureau CLPR | Paoua | Interview | 1 | |
| 141 | 01-sept-21 | Abdel OUFIO | Coordonateur de la plate forme religieuse CASAL | Paoua | Interview | | 1 |
| 142 | 01-sept-21 | Michel NINGANDO | Curé de l'église Catholique, Chargé de l'extérieur de la plate forme religieuse CASAL | Paoua | Interview | | 1 |
| 143 | 01-sept-21 | Raphael NGUEDJI | Pasteur de l'église, Chargé des Finances de la plate forme religieuse CASAL | Paoua | Interview | | 1 |
| 144 | 01-sept-21 | Ousman yaya NGONDJE | Représentant de l'Imam | Paoua | Interview | | 1 |
| 145 | 01-sept-21 | NAIM Kaelin | UNCT | Bangui | Interview | | 1 |
| 146 | 01-sept-21 | AGOUDA Thierry | Commissaire | Paoua | Interview | | 1 |
| 147 | 02-sept-21 | Marie OUGOULO | Présidente Comité de gestion de forage de Malimaka 5ème Arrdt quartier Brazza | Bangui | Focus group | 1 | |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|-----|------------|-----------------------|--|--------|-------------|---|---|
| 148 | 02-sept-21 | Gervais NGWADJIE | Secrétaire Général Comité de gestion de forage de Malimaka 5ème Arrdt quartier Brazza | Bangui | Focus group | | 1 |
| 149 | 02-sept-21 | Pulchérie ZANGO | Trésorière Générale Comité de gestion de forage de Malimaka 5ème Arrdt quartier Brazza | Bangui | Focus group | 1 | |
| 150 | 02-sept-21 | Toussaint NASSOGBEY | Vice président Comité de gestion de forage de Malimaka 5ème Arrdt quartier Brazza | Bangui | Focus group | | 1 |
| 151 | 02-sept-21 | Parfait YATAGBA | Superviseur général du forage de quartier Kolongo 2 (5ème Arrdt) | Bangui | Focus group | | 1 |
| 152 | 02-sept-21 | Michel BALEZOU | Commissaire aux comptes Comité de forage quartier Kolongo 2 (5ème Arrdt) | Bangui | Focus group | | 1 |
| 153 | 02-sept-21 | Philomène BISSAKOUNOU | Trésorière générale Comité de forage quartier Kolongo 2 (5ème Arrdt) | Bangui | Focus group | 1 | |
| 154 | 02-sept-21 | Calixte OUABONA | Membre Comité de forage quartier Kolongo 2 (5ème Arrdt) | Bangui | Focus group | 1 | |
| 155 | 02-sept-21 | Ghislain GNIKPINGO | Coordonnateur Médiateur du CLPR du 5ème Arrondissement de Bangui | Bangui | Interview | | 1 |
| 156 | 03-sept-21 | Rémy DJAMOISS | Coordonnateur National du Réseau des Média Communautaires de Centrafrique (RMCC) | Bangui | Focus group | | 1 |
| 157 | 03-sept-21 | Jean Clément SENGUE | Administrateur du Réseau des Média Communautaires de Centrafrique (RMCC) | Bangui | Focus group | | 1 |
| 158 | 03-sept-21 | Miranda NDOBIA | Responsable Administratif et Financier du Réseau des Média Communautaires de Centrafrique (RMCC) | Bangui | Focus group | 1 | |
| 159 | 03-sept-21 | Richard GOUTIA | Directeur Technique du Réseau des Média Communautaires de Centrafrique (RMCC) | Bangui | Focus group | | 1 |

| N° | Date | Nom | Fonction/Institution | Lieu | Type | F | M |
|-----|------------|-----------------------------------|---|--------|-----------|---|---|
| 160 | 03-sept-21 | Évelyne Raïssa GNICO YAZIMANGO | Directrice de la Maison des jeunes du 4ème Arrondissement | Bangui | Interview | 1 | |
| 161 | 03-sept-21 | KOKILO Ella | Maison des jeunes du 1er Arrondissement/animatrice | Bangui | Interview | 1 | |
| 162 | 03-sept-21 | YANDAMANDJI Cynthia | Maison des jeunes du 1er Arrondissement/animatrice | Bangui | Interview | 1 | |

ANNEXE 4**Liste des réalisations visitées**

| N° | Réalisations visitées | Activités | Zones d'intervention du projet visitées |
|----|---|-------------------------------|---|
| 1 | Association des jeunes pour le développement en mission/Bimbo | Elevage de poulets de chaires | Bangui |
| 2 | Centre NDOWA Joséphine | Couture | |
| 3 | Station Radio ESCA: La voix de l'évangile | Communication | |
| 4 | Site du forage/quartier Malimaka Brazza 5ème arrondissement | | |
| 5 | Club d'écoute radio ESKA | Communication | |
| 6 | Forage /Malimaka 5ème arrondissement, quartier kolongo 2 | | |
| 7 | Association HAZAS | Saponification | Bambari |
| 8 | Station Radio Légo ti la Ouaka | Communication | |
| 9 | Site du forage/5ème arrondissement | | |
| 10 | Association Amitié | Couture et tricotage | Paoua |
| 11 | Station Radio La voix de la Pende | Communication | |
| 12 | Association la Récréation/Paoua centre | Formation petits métiers | |
| 13 | ONG AVN | Saponification | |

ANNEXE 5

Liste des documents consultés

1. Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021 (RCPCA)
2. Site de la Banque Mondiale <https://www.banquemondiale.org/fr/country/centralafricanrepublic/overview>
3. Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales national de la statistique (ICASEES), 2020, Projections de la population totale. <https://www.icasees.org>
4. Rapport sur le développement humain 2020, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
5. Perspectives économiques en Centrafrique, Banque Africaine de Développement (BAD) <https://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-economic-outlook>
6. Site de la Banque Mondiale/Institut de statistique de l'UNESCO <https://www.banquemondiale.org/fr/country/centralafricanrepublic/overview>
7. Plan de Réponse Humanitaire-République centrafricaine, Cycle de Programmation Humanitaire 2020, publié en décembre 2019.
8. Note Stratégique ONU-Femmes 2017-2021
9. Principes directeurs de l'OECD : www.oecd.org/development/evaluation/2755284.pdf
10. Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) du 6 février 2019
11. Manuel d'évaluation, Gestion des évaluations sensibles au genre
12. Guide d'évaluation du PNUD, Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, New York, Janvier 2019
13. Stratégie Nationale Genre et élections en République Centrafricaine 2020 – 2022. Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix/PNUD/ONU Femmes.
14. PRODOC du projet Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale
15. Formulaire de Demande de TAMBOULA ONG nationale de mise en œuvre du projet
16. Accord standard relatif au projet de coopération entre ONU Femme et Tamboula, juillet 2019
17. Accord standard relatif au projet de coopération entre ONU Femme et Emergency Development Network, décembre 2019
18. Rapport annuel Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix de mise en œuvre du projet Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale, novembre 2020 ;
19. Rapport semestriel Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix de mise en œuvre du projet Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale, juin 2020 ;
20. Rapport semestriel Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix de mise en œuvre du projet Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale, novembre 2019 ;
21. Rapport final Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix de mise en œuvre du projet Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale, Juin 2021 ;
22. Gestion des évaluations sensibles au genre : manuel d'évaluation, bureau Indépendant de l'Evaluation, ONU Femme, 2015 ;
23. Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations – Vers un document d'orientation du GNUE, GNUE, Mars 2011 ;

24. Normes et règles d'évaluation, UNGE, 2016, 2016
25. Evaluation finale du Projet Conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine », Février 2020 ;
26. Evaluation finale du Projet Conjoint « Femmes, Arbres de Paix : Pionnières de la gouvernance locale inclusive en République Centrafricaines (RCA) », décembre 2020
27. Matrice d'évaluation de la méthodologie GERAAS
28. Rapport d'analyse sexo-spécifique profil genre de la RCA 2021
29. Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021
30. Rapport national de la mise en œuvre du plan d'action national de la résolution 1325 du conseil de sécurité des nations unies femme paix et sécurité, Bangui, Juillet 2020
31. Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) 2018-2021
32. Rapport National de la mise en œuvre du programme d'action et la Déclaration de Beijing+25, juillet 2019
33. Les absents de la paix étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité, Jeunes, Paix et Sécurité, 2018 UNFPA et PBSO
34. Paix et sécurité en république centrafricaine : Points de vue des communautés de Bossangoa et des zones frontalières de l'ouest, Conciliation Resources, Juin 2020
35. Une étude sur le rôle et les contributions des jeunes a la paix et la sécurité en Afrique, Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, Juin 2020
36. Mission de suivi SFCG du projet « Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA », mars-avril 2021
37. Bulletin Projet Communication, Forages Mars 2021
38. Bulletin semestriel Projet Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix Communication, Decembre 2020
39. Peace Week Newsletter, UN Women, Octobre 2020
40. Projet Communication, Bulletin Semestriel 1 2020

ANNEXE 6

Instruments de collecte et d'analyse des données

ANNEXE 6.1

Guide d'entretien agences récipiendaires/ ONG locales de mise en œuvre /mécanismes de pilotage et d'exécution

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA ». Il a été développé pour collecter votre opinion sur la mise en œuvre dudit projet. Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures NB : (Liste des participants à insérer en annexe)

I. PERTINENCE ET COHERENCE DU PROJET

1. Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les priorités du Gouvernement en matière de consolidation de la paix ?
2. Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ?
3. Dans quelle mesure le projet répondait-il aux lacunes en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix en RCA ?
4. Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix tout au long du processus de conception et de mise en œuvre ?
5. Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats escomptés a-t-elle bénéficié du partenariat et l'approche conjointe entre l'ONU Femmes et le FNUAP ?
6. Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats escomptés a-t-elle bénéficié du partenariat avec d'autres organisations des Nations Unies ?
7. Quel était le degré de cohérence et de réalisme de la logique d'intervention du projet ?
8. Est-ce que la théorie du changement du projet articule clairement les hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ?
9. La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?

II. EFFICACITÉ

1. Dans quelle mesure la réalisation des effets contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs liés à la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA ?
2. Dans quelle mesure la réalisation des effets contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs liés à UNDAF ?
3. Dans quelle mesure la réalisation des effets contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs liés aux ODD ?
4. Dans quelle mesure les produits escomptés par le projet ont-ils été obtenus ?
5. Quel est le niveau de contribution de chaque structure récipiendaire ?
6. Quelles sont les facteurs positifs/négatifs qui ont influencés l'obtention des produits escomptés ?
7. Les fonds et les activités du projet ont-ils été fournis en temps voulu ?

8. Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ? Les activités soutenant la stratégie ont-elles été rentables ?
9. Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et la remontée de l'information du terrain vers le niveau central?
10. Dans quelle mesure les mécanismes de suivi ont-ils été opérationnels?
11. Quelle a été en terme d'efficacité, la valeur ajoutée de l'approche conjointe dans la réalisation des livrables?
12. Le projet était-il financièrement et/ou programmatiquement catalytique ?
13. Le financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix a-t-il été utilisé pour étendre d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

III. EFFICIENCE

Dans quelle mesure les ressources du projet étaient-elles adéquates et adaptées aux activités, notamment pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes ?

1. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, de compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?
2. Comment les intrants ont-ils été utilisés par rapport aux prévisions ?
3. Quelles sont les mécanismes et approches particulières qui ont permis de livrer à temps et à moindre coûts les produits et services ?
4. Dans quelle mesure les synergies et les complémentarités dans l'action mise en place par le projet ont permis d'utiliser au mieux les ressources disponibles?
5. Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet était-elle pertinente permettant de toucher le maximum de bénéficiaires ?
6. Dans quelle mesure les indicateurs décrits dans le document de projet sont-ils appropriés et utiles pour évaluer les progrès du projet ?
7. Dans quelle mesure le projet disposait-il d'un système de suivi et d'évaluation fiable et à moindre coût qui a contribué à atteindre et à mesurer les résultats du projet ?
8. Quelles sont les mécanismes et approches particulières qui ont permis de livrer à temps et à moindre coûts les produits et services ?
9. Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?

IV. DURABILITE/PERENNITE

1. La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie pour soutenir les changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
2. Quel est le niveau d'appropriation du projet par les bénéficiaires, notamment les organisations locales et les acteurs gouvernementaux ?
3. Quel est le degré d'engagement des parties prenantes (Gouvernement, SNU, ONG, bénéficiaires) pour la pérennisation des acquis du projet ?

4. Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?
5. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau local ?
6. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau national ?
7. Y-a-t-il des obstacles à la pérennité des actions du projet ? Si oui quels sont-ils ? et comment peut-on les lever ?
8. Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?
9. Le projet était-il opportun pour traiter un facteur de conflit ou tirer parti d'une fenêtre d'opportunité spécifique ?
10. Le financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix a-t-il été utilisé pour tirer parti des opportunités politiques d'engagement ?

V. GENRE, EQUITE ET DROITS HUMAINS

1. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre ?
2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes d'implication des groupes marginalisés ?
3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la l'inclusion nationale ?
4. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la redevabilité / nationale ?

VI. SENSIBILITE AU CONFLIT

1. Le projet avait-il une approche explicite de sensibilité aux conflits ?
2. Les capacités internes des acteurs locaux de mise en œuvre étaient-elles adéquates pour assurer une approche permanente de la sensibilité aux conflits ?
3. Le projet a-t-il mis en place un processus continu un système de suivi des changements involontaires ?

VII. INCLUSION DU HANDICAP

1. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception du projet ?
2. Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées bénéficiaires ont dû faire face ?
3. Quelles sont les stratégies ou actions qui ont été développées par le projet pour atténuer l'impact de ces barrières ?

VIII. BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

1. Que pouvez-vous retenir comme bonnes pratiques ? Qu'est ce qui justifie que vous les qualifiez de bonnes pratiques ?
2. Quelles sont les principales leçons/enseignements que vous avez tirés de votre intervention dans le projet ?

Acteurs gouvernementaux

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA ». Il a été développé pour collecter votre opinion sur la mise en œuvre dudit projet. Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures NB : (Liste des participants à insérer en annexe)

I. PERTINENCE ET COHERENCE DU PROJET

1. Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les priorités nationales en matière de consolidation de la paix ?
2. Dans quelle mesure le projet répondait-il aux lacunes en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix en RCA ?
3. Dans quelle mesure le projet s'est-il préoccupé de la complémentarité de ses interventions avec ceux des autres acteurs adressant la problématique de la consolidation de la paix ?
4. Dans quelle mesure les bénéficiaires ont-ils été associés au processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi du projet ?
5. Pensez-vous que d'autres activités auraient permis d'atteindre de meilleurs résultats ? si oui lesquels ?

II. EFFICACITÉ

1. Dans quelle mesure la réalisation des effets contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs liés à la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA ?
2. Dans quelle mesure la réalisation des effets contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs des ODD ?
3. Dans quelle mesure les produits escomptés par le projet ont-ils été obtenus ?
4. Quelles sont les facteurs positifs qui ont contribué à l'obtention des produits escomptés ?
5. Quels sont les facteurs négatifs ayant influencés la réalisation des produits attendus ?
6. Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et la remontée de l'information du terrain vers le niveau central ?
7. Dans quelle mesure les mécanismes de suivi ont-ils été opérationnels ?
8. Dans quelle mesure les interventions du projet ont permis d'attirer d'autres partenaires pour renforcer l'action ?

III. EFFICIENCE

1. Dans quelle mesure les ressources du projet étaient-elles adéquates et adaptées aux activités ?
2. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, de compétences requises et selon une bonne distribution de tâches ?
3. Dans quelle mesure les synergies et les complémentarités dans l'action mise en place par le projet ont permis d'utiliser au mieux les ressources disponibles ?

4. Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet était-elle pertinente et permis de toucher le maximum de bénéficiaires ?
5. Dans quelle mesure les processus de partenariat et de recrutement des prestataires ont-ils permis de disposer des meilleurs services et à moindre coût pour l'atteinte des résultats ?

IV. DURABILITE/PERENNITE

1. Quel est le niveau d'appropriation du projet par les bénéficiaires, notamment les organisations locales et les acteurs gouvernementaux ?
2. Quel est le degré d'engagement des parties prenantes (Gouvernement, SNU, ONG, bénéficiaires) pour la pérennisation des acquis du projet ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?
4. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau local ?
5. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau national ?
6. Y-a-t-il des obstacles à la pérennité des actions du projet ? Si oui quels sont-ils ? et comment peut-on les lever ?
7. Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

V. GENRE, EQUITE ET DROITS HUMAINS

1. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre ?
2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes d'implication des groupes marginalisés ?
3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la l'inclusion nationale ?
4. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la redevabilité / nationale ?

VI. SENSIBILITE AU CONFLIT

1. Le projet avait-il une approche explicite de sensibilité aux conflits ?
2. Les capacités internes des acteurs locaux de mise en œuvre étaient-elles adéquates pour assurer une approche permanente de la sensibilité aux conflits ?
3. Le projet a-t-il mis en place un processus continu un système de suivi des changements involontaires ?

VII. INCLUSION DE HANDICAP

1. Dans quelle mesure les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception du projet ?
2. Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées bénéficiaires ont dû faire face ?
3. Quelles sont les stratégies ou actions qui ont été développées par le projet pour atténuer l'impact de ces barrières ?

VIII. BONNES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

ANNEXE 6.3

Guide d'entretien ONGs et organisation de la société civile bénéficiaires

1. Que pouvez-vous retenir comme bonnes pratiques ? Qu'est ce qui justifie que vous les qualifiez de bonnes pratiques ?
2. Quelles sont les principales leçons/enseignements que vous avez tirés de votre intervention dans le projet ?

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale en RCA ». Il a été développé pour collecter votre opinion sur la mise en œuvre dudit projet. Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures NB : (Liste des participants à insérer en annexe)

I. ANALYSE DU CONTEXTE

1. Quels sont les principaux défis de votre communauté ?
2. Comment ces défis ont-ils changé au cours des cinq dernières années ?
3. Quels sont les groupes vulnérables et pourquoi ?
4. Quel type de soutien avez-vous reçu au cours des cinq dernières années ? Par qui ?
5. Qui contrôle les ressources dans votre communauté ? Et pourquoi ?
6. Existe-t-il des barrières culturelles au changement ?
7. Quelles sont les capacités de résilience de votre communauté face aux principaux défis ?

II. APPRECIATION DU PROJET

1. Le projet a-t-il répondu à vos besoins ? Si oui Comment ? Si non, pourquoi ?
2. Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet en matière de consolidation de la paix ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
3. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du projet ?
4. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
5. Quelles sont les renforcements/appuis dont vous avez bénéficié du projet ?
6. Quel lien faites-vous entre ses appuis et la consolidation de la paix ?
7. Quel a été votre degré d'implication et de participation dans le processus de mise en œuvre du projet ?
8. Quel est votre niveau actuel de participation aux initiatives communautaires de consolidation de la paix ?
9. Quelles appréciations faites-vous de la durabilité des acquis du projet ?
10. Quel est votre niveau d'engagement pour la continuité des activités du projet et la durabilité des acquis
11. Y-a-t-il des obstacles à la pérennité des activités réalisées par le projet ? Si oui, lesquels ? et comment les lever ?
12. De quelle manière le projet pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?
13. Le projet a-t-il pris en compte la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale notamment pour les personnes vivant avec un handicap ?

ANNEXE 6.4**Fiche de visite/observation sur le terrain**

Date de la visite : / ____ / ____ / ____ /

Localité visitée : _____

Objet de la visite : _____

Buts de la visite : Examen des progrès dans la réalisation des résultats

PERFORMANCE DU PROJET (Questions d'exécution)

Enumérez les principaux problèmes rencontrés dans l'exécution du projet et proposez des solutions

DANS LE CAS DES EFFETS :

- Changement positif (déterminé par une évolution notable à partir de la référence vers l'objectif final mesuré par un indicateur d'effet)
- Changement négatif (retour à un niveau inférieur à la référence mesurée par un indicateur d'effet)
- Sans changement

DANS LE CAS DES PRODUITS : Appliqué à chaque objectif de produit

[Cela ne vaut que pour les produits stratégiques. Si les parties veulent une notation de tous les produits, ceux qui ne figurent pas dans les critères d'évaluation seraient fondés sur le descriptif de projet, les plans de travail ou tout autre accord quant aux résultats escomptés.]

- Non (non réalisé)
- Partiel (seulement si les deux tiers au moins d'un objectif quantitatif sont réalisés)
- Oui (réalisé)

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

[Si, au cours de la visite, des enseignements se dégagent des entretiens avec les responsables ou les bénéficiaires du projet, ou que le Consultant observe directement des enseignements, la présente section peut être remplie.]

Décrivez brièvement les principaux enseignements tirés au cours de l'exécution du projet :

1. _____

2. _____

3. _____

Participants à la visite sur le terrain : [Si plus d'une personne ont effectué la visite.]

Rédigé par : _____ (Nom, titre et organisation)

ANNEXE 7

Plan de prise en compte des droits de l'homme et l'égalité des sexes

| Méthode | Prise en compte DH et de l'EGS |
|-----------------------|---|
| Revue documentaire | <p>Collecte d'informations sur les :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. liens entre les DH et l'EGS et le thème central de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) en RCA et la cohésion sociale d'évaluation ; 2. politiques organisationnelles, conventions internationales et régionales, observations générales et recommandations, accords, etc. sur les DH et l'EGS. 3. informations sur la façon dont surviennent les problèmes relatifs aux DH et à l'EGS dans le contexte particulier de la RCA. |
| Groupes de discussion | <ol style="list-style-type: none"> 1. constitution des groupes de sorte à ce que les participants se sentent suffisamment en sécurité pour participer et exprimer leurs opinions ; 2. ventilation des groupes cibles par sexe, âge, statut social, revenu, orientation sexuelle, catégorie (détenteur de droit/responsable), handicap, etc. 3. s'assurer de la représentativité des plus vulnérables et identifier les problèmes pratiques susceptibles d'améliorer ou d'affaiblir la participation (temps, le lieu, accès aux endroits où se réunira le groupe de discussion) ; 4. s'informer au préalable pour mieux comprendre le contexte, les relations entre les personnes et les groupes, les dynamiques de pouvoir et la façon dont les problèmes liés aux DH et à l'EGS affectent les personnes et les groupes participant au groupe de discussion afin de conduire les discussions avec délicatesse. |
| Entrevues | <ol style="list-style-type: none"> 1. Définir un échantillon de personnes représentatif pour s'assurer que les interviews reflètent bien la diversité des parties prenantes participant à l'intervention ; 2. S'assurer de la prise en compte des parties prenantes les plus vulnérables, susceptibles d'avoir été oubliées ou écartées des discussions et des prises de décision pendant l'intervention ; 3. Tenir compte de la langue et des besoins en traduction pour s'assurer que toutes les parties prenantes comprennent, adhèrent et participent volontairement au processus ; 4. Formuler des questions de suivi spécifiques concernant les DH et l'EGS; 5. Assurez-vous de bien comprendre en quoi chacune des personnes interviewées est affectée par les problèmes liés aux DH et à l'EGS. 6. Rassurer au préalable les personnes interviewées qu'elles peuvent s'exprimer librement sur les DH et l'EGS, que leurs opinions resteront confidentielles et que par conséquent elles ne s'exposent à aucune conséquence fâcheuse ; 7. Demander aux personnes leur autorisation préalable avant de citer leurs propos. |
| Rapport d'évaluation | <ol style="list-style-type: none"> 1. Intégrer sur la base des constatations des conclusions relatives aux DH et à l'EGS 2. Inclure des recommandations pertinentes, réalistes et réalisables assortis d'indicateurs SMART sur les DH et/ou l'EGS 3. Relever les principales difficultés et conséquences liées à la prise en compte ou non des DH et l'EGS tout au long du processus d'évaluation (obstacles à l'obtention d'informations ou au traitement approprié des problèmes, conséquences de la non disponibilité des données sur les résultats de l'évaluation...) 4. Intégrer les enseignements tirés de l'intervention du point de vue des DH et de l'EGS, ainsi que ceux tirés de l'intégration des DH et de l'EGS à l'évaluation |

ANNEXE 8

Grille d'analyse des critères d'évaluation

| Critères | Questions clés | Poids/ facteur | Coefficient performance | Notation | Résultats (%) |
|----------------------------|--|-------------------|--|----------|------------------|
| Pertinence et cohérence | 1.1 Le projet est-il aligné sur les priorités nationales et approprié par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix ? | a/2 | $CP = a+b+c \leq 05$ $CP (\%) = (a+b+c)/05 \times 100$ | 1,8 | 96 |
| | 1.2 Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis et répondait-il aux lacunes en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix en RCA ? | b/2 | | 2 | |
| | 1.3 Dans quelles mesures, les composantes du projet étaient en adéquation avec l'objet des agences récipiendaires et complémentaires aux autres initiatives dans le domaine de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA ? | c/1 | | 1 | |
| Efficacité | 2.1 Quel est le niveau de réalisation des effets du projet et sa contribution à l'atteinte des objectifs de cohésion sociale, de l'UNDAF et des ODD ? | a/2 | $CE1 = a+b+c+d \leq 05$ $CE (\%) = (a+b+c)/05 \times 100$ | 2 | 92 |
| | 2.2 Quel est le niveau de réalisation des produits du projet et le niveau de contribution de chaque structure récipiendaire ? | b/2 | | 1,8 | |
| | 2.3 La gestion et la coordination du projet étaient-elles appropriées pour assurer la production des extrants attendus ? | c/1 | | 0,8 | |
| Efficience | 3.1 Les ressources du projet étaient-elles en adéquation avec les objectifs d'intrants et d'extrants et ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte des résultats escomptés ? | a/2 | $CE2 = a+b+c+d \leq 05$ $CE (\%) = (a+b+c)/05 \times 100$ | 1,9 | 94 |

| Critères | Questions clés | Poids/ facteur | Coefficient performance | Notation | Résultats (%) |
|---|---|-------------------|---|----------|------------------|
| Efficience | 3.2 Le projet disposait-il de mécanismes appropriés de gestion et de ciblage ayant permis d'atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires et de mesurer les progrès enregistrés à moindre coût ? | b/2 | $CE_2 = a+b+c+d \leq 05$ $CE (\%) = (a+b+c)/05 \times 100$ | 1,9 | 94 |
| | 3.3 Le caractère conjoint du projet entre ONU Femmes, UNFPA et SFCC et les partenariats développés avec d'autres agences des Nations Unies ont-ils permis d'optimiser l'utilisation des ressources? | c/1 | | 0,9 | |
| Durabilité | 4.1 Quelles sont les perspectives de continuité des activités et de survie des acquis au-delà du cycle de vie du projet ? | a/2 | $CD = a+b \leq 05$ $CD (\%) = (a+b)/05 \times 100$ | 1,8 | 86 |
| | 4.2 Quelles sont les transformations durables en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix à l'initiative du projet ? | b/3 | | 2,5 | |
| Catalytique, Innovation, | 5.1 Le projet était-il catalytique et a-t-il été utilisé pour étendre d'autres travaux /créer des plateformes de consolidation de la paix? | a/2 | $CCIS = a+b+c \leq 05$ $CD (\%) = (a+b+c)/05 \times 100$ | 1,8 | 90 |
| Sensibilité au temps | 5.2 Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre et les activités du projet étaient-ils innovant ? | b/1 | | 1,8 | |
| | 5.3 Le projet était-il opportun et a-t-il été utilisé pour traiter la problématique de gestion des conflits et tirer parti des opportunités politiques d'engagement? | c/2 | | 0,9 | |
| Genre, Equité, Droits humains, Inclusion de handicap, Sensibilité au Conflit, environnement | 6.1 Les principes d'égalité des sexes et la consolidation de la paix sensible au genre ont-ils été intégrés dans le processus de formulation et de mise en œuvre du projet? | a/1 | $CT = a+b+c+d+e \leq 05$ $CE (\%) = (a+b+c+d+e)/05 \times 100$ | 1 | 80 |

| Critères | Questions clés | Poids/ facteur | Coefficient performance | Notation | Résultats (%) |
|--|---|-------------------|--|----------|------------------|
| Genre, Equité, Droits humains, Inclusion de handicap, Sensibilité au Conflit, envi- ronnement | 6.2 Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ? | b/1 | $CT = a+b+c+d+e \leq 05$ $CE (\%) = \frac{(a+b+c+d+e)}{05 \times 100}$ | 0,9 | 80 |
| | 6.3 Quel a été le niveau d'implication et de participation des personnes handicapées tout au long du processus de conception et de mise en œuvre du projet? | c/1 | | 0,6 | |
| | 6.4 Quel a été le degré de sensibilité du projet au conflit tout au long du processus de mise en œuvre ? | d/1 | | 0,9 | |
| | 6.5 Dans quelle mesure les aspects liés à la gestion durable de l'environnement ont été pris en compte dans la mise en œuvre des activités physiques du projet ? | e/1 | | 0,6 | |

ANNEXE 9**Analyse du budget**

TABLEAU 7**Taux de réalisation du budget du projet conjoint par rubrique**

| | Prévision | Réalisé | % |
|---|------------------|------------------|---------------|
| 1. Personnel et autres employés | 538 380 | 538 419 | 100,01 |
| 2. Fournitures, produits de base, matériels | 1 277 895 | 1 182 790 | 92,56 |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) | 66 700 | 66 700 | 100,00 |
| 4. Services contractuels | 252 152 | 227 152 | 90,09 |
| 5. Frais de déplacement | 126 300 | 126 300 | 100,00 |
| 6. Transferts et subventions aux homologues | 933 070 | 933 070 | 100,00 |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs | 129 233 | 250 233 | 193,63 |
| Sous-budget total | 3 323 729 | 3 324 664 | 93,46 |
| Coûts indirects (7%) | 232 661 | 232 726 | 6,54 |
| TOTAL | 3 557 390 | 3 557 390 | 100,00 |

Biographie des évaluateurs et/ou justification de la composition de l'équipe

Biographie du consultant international, chef de mission :

Issaka NOMBRE est un consultant qui totalise près d'une vingtaine d'années d'activités dans le domaine du développement, notamment en Afrique de l'Ouest (Benin, Mali, Niger) et centrale (Cameroun, Tchad). Il a à son actif plus d'une centaine de missions de consultance dans des domaines très variés. Au cours des dix (10) dernières années il a principalement développé une expertise dans le domaine de la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets/programmes auprès de plusieurs organisations du Système des Nations Unies, en l'occurrence le PNUD et la Banque Mondiale. **Depuis janvier 2018, il est** Expert évaluateur indépendant **UNDP RBA** pour les Projets et programmes dans la région Afrique. **Depuis 2009, il est** expert économie, moyens de subsistance et relèvement pour le compte du **Crisis Response Unit (CRU/PNUD)**.

Sur l'ensemble de sa carrière, Issaka NOMBRE a également développé des compétences dans le domaine de la planification du développement, la gestion des catastrophes/adaptation aux changements climatiques, et dans la conduite d'études socio-économiques et économiques. Pour avoir été chef d'équipe dans plusieurs missions, il a développé une forte capacité de motivation et de gestion des équipes de travail. Grâce à son expérience internationale il a développé des capacités de travail dans un environnement nouveau et avec des acteurs multiculturels. Issaka NOMBRE parle très bien le français, couramment l'anglais et plusieurs langues locales.

Issaka NOMBRE a une formation de base en économie, sanctionnée par une maîtrise. Il est aussi titulaire de plusieurs diplômes post universitaires, notamment d'un master 2 en science et économie des changements climatiques et d'un Master 2 en gestion de la micro-entreprise. En outre, il totalise plusieurs certifications, notamment, (1) en développement et gestion de projets et programmes, (2) en suivi et évaluation des projets/programmes et (3) en ingénierie du conseil. Il est certifié consultant professionnel depuis 2007 par l'Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise (IDCE)/France.

Biographie du consultant national :

Economiste du développement/spécialiste en planification, gestion de projets, suivi et évaluation des projets. Consultant Évaluateur Indépendant disposant de 17 ans d'expériences professionnelles. Il dirige depuis 4 ans un bureau d'études dénommé Afric Expertise pour le Développement Economique et Social (AFRIC'EDES). Il s'exprime couramment en Français et Sango. Il a conduit plusieurs évaluations de projets en République Centrafricaine notamment dans les préfectures de l'Ouham, l'Ouham Pendé, Haut-Mbomou, Ouaka, Mambéré-Kadeï et Lobaye pour le compte des agences Onusiennes telles que le PNUD, le PAM, l'UNFPA, MINUSCA et autres organisations internationales non gouvernementales à savoir : World Child, CNOP-CAF etc.

Domaines d'expertise du consultant sont entre autres (i) Economie du développement ; (ii) Conception des projets et programmes de développement ; (iii) Suivi-Evaluation des Projets / Programmes ; (iv) Gouvernance Locale ; (v) Gestion des projets durables ; (vi) Renforcement des capacités des acteurs de base pour le Développement ; (vii) Genre & Développement ; (viii) Résilience et Relèvement communautaire post-conflit
Son parcours académique est couronné par deux diplômes de 3ème Cycle. Un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en économie option ; Gestion de Politique Economique de l'Université de Yaoundé 2 (Cameroun) et d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Formation et Production Multimédia de l'Université de Bangui. Paulin Calixte NGATOUA possède une dizaine de certificats en planification stratégique et opérationnelle, suivi-évaluation des projets de développement et humanitaire, en évaluation des violences basées sur le genre

ANNEXE 11

Matrice d'évaluation

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|-------------------------|---|---|--|--|--|---|
| Pertinence et Cohérence | Le projet est-il aligné sur les priorités nationales, celles de l'UNDAF et des ODD et pertinentes par rapport aux besoins des bénéficiaires? | Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les priorités du Gouvernement en matière de consolidation de la paix? | Nombre de priorités nationales avec lesquels les objectifs et les résultats du projet sont en cohérence | Revue documentaire, entretiens | Documents et rapports projet, documents nationaux, équipe projet, gouvernements, partenaires | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | | Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? | Priorités des bénéficiaires pris en compte Niveau d'implication pendant la conception, Niveau d'implication pendant la mise en œuvre | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents et rapports projet, documents nationaux, équipe projet, gouvernements, partenaires | |
| | Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis et répondait-il aux lacunes en matière de cohésion sociale et de la consolidation de la paix en RCA ? | Dans quelle mesure le projet répondait-il aux lacunes en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix en RCA? | Besoins non couverts adressés, Réponses améliorées | Revue documentaire, entretiens, focus groups | Documents et rapports projet, documents nationaux, équipe projet, gouvernements, partenaires | |
| | | Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix tout au long du processus de conception et de mise en œuvre? | Facteurs de conflit et de paix adressés, Degré d'adéquation entre réalisations/résultats prévus et la situation sur le terrain, | Revue documentaire, entretiens, focus groups | Documents et rapports projet, documents nationaux, équipe projet, gouvernements, partenaires | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|-------------------------|--|--|--|---|---|---|
| Pertinence et Cohérence | Dans quelles mesures, les composantes du projet étaient en adéquation avec l'objet des agences récipiendaires et complémentaires aux autres initiatives dans le domaine de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA ? | Les composantes et les activités du projet étaient-elles en adéquation avec l'objet des agences récipiendaires ? | Niveau d'adéquation entre les composantes Niveau d'adéquation avec les missions Niveau d'adéquation avec les autres initiatives en RCA | Revue documentaire, entretiens | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, |
| | | Les composantes et les activités du projet étaient-elles complémentaires aux autres initiatives dans le domaine de la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA | Degré de cohérence entre hypothèses et approche de mise en œuvre Degré de cohérence entre hypothèses et activités | Revue documentaire, entretiens | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| Efficacité | Quel est le niveau contribution des effets du projet à l'atteinte des objectifs de cohésion sociale, de l'UNDAF et des ODD ? | Dans quelle mesure la réalisation des effets contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs liés à la cohésion sociale et la consolidation de la paix en RCA ? | Niveau de réalisation des indicateurs de résultat du projet, changements significatifs attribuables au projet | Revue documentaire, entretiens, focus groups, observations directes | Rapports de mise en œuvre, équipe projet, gouvernements, partenaires, bénéficiaires directs | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|-----------------------|--|---|--|--|--|---|
| Efficacité | Quel est le niveau contribution des effets du projet à l'atteinte des objectifs de cohésion sociale, de l'UNDAF et des ODD ? | Dans quelle mesure la réalisation des effets contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs liés à UNDAF ? | Niveau de réalisation des effets du projet vis-à-vis des objectifs de l'UNDAF | Revue documentaire, entretiens, focus groups | Rapports projet, équipe projet, agences UN | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | | Dans quelle mesure la réalisation des effets contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs liés aux ODD ? | Niveau de contribution des effets du projet à la réalisation des ODDs | Revue documentaire, entretiens, focus groups | Rapports projet, indicateurs ODD, équipe projet, agences UN | |
| | Quel est le niveau de réalisation des effets du projet et le niveau de contribution de chaque structure récipiendaire? | Dans quelle mesure les résultats escomptés par le projet ont-ils été obtenus ? | Niveau de réalisation des cibles de produits (réalisations/prévisions) | Revue documentaire, entretiens, focus, observations directes | Rapports projet, équipe projet, partenaires mise en œuvre, bénéficiaires directs | |
| | | Quel est le niveau de contribution de chaque structure récipiendaire? | Niveau de réalisation des cibles de produits par récipiendaire | Revue documentaire, entretiens, focus, observations directes | Rapports projet, équipe projet, partenaires mise en œuvre, bénéficiaires directs | |
| | | Quelles sont les facteurs positifs/négatifs qui ont influencés l'obtention des produits escomptés ? | Facteurs positifs identifiés et décrits, Facteurs négatifs identifiés et décrits | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise en œuvre | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|-----------------------|---|---|---|---|---|---|
| Efficacité | La gestion et la coordination du projet étaient-elles appropriées pour assurer la production des extrants attendus? | Les fonds et les activités du projet ont-ils été fournis en temps voulu ? | Délais de décaissement des fonds, difficultés recensées | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise e œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | | Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ? Les activités soutenant la stratégie ont-elles été rentables ? | Cibles atteintes/données de référence rapport coût/efficacité | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise en œuvre | |
| | | Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et la remontée de l'information du terrain vers le niveau central? | Cadres formels d'échanges interne au projet Cadres formels d'échanges entre partenaires de mise en œuvre Instruments/outils de communication utilisés, enquêtes/sondage de satisfaction des bénéficiaires | Revue documentaire, entretiens, focus group | Rapports projet, équipe projet, partenaires mise en œuvre, bénéficiaires directs | |
| | | Dans quelle mesure les mécanismes de suivi ont-ils été opérationnels? | Outils de suivi mis en place, Missions de suivi, rapports de suivi, recommandations | Revue documentaire, entretiens, focus group | Rapports projet, équipe projet, partenaires mise en oeuvre, bénéficiaires directs | |
| | | Quelle a été en terme d'efficacité, la valeur ajoutée de l'approche conjointe dans la réalisation des livrables? | Délai de mise en œuvre des activités, Niveau de réalisation des produits | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|-----------------------|--|---|--|--|---|--|
| Efficience | Les ressources du projet étaient-elles en adéquation avec les objectifs d'intrants et d'extrants et ont-elles été utilisées de façon optimale pour l'atteinte des résultats escomptés ? | Dans quelle mesure les ressources du projet étaient-elles adéquates et adaptées aux activités, notamment pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes ? | Niveau de charge de travail, coûts prévisionnels/coûts du marché, moyens /objectifs d'activités, moyens /objectifs de produits, listes difficultés rencontrées | Revue documentaire, entretiens, focus group, observation directe | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet |
| | | Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, de compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ? | Nombre de personnel selon le profil Variation du personnel au cours de la vie du projet | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | |
| | | Comment les intrants ont-ils été utilisés par rapport aux prévisions ? | Ecart prévisions et réalisations | Revue documentaire, entretiens | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | |
| | Le projet disposait-il de mécanismes appropriés de gestion et de ciblage ayant permis d'atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires et de mesurer les progrès enregistrés à moindre coût ? | Dans quelle mesure le projet disposait-il d'un système de suivi et d'évaluation fiable et à moindre coût qui a contribué à atteindre et à mesurer les résultats du projet ? | % budget suivi, rapport entre budget prévisionnel et réalisé de suivi | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | |
| | | Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet était-elle pertinente permettant de toucher le maximum de bénéficiaires ? | Critères de choix des bénéficiaires, proportion des catégories de bénéficiaires, | Revue documentaire, entretiens | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|-----------------------|---|--|---|--|---|---|
| Efficience | Le caractère conjoint du projet entre ONU Femmes, UNFPA et SFCG et les partenariats développés avec d'autres agences des Nations Unies ont-ils permis d'optimiser l'utilisation des ressources? | Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats escomptés a-t-elle bénéficié du partenariat et l'approche conjointe entre l'ONU Femmes et le UNFAP ? | Niveau de complémentarité entre interventions, Niveau de synergie d'action, valeur ajoutée/autres stratégie d'intervention | Revue documentaire, entretiens, focus groups | Documents et rapports projet , documents nationaux, équipe projet, gouvernements, partenaires | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet |
| | | Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats escomptés a-t-elle bénéficié du partenariat avec d'autres organisations des Nations Unies ? | Partenariats avec acteurs même domaine, Synergies d'action avec acteurs du domaine, Niveau de capitalisation bonnes pratiques et leçons apprises des autres acteurs du même domaine | Revue documentaire, entretiens, focus groups | Documents et rapports projet , documents nationaux, équipe projet, gouvernements, partenaires | |
| Durabilité | Quelles sont les perspectives de continuité des activités et de survie des acquis au-delà du cycle de vie du projet ? | Dans quelles mesure la conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie pour soutenir les changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ? | Promotion de l'appropriation nationale/locale, utilisation de la capacité nationale | Revue documentaire, entretiens | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|-----------------------|---|---|--|---|---|---|
| Durabilité | Quelles sont les perspectives de continuité des activités et de survie des acquis au-delà du cycle de vie du projet ? | Quel est le niveau d'appropriation du projet et de développement des capacités nationales, notamment des organisations locales et les acteurs gouvernementaux ? | Niveau d'implication et de participation, niveau d'utilisation et de gestion des actifs communautaires | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | | Quel est le degré d'engagement des parties prenantes, notamment du Gouvernement à maintenir les résultats du soutien du projet et à poursuivre les initiatives, en particulier la participation des femmes aux processus décisionnels, soutenues par le projet Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix ? | Stratégies et mécanismes de valorisation, de réplication, d'extension des résultats atteints | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | |
| | | Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? | Nombre de synergies entre intervenants impliqués dans la mise en œuvre du projet | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports, équipes projet, partenaires mise de œuvre | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|---|---|--|--|---|---|--|
| Durabilité | Quelles sont les transformations durables en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix à l'initiative du projet ? | Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau local ? | Liste et nature des éléments probants susceptibles de conduire aux transformations durables au niveau local | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en oeuvre du projet, |
| | | Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau national ? | Liste et nature des éléments probants susceptibles de conduire aux transformations durables au niveau national | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | |
| Catalytique, Innovation, Sensibilité au temps | Le projet était-il catalytique et a-t-il été utilisé pour étendre d'autres travaux / créer des plateformes de consolidation de la paix? | Le projet était-il financièrement et/ou programmatiquement catalytique ? | Financements additionnels mobilisés, Initiatives nouvelles suscitées | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en oeuvre du projet, |
| | | Le financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix a-t-il été utilisé pour étendre d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ? | Autres travaux de consolidation de la paix enregistrés, Liste des nouveaux intervenants attribuables au projet , Nature des interventions attribuables au projet | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | |
| | Le projet était-il innovant et a-t-il généré des leçons qui puissent être capitalisées? | Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? | Particularité de l'approche, nouveauté du projet | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|--|---|---|---|---|---|---|
| Catalytique, Innovation, Sensibilité au temps | Le projet était-il innovant et a-t-il généré des leçons qui puissent être capitalisées? | Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ? | Bonne pratiques/Leçons apprises capitalisées | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | Le projet était-il opportun et a-t-il été utilisé pour traiter la problématique de gestion des conflits et tirer parti des opportunités politiques d'engagement? | Le projet était-il opportun pour traiter un facteur de conflit ou tirer parti d'une fenêtre d'opportunité spécifique ? | Facteurs de conflits adressés par le projet fenêtres d'opportunités disponibles | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | |
| | | Le financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix a-t-il été utilisé pour tirer parti des opportunités politiques d'engagement ? | Opportunités politiques d'engagement disponibles | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | |
| Critères transversaux: Genre, Équité et Droits humains, Inclusion de handicap, Sensibilité au Conflit, Environnement | Les principes d'égalité des sexes et la consolidation de la paix sensible au genre ont-ils été intégrés dans le processus de formulation et de mise en œuvre du projet? | Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ? | Degré d'intégration des principes d'égalité des sexes dans la conception et mise en œuvre du projet | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | | Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré de manière substantielle la dimension de genre et soutenu une consolidation de la paix sensible au genre ? | Stratégie de gestion des causes d'inégalité de genre | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|--|--|---|---|---|---|---|
| Critères transversaux: Genre, Équité et Droits humains, Inclusion de handicap, Sensibilité au Conflit, Environnement | Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/ l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ? | Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la l'inclusion nationale ? | Degré de considération des principes de droits humains et d'efficacité du développement à l'inclusion nationale | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | | Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la redevabilité / nationale ? | Degré de considération des principes de droits humains et d'efficacité du développement à la redevabilité nationale | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | |
| | | Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ? | Niveau d'implication et de participation des femmes et personnes vulnérables, Prise en compte des besoins spécifiques des femmes et personnes vulnérables | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | |
| | Quel a été le niveau d'implication et de participation des personnes handicapées tout au long du processus de conception et de mise en oeuvre du projet? | Les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ? | Niveau d'implication des personnes handicapées | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | |
| | | Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes handicapées ? | Nombre, catégories de personnes handicapées bénéficiaires du projet, Type des appuis | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de oeuvre | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|---|---|---|--|---|--|---|
| Critères transversaux: Genre, Équité et Droits humains, Inclusion de handicap, Sensibilité au Conflit, Environnement | Quel a été le niveau d'implication et de participation des personnes handicapées tout au long du processus de conception et de mise en œuvre du projet? | Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ? | Nombre/nature des barrières rencontrées | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | | Quelles sont les stratégies ou actions qui ont été développées par le projet pour atténuer l'impact de ces barrières ? | Nombre de stratégies/actions utilisés pour adresser les barrières | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | |
| | Quel a été le degré de sensibilité du projet au conflit tout au long du processus de mise en œuvre? | Le projet avait-il une approche explicite de sensibilité aux conflits ? | Approches/stratégies/ mécanismes mis en œuvre | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | |
| | | Les capacités internes des acteurs locaux (RUNO, NUNO) de mise en œuvre étaient-elles adéquates pour assurer une approche permanente de la sensibilité aux conflits ? | Expertises disponibles, capacités institutionnelles, renforcements des capacités reçus du projet | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | |

| Critères d'évaluation | Questions clés | Sous-questions | Indicateurs des données | Méthodes de collecte | Sources de données | Hypothèses |
|---|--|---|--|---|--|---|
| Critères transversaux: Genre, Equité et Droits humains, Inclusion de handicap, Sensibilité au Conflit, Environnement | Quel a été le degré de sensibilité du projet au conflit tout au long du processus de mise en œuvre? | Le projet a-t-il mis en place un processus continu et un système de suivi et de gestion des changements involontaires ? | Outils d'analyse du contexte, outils d'identification des changements, mesures de gestion des impacts négatifs | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | Disponibilité et accessibilité de la documentation nécessaire, Disponibilité des différentes parties pour répondre aux questions des évaluateurs, Accessibilité (sécurité, praticabilité des voies) aux zones de mise en œuvre du projet, |
| | Dans quelle mesure les aspects liés à la gestion durable de l'environnement ont été pris en compte dans la mise en œuvre des activités physiques du projet ? | La conception du projet a-t-elle pris en compte les aspects liés à la durabilité environnementale? | Eléments d'analyse sur l'environnement, | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | |
| | | La mise en œuvre du projet a-t-elle été sensible à la durabilité environnementale ? Des mesures de mitigation des effets négatifs du projet ont-elles été prises? | Mesures de mitigation et de promotion environnementales | Revue documentaire, entretiens, focus group | Documents projet et rapports , équipes projet, partenaires mise de œuvre | |

Théorie du changement

Si la population centrafricaine, spécifiquement les femmes et les jeunes, a une meilleure compréhension des enjeux de l'APPR et une participation accrue dans sa mise en œuvre et dans son suivi ;

Alors, le sentiment d'appropriation de l'APPR par la population sera renforcé et les communautés seront préparées à jouer pleinement leur rôle actif dans les processus de cohésion sociale et de réconciliation nationale pour une paix durable

Objectif Général

Contribuer au retour à la paix définitive en République Centrafricaine et à la création des conditions favorables au développement durable par la participation massive des femmes et des jeunes à la vulgarisation des différentes initiatives de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale

Indicateur : Niveau d'appropriation de la population de l'APPR et autres mécanismes de relèvement

Résultat 1 D'Ici la fin du projet, les populations ciblées (hommes/femmes/jeunes) ont une meilleure compréhension du contenu et du processus de mise en œuvre et de suivi de l'Accord de paix ainsi que des autres mécanismes de relèvement en RCA.

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|----------|---|---|
| | <p><i>Indicateur 1 a :</i></p> <p>% de la population (% de femmes, % de jeunes filles, % de jeunes garçons et % d'hommes) qui indique une meilleure compréhension de l'APPR dans les zones cibles du Projet (Voir distribution des âges dans le tableau des bénéficiaires)</p> <p><i>Base de données :</i> TBD (Par le Chargé du Suivi évaluation qui mènera une étude sommaire de base)</p> <p><i>Cible:</i> 60 % de la population (30% femmes, 30% jeunes filles, 25% jeunes garçons, 15% hommes)</p> | <p>Rapport d'évaluation finale</p> <p>Rapports périodiques du Ministère de la Communication et des Médias.</p> <p>Étude de base</p> |
| | <p><i>Indicateur 1 b :</i></p> <p>% des fausses informations sur l'Accord dans les médias diffusés par les radios communautaires</p> <p><i>Base de données :</i> 50%</p> <p><i>Cible:</i> 20%</p> | <p>Rapport d'évaluation finale</p> <p>Coupure de presse</p> <p>Monitoring Média</p> |

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|--|---|---|
| | <p><i>Indicateur 1c :</i></p> <p>Existence des messages d'incitation à la haine dans les zones cibles</p> <p><i>Base de données :</i> élevé (L'étude sommaire de base qui sera effectuée par le M&E précisera cette donnée)</p> <p><i>Cible:</i> Faible</p> | <p>Rapport d'évaluation finale</p> <p>Monitoring Média</p> |
| <p>Produit 1.1 : Le Ministère de la Communication et des Médias ainsi que la Radiotélévision Centrafricaine et 6 radios communautaires des zones cibles du Projet ont des capacités renforcées et produisent des contenus en lien avec l'APPR.</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 1 : Organiser 4 ateliers de consultation à la base</p> <p>Activité 2 : Organiser un atelier de mise sur pieds du « Réseau Interinstitutionnel de Communication - (RICOM) »</p> <p>Activité 3 : Organiser un atelier national de validation de la stratégie de communication pour le relèvement et la consolidation de la paix</p> <p>Activité 4 : Soutenir la production et la distribution du Journal Gouvernemental dans les sites du Projet</p> <p>Activité 5 : Appuyer la Radiotélévision Centrafricaine et 4 radios communautaires de BANGUI, BAMBARI PAOUA et, BANGASSOU en équipement et matériel</p> <p>Activité 6 : Appuyer l'organisation des tables rondes trimestrielles de communication gouvernementale sur l'état de mise en œuvre de l'accord de paix et autres mécanismes de relèvement en RCA à Bangui et dans les autres sites de mise en œuvre du Projet</p> | <p>Indicateur 1.1.1 :</p> <p>Existence d'une stratégie nationale de communication pour le relèvement et la consolidation de la paix.</p> <p>Base de données : 0</p> <p>Cible : 01</p> | <p>Rapport d'activité</p> <p>PV d'installation de la stratégie/</p> |
| | <p>Indicateur 1.1.2 :</p> <p>Nombre des radios communautaires ayant bénéficié des dotations en équipement et matériel</p> <p>Base de données : 00</p> <p>Cible : 06</p> | <p>Rapport d'activités périodiques</p> <p>Rapports des formations</p> <p>Résultats pré et post test</p> |
| | <p>Indicateur 1.1.3 :</p> <p>Nombre de table ronde de communication de communication gouvernementale organisé</p> <p>Base de données : 00</p> <p>Cible : 06</p> | <p>Rapports d'activités</p> |
| | <p>Indicateur 1.1.4 :</p> <p>Nombre de numéro du Journal Gouvernemental édité en 5 000 exemplaires</p> <p>Base de données : 00</p> <p>Cible : 05</p> | <p>Exemplaire du journal</p> <p>Rapport de production</p> |

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|--|--|--|
| <p>Produit 1.2 : Au moins 100 professionnels des médias ont compris leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et exercent leur métier dans le respect de l'éthique et la déontologie journalistique tout en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approach</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 1 : Organiser 6 sessions de formations des professionnels des médias.</p> <p>Activité 2 : Organiser trois ateliers de renforcement de la grille des programmes de la radio et la télévision centrafricaine ainsi que des radios communautaires de BANGUI, BAMBARI, BANGASSOU et PAOUA</p> <p>Activité 3 : Produire des émissions radio</p> <p>Activité 4 : Appuyer le Concours/production chanson de la paix</p> | <p>Indicateur 1.2.1 : Nombre de professionnels de médias (# femmes, # hommes) ayant bénéficié des renforcements de leurs capacités</p> <p>Base de données : 0</p> <p>Cible: 100 (50 femmes/50 hommes)</p> | <p>Rapport d'activités</p> <p>Fiche d'identification des besoins</p> <p>PV des remises d'équipements</p> |
| | <p>Indicateur 1.2.2 : Nombre des nouvelles émissions sur le processus de paix et la cohésion sociale ajoutées sur les grilles des programmes.</p> <p>Base de données : 00</p> <p>Cible : 06</p> | <p>Grille des programmes</p> <p>Rapport des clubs d'écoute</p> <p>Feedback des auditeurs</p> <p>Monitoring Média</p> |
| | | <p>Coupure de presse</p> <p>Rapport de production</p> |

Résultat 2 D'ici la fin du projet, grâce à une participation accrue, les besoins et aspirations des jeunes et des femmes sont mieux intégrés dans la mise en œuvre et le suivi de l'APPR et autres processus de relèvement.

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|----------|---|--|
| | <p>Indicateur 2.2.2 % de la population (% de femmes, % de jeunes filles, % de jeunes garçons et % d'hommes) dans les zones cibles du projet qui indique mieux comprendre les enjeux de la participation des femmes et jeunes au sein des instances de la mise en œuvre de l'accord</p> <p>Base de données: 00</p> <p>Cible:60% de la population (30% femmes, 30% jeunes filles, 25% jeunes garçons, 15% hommes) des populations des zones d'interventions.</p> | |

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|---|---|---|
| | <p><i>Indicateur 2 a :</i> Nombre de revendications formulées par les femmes pris en compte <i>Base de données : 0</i> <i>Cible: 05</i></p> | Rapport d'évaluation finale Procès-verbal de nomination des membres des comités |
| | <p><i>Indicateur 2 b :</i> Nombre de revendications formulées par les jeunes (filles/garçons) pris en compte <i>Base de données : 0</i> <i>Cible: 05</i></p> | Rapport d'évaluation finale Procès-verbal de nomination des membres des comités |
| | <p><i>Indicateur 2 c :</i> Nombre d'initiative des femmes et des jeunes au sein des instances de mise en œuvre et de suivi de l'accord <i>Base de données : 0</i> <i>Cible: 05</i></p> | Rapport d'évaluation finale Rapport des réunion et Procès-verbaux des réunion des différents comités |
| <p>Produit 2.1: Les organisations des femmes et des jeunes ont mené une campagne de plaidoyer institutionnel pour une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes au sein des instances de mise œuvre de l'APPR et des autres processus de paix en RCA et été formés-es sur le suivi citoyen des politiques publiques</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 1 : Organiser des réunions de plaidoyer et de sensibilisation des membres du Gouvernement, des Forces de Défense et de Sécurité et des responsables des instances de mise en œuvre de l'APPR et autres mécanismes de relèvement en RCA en vue d'une juste et équitable représentativité des femmes et des jeunes au sein desdites instances</p> <p>Activité 2 : Réaliser une analyse participative nationale des besoins et aspirations des jeunes de 15 à 35 ans et des femmes dans les domaines de la paix et ses conséquences (VBG entre autres) et la</p> | <p>Indicateur 2.1.1 Nombre des leaders des organisations des femmes et des jeunes (filles/garçons) formés sur le contenu de l'accord Base de données : 00 Cible : 240 (120 femmes, 60 jeunes filles, 60 jeunes garçons)</p> | Rapport de formation Analyse Pré et post test |
| | <p>Indicateur 2.1.1 : Nombre de personnes (membre du gouvernement, députés, conseillers économiques, FSI et instance APPR) ayant été touchés par les réunions de plaidoyers Base de données : 00 Cible : 500</p> | Analyse Pré et Post test Rapport de formation |

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|---|---|--|
| <p>cohésion sociale, de l'emploi et la formation professionnelle, de la santé (dont VIH et), de l'éducation, des loisirs/sports et de la connectivité.</p> <p>Organiser deux symposiums nationaux portant sur la participation des femmes puis des jeunes au processus politique, à la paix et la sécurité en RCA</p> <p>Activité 3 : Créer des cadres de dialogue et de consultation entre les femmes, les jeunes et leurs pairs représentants dans les instances de mise en œuvre de l'Accord de paix au sein des maisons des jeunes et des maisons de la femme</p> <p>Activités 4 : Organiser 04 sessions de formation de 240 leaders des organisations des femmes et des jeunes sur les mécanismes de suivi citoyen de l'action publique y compris la mise en œuvre et le suivi des accords de paix et autres mécanismes de relèvement en s'appuyant sur les résolutions 1325, 2250 et 2419</p> | <p>Indicateur 2.1.2 : Analyse participative réalisée Base de données : 00 Cible : 1 rapport d'analyse est réalisé</p> | <p>Résultat de l'analyse Rapport d'activités TDRs des activités</p> |
| | <p>Indicateur 2.1.3 : Nombre de réunions de dialogues organisées Base de données : 00 Cible : 96000</p> | <p>Rapport d'activités TDRs des activités PV des remises d'équipements</p> |
| | <p>Indicateur 2.1.4 : Nombre de leaders qui participent aux symposiums Base de données : 00 Cible : 240 (120 femmes, 60 jeunes filles, 60 jeunes garçons)</p> | <p>TDRs et Rapport de formation</p> |
| <p>Produit 2.2: Les leaders des organisations des femmes et des jeunes ont été formés sur les contenu de l'APPR et sont impliqués dans ses mécanismes de mise en oeuvre et les ont vulgarisés auprès des populations (hommes/femmes/jeunes) des zones cibles du Projet</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 1: Organiser 8 ateliers de formation des 288 leaders des organisations des femmes et des jeunes ainsi que les femmes et les jeunes membres des CMOP sur les contenu des accords de paix ainsi que sur les autres mécanismes des relèvement et de consolidation de la paix en RCA</p> <p>Activité 2: Soutenir les activités de vulgarisation de l'accord de paix et les autres mécanismes de consolidation de la paix initiés par les 288 leaders des organisations des femmes et des jeunes formés ainsi que les femmes et les jeunes membres des CMOP (causeries éducatives et distribution des dépliants en milieu associatif, dans</p> | <p>Indicateur 2.2.1 : Nombre des femmes et jeunes (filles/garçons) formés sur le suivi des politiques publiques. Base de données : 00 Cible : 360 (180 femmes, 90 jeunes filles, 90 jeunes garçons)</p> | <p>TDRs de la formation Rapport des formations</p> |
| | | <p>Rapport des activités Rapport d'évaluation du projet</p> |

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|---|--|---|
| les établissements scolaires, les églises/ mosquées, les marchés etc). Activité 3: Acqérir un véhicule utilitaire pour une meilleure exécution et suivi du Projet | Indicateur 2.2.2 : % des femmes et jeunes (filles/ garçons) au sein des instances de la mise en Œuvre de l'accord Base de données: 00 Cible: 30 % des femmes et 30% jeunes (50%filles/50%garçons) | Rapport des activités Rapport d'évaluation du projet |

Résultat 3 Les anciens combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les jeunes et femmes sont impliqués-es dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires facteurs de consolidation de la paix

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|--|---|---|
| | <i>Indicateur 3 a :</i> % de la population (% de femmes, % de jeunes filles, % de jeunes garçons et % d'hommes) des zones cibles du Projet qui indiquent faire confiance au processus de réconciliation nationale <i>Base de données : 30%</i> <i>Cible: 50% (30% femmes, 30% jeunes filles, 25% jeunes garçons, 15% hommes)</i> | Etude de perception et rapport final et rapport d'évaluation |
| | <i>Indicateur 3 b</i> Nombre de déplacés et de réfugiés retournés dans leur localité d'origine <i>Base de données: 0</i> <i>Cible: 100</i> | Rapports CMP /OCHA |
| Produit 3.1 Les Comités locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) ont créé un cadre de dialogue et de concertation entre les ex combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires. Liste des activités qui appartiennent au produit : | Indicateur 3.1.1 Nombre de membres comités locaux de paix et réconciliation (# femmes/# d'hommes) ayant bénéficié des renforcements des capacités et qui ont accompli leurs missions en intégrant le Do No Harm et le HRDDP Approach | Rapport d'évaluation du projet Rapport et TDRs des activités |

| PRODUITS | INDICATEURS | MOYENS DE VÉRIFICATION/ FRÉQUENCE DE COLLECTE |
|--|--|---|
| <p>Activité 1 : Appuyer le fonctionnement des CLPR dans les localités du Projet</p> <p>Activité 2 : Appuyer les Comités locaux de Paix et de Réconciliation dans l'organisation des conférences intergénérationnelles au niveau local</p> <p>Activité 3 : Mobiliser les relais locaux et les mettre à la disposition du Ministère de la Communication et des Médias</p> | <p>Base de données : 0 Cible: 90 (36 femmes/54 hommes)</p> | |
| | <p>Indicateur 3.1.2 Nombre de personnes (hommes/ femmes/jeunes) ont pris part aux conférences intergénérationnelles organisées par les CLPR dans les localités cibles du Projet.</p> <p>Base de données : 0 Cible: 720</p> | Rapport d'activités du projet Rapport et TDRs des activités. |
| <p>Produit 3.2 : Les Ex-combattants, les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires ont participé à des activités socio culturelles de promotion de la cohésion sociale et de la réconciliation inter communautaire</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 1 : Appuyer l'organisation des célébrations œcuméniques</p> <p>Activité 2 : Organiser des initiatives de renforcement du dialogue et la coopération entre différentes catégories sociales autour des séances des travaux d'intérêt communautaire</p> <p>Activité 3 : Organiser la semaine culturelle et sportive de la cohésion sociale (marche sportive, tournoi de football, Prix de l'artiste de la Réconciliation, foires gastronomiques, danses traditionnelles, Théâtre participatif, élaboration et diffusion des sketches radiophoniques sur les radios à Bangui et des préfectures, Bande dessinée, utilisation des crieurs publiques pour diffuser des messages clefs dans les préfectures concernées etc.</p> | <p>Indicateur 3.2.1 : Nombre de personnes (hommes/ femmes/jeunes) ayant pris part aux célébrations œcuméniques dans les localités du Projet</p> <p>Base de données : 00 Cible: 1 200</p> | Rapport d'activités du projet |
| | <p>Indicateur 3.2.3 Nombre personnes (hommes/ femmes/jeunes) ayant pris part aux travaux communautaires.</p> <p>Base de données : 00 Cible: 7 500</p> | Rapport d'évaluation du projet Rapport des activités. |
| | <p>Indicateur 3.2.4 Nombre personnes (hommes/femmes/jeunes) ayant pris part aux activités culturelles et sportives dans organisées dans les localités du Projet.</p> <p>Base de données : 00 Cible: 7 500</p> | |

